

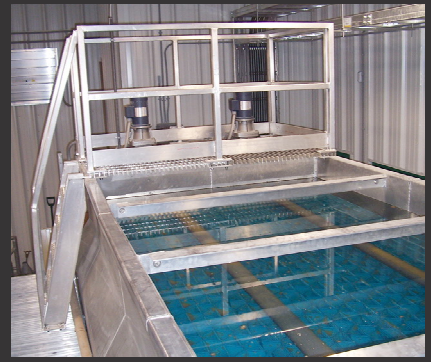
Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations

Rapport de synthèse régional – Saskatchewan

VERSION FINALE

Ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien

Janvier 2011
Neegan Burnside Ltd.
15 Townline
Orangeville (Ontario)
L9W 3R4
1-800-595-9149
www.neeganburnside.com





Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des
Premières nations

Rapport de synthèse régional – Saskatchewan
Version finale

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Préparé par :

Neegan Burnside Ltd.
15 Townline, Orangeville (Ontario) L9W 3R4

Préparé pour :

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Janvier 2011

Numéro de dossier : FGY163080.4

Les observations présentées dans ce rapport correspondent à la meilleure analyse possible compte tenu des renseignements disponibles au moment de la rédaction. Toute utilisation de ce rapport par une tierce partie ou toute référence à celui-ci ou décision fondée sur celui-ci relève de la responsabilité de cette tierce partie. Neegan Burnside Ltd. décline toute responsabilité en cas de dommages causés à une tierce partie à la suite de décisions ou d'actions fondées sur ce rapport.

Énoncé des qualités et des limites associées aux rapports de synthèse régionaux

Le présent rapport de synthèse régional a été préparé par Neegan Burnside Ltd. et une équipe de sous-traitants (le consultant) pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (le client). Des rapports de synthèse régionaux ont été préparés pour huit régions afin de faciliter la planification aux niveaux régional et national des travaux de mise à niveau des systèmes d'aqueduc et d'égout et l'établissement du budget associé à ces travaux.

La matière contenue dans le présent rapport :

- est préliminaire par nature, pour permettre au client de procéder à une planification de haut niveau du budget et des risques à l'échelle nationale.
- résume les données et les résultats des rapports spécifiques aux collectivités qui ont été préparés et publiés pour une région particulière.
- n'a pas pour but de préconiser une solution visant à remédier aux lacunes dans chaque collectivité. Le rapport présentera plutôt une ou des solutions possibles, présentées plus en détail dans les rapports sur les collectivités, ainsi que leurs coûts préliminaires probables. Des études particulières sur les collectivités comprenant une évaluation plus détaillée seront nécessaires afin d'établir les solutions privilégiées et les coûts finaux.
- est fondée sur les conditions existantes observées par le consultant ou déclarées à celui-ci. La présente évaluation n'élimine pas entièrement les incertitudes possibles quant aux coûts, aux risques ou aux pertes en lien avec une installation. Les conditions existantes non enregistrées demeurent inconnues, compte tenu du niveau de l'étude.
- doit être lue dans son intégralité.
- ne doit pas être utilisée à d'autres fins que celles convenues avec le client. Toute utilisation de ce rapport par une tierce partie ou toute référence à celui-ci ou décision fondée sur celui-ci relève de la responsabilité de cette tierce partie. Tout autre utilisateur n'a aucunement le droit de déposer quelque réclamation que ce soit à l'endroit du consultant, de ses sous-traitants, de ses représentants, de ses agents et de ses employés.

Les risques liés à la santé et à la sécurité et au bâtiment ont été établis d'après les dangers repérés à l'œil nu lors de la visite des installations de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées. Ils n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète basée sur les règlements sur la santé et la sécurité et/ou les règlements sur la construction.

Le consultant n'assume aucune responsabilité quant aux décisions ou aux mesures fondées sur le présent rapport.

Table des matières

1.0	Introduction	1
1.1	Visites.....	1
1.2	Rapports.....	2
2.0	Aperçu régional	4
2.1	Alimentation en eau.....	4
2.2	Évacuation des eaux usées.....	5
3.0	Résultats préliminaires et tendances.....	7
3.1	Consommation par personne et capacité des stations.....	7
3.2	Distribution et collecte	8
3.3	Évaluation du niveau de risque associé à l'eau	10
3.3.1	Niveau de risque global des systèmes selon la source.....	12
3.3.2	Niveau de risque global du système selon la classification du traitement	12
3.3.3	Niveau de risque global selon le nombre de branchements.....	13
3.3.4	Catégories de risque – Système d'aqueduc.....	13
3.3.5	Catégorie de risque « Source d'eau » – Système d'aqueduc.....	14
3.3.6	Catégorie de risque « Conception » – Système d'aqueduc.....	15
3.3.7	Catégorie de risque « Exploitation » – Système d'aqueduc	16
3.3.8	Catégorie de risque « Rapports » – Système d'aqueduc	18
3.3.9	Catégorie de risque « Opérateurs » – Système d'aqueduc.....	19
3.4.1	Niveau de risque global des systèmes selon le niveau de classification du traitement..	21
3.4.2	Niveau de risque global du système selon le nombre de branchements.....	23
3.4.3	Catégories de risque – Système d'égout	23
3.4.4	Catégorie de risque « Milieu récepteur des effluents » – Système d'égout	24
3.4.5	Catégorie de risque « Conception » – Système d'égout	25
3.4.7	Catégorie de risque « Rapports » – Système d'égout.....	27
3.4.8	Catégorie de risque « Opérateurs » – Système d'égout.....	28
3.5.1	Plan de protection des sources d'eau	30
3.5.2	Plans de gestion de l'entretien.....	30
3.5.3	Plans d'intervention d'urgence.....	30
4.0	Analyse des coûts	31
4.1	Mise aux normes (MAINC) des systèmes d'aqueduc.....	31
4.2	Mise aux normes (MAINC) des systèmes d'égout	34
4.3	Sommaire des coûts associés à la mise aux normes.....	36
4.4	Travaux requis d'après le Système de rapports sur la condition des biens	37
4.5	Desserte des collectivités	38
5.0	Sommaire régional	40

Liste des tableaux

Tableau 2.1 – Aperçu des systèmes d'aqueduc.....	5
Tableau 2.2 – Aperçu des systèmes d'égout.....	6
Tableau 3.1 – Échelle des demandes d'eau par personne.....	7
Tableau 3.2 – Longueur moyenne des tronçons de conduite d'eau principale et de collecteur d'égout principal entre les branchements.....	9
Tableau 3.3 – Sommaire des niveaux de risque global selon la source d'alimentation en eau..	12
Tableau 3.4 – Sommaire des niveaux de risque global selon le niveau de classification du traitement.....	12
Tableau 3.5 – Système d'aqueduc : Statut des opérateurs pour la région de la Saskatchewan	20
Tableau 3.6 – Système d'égout : Statut des opérateurs pour la région de la Saskatchewan	28
Tableau 3.7 – Aperçu des plans : Système d'aqueduc.....	29
Tableau 3.8 – Aperçu des plans : Système d'égout	30
Tableau 4.1 – Coûts de construction totaux estimés pour les systèmes d'aqueduc.....	31
Tableau 4.2 – Coûts non liés à la construction totaux estimés pour les systèmes d'aqueduc...	33
Tableau 4.3 – Coûts d'exploitation et d'entretien additionnels estimés pour les systèmes d'aqueduc	34
Tableau 4.4 – Coûts de construction et connexes totaux estimés pour les systèmes d'égout ..	34
Tableau 4.5 – Coûts non liés à la construction et connexes totaux estimés pour les systèmes d'égout.....	36
Tableau 4.6 – Coûts d'exploitation et d'entretien annuels additionnels estimés pour les systèmes d'égout	36
Tableau 4.7 – Sommaire et comparaison des coûts associés à la mise aux normes.....	36
Tableau 4.8 – Ventilation des coûts estimés par niveau de risque pour la mise aux normes (protocoles du MAINC) des systèmes d'aqueduc.....	37
Tableau 4.9 – Ventilation des coûts estimés par niveau de risque pour la mise aux normes (protocoles du MAINC) des systèmes d'égout.....	37
Tableau 4.10 – Coûts d'exploitation et d'entretien identifiés par le Système de rapports sur la condition des biens pour les systèmes d'aqueduc.....	37
Tableau 4.11 – Coûts d'exploitation et d'entretien identifiés par le Système de rapports sur la condition des biens pour les systèmes d'égout	38
Tableau 4.12 – Coûts de desserte futurs.....	38

Liste des figures

Figure 1.1 – Premières nations visitées en Saskatchewan.....	3
Figure 3.1 – Capacités de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées	8
Figure 3.2 – Distribution de l'eau : Longueur moyenne des tronçons de conduite principale entre les branchements.....	9
Figure 3.3 – Collecte des eaux usées : Longueur moyenne des tronçons du collecteur entre les branchements	9

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
 Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
 Janvier 2011

Figure 3.4 – Niveaux de risque associés aux systèmes d'aqueduc en Saskatchewan	11
Figure 3.5 – Profil de risque fondé sur le niveau de classification du système de traitement de l'eau.....	13
Figure 3.6 – Système d'aqueduc : Profil de risque fondé sur les catégories de risque	14
Figure 3.7 – Facteurs de risque associés à la source.....	15
Figure 3.8 – Facteurs de risque associés à la conception	16
Figure 3.9 – Facteurs de risque associés à l'exploitation	17
Figure 3.10 – Résumé des observations : Pratiques d'exploitation des systèmes d'aqueduc...	18
Figure 3.11 – Facteurs de risque associés aux rapports	19
Figure 3.12 – Facteurs de risque associés aux opérateurs	20
Figure 3.4 Évaluation du niveau de risque associé aux eaux usées.....	21
Figure 3.13 – Niveau de risque des systèmes d'égout de la Saskatchewan.....	22
Figure 3.14 – Profil de risque fondé sur la classification du système d'épuration des eaux usées	23
Figure 3.15 – Système d'égout : Profil de risque fondé sur les catégories de risque	24
Figure 3.16 – Facteurs de risque associés au milieu récepteur des effluents.....	25
Figure 3.17 – Facteurs de risque associés à la conception	26
Figure 3.18 – Facteurs de risque associés à l'exploitation	27
Figure 3.19 – Facteurs de risque associés aux rapports	27
Figure 3.20 – Facteurs de risque associés aux opérateurs	29
Figure 4.1 – Ventilation des coûts de construction estimés pour la mise aux normes (MAINC) des systèmes d'aqueduc (M\$)	32
Figure 4.2 – Ventilation des coûts de construction estimés pour la mise aux normes (MAINC) des systèmes d'égout (M\$)	35

Annexes

A	Glossaire
B	Résumé des systèmes
B.1	Résumé des systèmes d'aqueduc
B.2	Résumé des systèmes d'égout
C	Méthode de visite
D	Résumé des systèmes des Premières nations
D.1	Résumé des systèmes d'aqueduc pour chaque Première nation
D.2	Résumé des systèmes d'égout pour chaque Première nation
E	Résumé du risque
E.1	Résumé du risque associé aux systèmes d'aqueduc pour chaque Première nation
E.2	Résumé du risque associé aux systèmes d'égout pour chaque Première nation
F	Coûts associés au respect des protocoles et aux services d'aqueduc et d'égout

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

1.0 Introduction

Le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir de l'eau potable salubre à toutes les collectivités des Premières nations, et à s'assurer que les systèmes d'égout de toutes ces collectivités respectent les exigences relatives à la qualité des effluents. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a lancé le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations (ci-après le Plan). Ce Plan prévoit des fonds pour la construction et la mise à niveau de systèmes d'aqueduc et d'égout, la formation des opérateurs et les activités de sensibilisation du public quant aux systèmes d'aqueduc et d'égout dans les réserves. Il prévoit également une évaluation indépendante à l'échelle nationale, l'*Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations* (ci-après l'*Évaluation nationale*), qui orientera la stratégie future d'investissement à long terme du gouvernement. Cette évaluation était également recommandée par le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

L'objet de l'évaluation est de relever les lacunes et les besoins opérationnels actuels, et de définir les stratégies de développement d'infrastructures et les besoins à long terme pour chaque collectivité, dans une optique de durabilité. Les objectifs de l'évaluation sont énumérés ci-après.

- Établir les mises à niveau importantes nécessaires pour que les systèmes publics existants soient conformes à la norme sur les niveaux de service, au *Protocole pour la salubrité de l'eau potable dans les communautés des Premières nations* et au protocole intérimaire préliminaire ayant trait au traitement et à l'élimination des eaux usées dans les collectivités des Premières nations du MAINC, ainsi qu'aux règlements, aux normes et aux codes provinciaux applicables.
- Effectuer l'inspection annuelle, l'évaluation des risques et les inspections conformes au Système de rapports sur la condition des biens (SRCB) pour les biens des systèmes d'aqueduc et d'égout.
- Mener une évaluation générale de la fonctionnalité communautaire, en tenant compte des systèmes autonomes, communautaires et centraux, ou d'une combinaison de ces systèmes.
- Préparer une estimation de catégorie D pour chacune des collectivités visitées. Il s'agit d'une estimation préliminaire, fondée sur les renseignements disponibles sur les sites, qui indique l'importance approximative des coûts des mesures recommandées et qui peut servir à élaborer des plans d'immobilisations à long terme et à faire une analyse préliminaire des projets d'immobilisations.

L'*Évaluation nationale* suppose la cueillette de données sur chaque collectivité, une visite des installations et la préparation de rapports spécifiques à chaque Première nation participante. Elle a été effectuée pour chacune des huit régions. Le présent rapport résume les résultats obtenus pour la région de la Saskatchewan.

1.1 Visites

Le personnel de la firme Neegan Burnside Ltd. et de ses sous-traitants, R.J. Burnside & Associates Limited et KGS Group, a effectué des visites dans la région de la Saskatchewan au cours des mois de septembre et octobre 2009, et des mois de mai, juin, juillet et août 2010. Pour chaque visite, il y avait au moins deux membres de l'équipe. Le formateur itinérant, le représentant du MAINC, l'hygiéniste du milieu (HM) de Santé Canada et les représentants du Conseil tribal étaient également invités à ces visites. Chaque rapport sur la collectivité indique les participants additionnels, le cas échéant.

Après confirmation du nombre et des types de systèmes utilisés par la Première nation pour offrir des services d'aqueduc et d'égout à la collectivité, ainsi que de la population et des besoins actuels et futurs

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

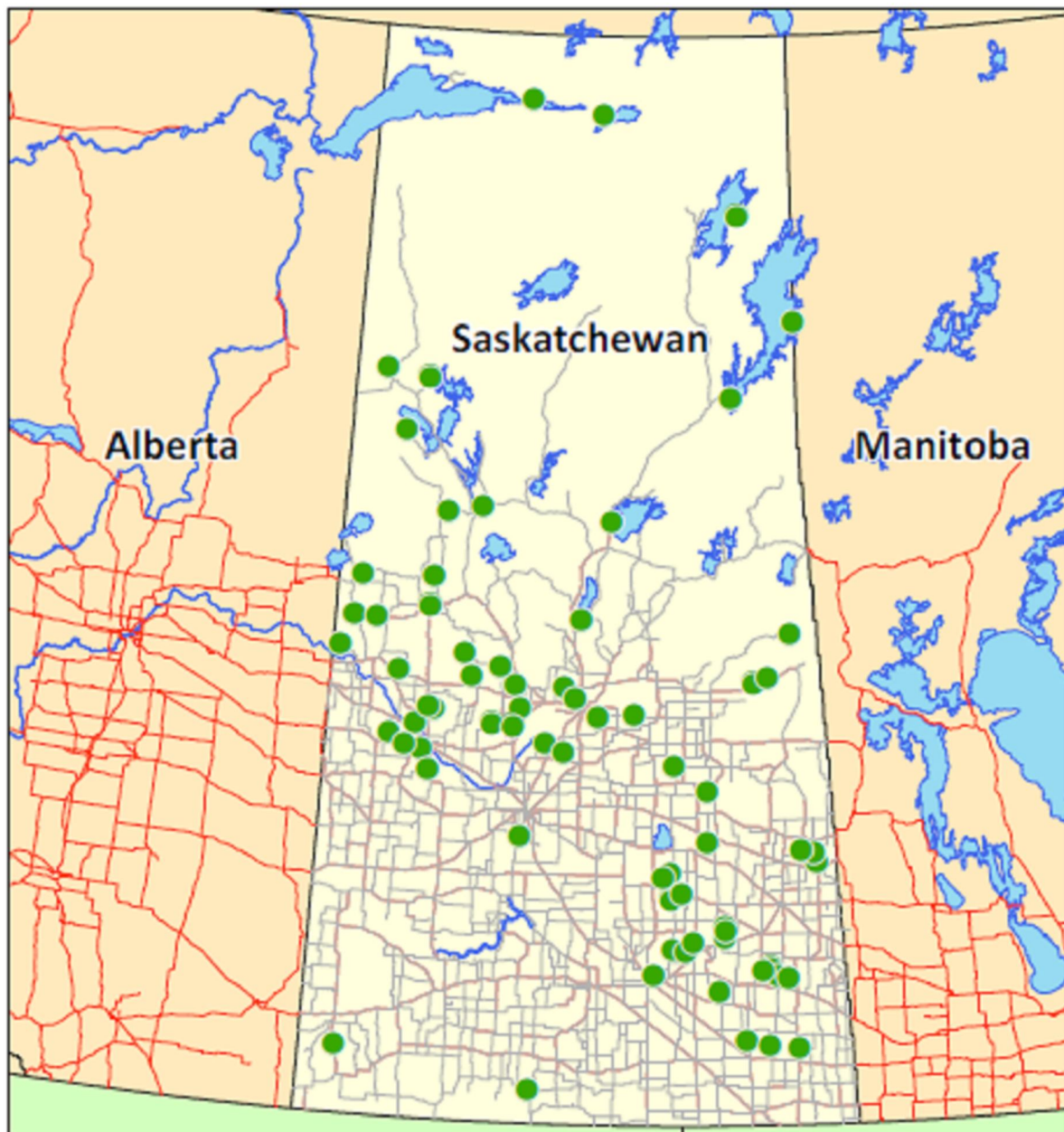
identifiés, une évaluation portant sur les systèmes d'aqueduc et d'égout et sur 5 % des systèmes individuels a été faite.

1.2 Rapports

Des rapports spécifiques aux collectivités ont été préparés pour chaque Première nation. Lorsque la Première nation est constituée de plusieurs collectivités situées en des lieux géographiques différents, un rapport distinct a été préparé pour chacune d'elles. Dans la région de la Saskatchewan, le taux de participation de la part des 69 Premières nations dotées d'infrastructures d'aqueduc et d'égout était de 100 %, et 86 rapports spécifiques aux collectivités ont été préparés. Aucun rapport n'a été produit pour une des Premières nations, dont aucun des membres ne réside sur le site et qui ne possède aucun bien d'aqueduc ni d'égout. La figure 1.1 indique l'emplacement de chaque Première nation visitée dans le cadre de l'étude.

Les rapports comprennent une évaluation des systèmes communautaires et individuels existants, la détermination des travaux nécessaires pour satisfaire aux lignes directrices et aux protocoles ministériels, fédéraux et provinciaux, une évaluation des services existants dans la collectivité, ainsi que des projections de la population et des débits pour les dix prochaines années. Chaque rapport comprend les coûts projetés des travaux liés aux recommandations visant la conformité aux protocoles ministériels et aux lignes directrices, aux règlements et aux normes fédérales et provinciales, ainsi qu'une évaluation des options possibles, avec le coût du cycle de vie pour chaque option réalisable.

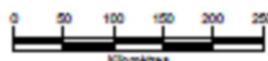
Les annexes de chaque rapport renferment également les résumés de l'inspection annuelle des systèmes d'alimentation en eau potable, de l'évaluation des niveaux de risque et de l'inspection conforme au Système de rapport sur l'état des biens effectués pour chaque système.



**ÉVALUATION NATIONALE DES SYSTÈMES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
DANS LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS**

Figure 1.1 – Premières nations de la Saskatchewan visitées

- Premières nations de la Saskatchewan (visitées)
- Routes de la Saskatchewan
- Routes principales nationales
- Lacs principaux



Mentions
 Cette carte a été créée à l'aide de données collectées et fournies par les Premières Nations de la Saskatchewan.
NOTES
 Cette carte est une reproduction de l'information contenue dans les documents de la Saskatchewan.
 L'information contenue dans cette carte est fournie en l'état. Elle n'est pas garantie.
 L'usage de cette carte est à la discrétion de l'utilisateur. Elle ne doit pas être utilisée pour représenter
 les frontières des provinces ou des territoires, ou pour représenter les frontières des Premières Nations.
 Les noms des Premières Nations sont inscrits en lettres capitales.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

2.0 Aperçu régional

La région de la Saskatchewan comprend 69 Premières nations disposant d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la réserve. Plus précisément, 103 systèmes d'aqueduc (94 systèmes appartenant aux Premières nations et 9 systèmes relevant d'un accord de transfert municipal) et 88 systèmes d'égout (83 systèmes appartenant aux Premières nations et 5 systèmes relevant d'un accord de transfert municipal).

Un système d'aqueduc ou d'égout appartenant à une Première nation est une installation financée par le MAINC et desservant au moins cinq habitations ou édifices communautaires. Un accord de transfert municipal (ATM) permet à la Première nation de s'approvisionner en eau traitée ou d'évacuer ses eaux usées chez une municipalité, une autre Première nation ou une entité corporative avoisinante, en vertu d'une entente officielle entre les deux parties.

En Saskatchewan, les collectivités visitées comptent de 17 à 5 482 personnes et ont une densité d'occupation de 1,9 à 10,0 personnes par logement. Le nombre total d'habitations est de 14 248 et le nombre moyen de personnes par logement est de 5,0.

2.1 Alimentation en eau

Au total, 103 systèmes d'aqueduc desservent 68 Premières nations. Une Première nation n'est desservie que par des puits individuels. Pour ce qui est du traitement de l'eau, les 103 systèmes incluent :

- 9 systèmes alimentés en eau en vertu d'un accord de transfert municipal (ATM);
- 70 systèmes alimentés en eau souterraine;
- 7 systèmes alimentés en eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- 17 systèmes alimentés en eau de surface.

Pour ce qui est de la distribution de l'eau, les 103 systèmes comprennent :

- 4 systèmes de distribution entretenus en vertu d'un accord de transfert municipal (ATM);
- 99 systèmes de distribution entretenus par la Première nation.

Voici un résumé du niveau de service offert aux collectivités de la région de la Saskatchewan :

- 74 % des habitations (10 523) sont desservies par un réseau de canalisations;
- 21 % des habitations (3 028) sont desservies par camion-citerne;
- 5 % des habitations (652) sont desservies par un puits individuel;
- moins de 1 % des habitations (45) ont été signalées comme étant dépourvues de service.

Le tableau 2.1, ci-dessous, donne un aperçu des systèmes d'aqueduc selon leur classification, le type de source, le type de traitement et le type de réservoir. En général, la classification du système de traitement reflète la complexité du procédé de traitement et la classification du système de distribution reflète la population de la collectivité desservie. Les systèmes considérés comme des « petits systèmes » ou dont la catégorie est « aucune » sont habituellement des systèmes avec désinfection seulement ou sans traitement.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Tableau 2.1 – Aperçu des systèmes d'aqueduc

Classification du système	Nb	% du total
Aucune	2	2 %
Petit système	8	8 %
Niveau I	48	46 %
Niveau II	36	35 %
ATM	9	9 %

Type de source	Nb	% du total
Eau souterraine	70	68 %
Eau de surface	17	16 %
ESIDES	7	7 %
ATM	9	9 %

Réservoir	Nb	% du total
Aucun	11	11 %
Au niveau du sol	6	6 %
Souterrain	86	83 %

Type de traitement	Nb	% du total
Aucun – utilisation directe	4	4 %
Désinfection seulement	4	4 %
Classique	21	20 %
Filtration sur sables verts	37	36 %
Filtration sur membrane	26	25 %
Filtration lente sur sable	2	2 %
ATM	9	9 %

2.2 Évacuation des eaux usées

Au total, 88 systèmes d'égout desservent 67 Premières nations. Les 2 autres Premières nations ne sont desservies que par des systèmes septiques individuels. Pour ce qui est du traitement des eaux usées, les 88 systèmes comprennent :

- 5 systèmes d'égout fournis en vertu d'un accord de transfert municipal (ATM);
- 83 systèmes d'épuration des eaux usées appartenant aux Premières nations utilisant des étangs facultatifs ou aérés.

Pour ce qui est de la collecte des eaux usées, les 88 systèmes comprennent :

- 3 systèmes de collecte des eaux usées entretenus en vertu d'un accord de transfert municipal (ATM);
- 85 systèmes de collecte des eaux usées entretenus par la Première nation.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Voici un résumé du niveau de service offert aux collectivités de la région de la Saskatchewan :

- 50 % des habitations (7 002) sont desservies par un réseau de canalisations;
- 7 % des habitations (1 060) sont desservies par camion-citerne;
- 43 % des habitations (6 142) sont desservies par des installations septiques individuelles avec champs d'épurations ou système d'évacuation en surface;
- moins de 1 % des habitations (44) sont signalées comme étant dépourvues de service.

Les habitations sans service se répartissent dans 12 différentes collectivités.

Le tableau suivant donne un aperçu des systèmes d'égout selon leur classification et le type de traitement.

Tableau 2.2 – Aperçu des systèmes d'égout

Classification du système	Nb	% du total
Niveau I	83	94 %
ATM	5	6 %

Type de traitement	Nb	% du total
Étang aéré	2	2 %
Étang facultatif	81	92 %
ATM	5	6 %

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

3.0 Résultats préliminaires et tendances

3.1 Consommation par personne et capacité des stations

La demande moyenne par personne pour 103 des systèmes d'aqueduc communautaires se situe entre 30 L/p/j et 986 L/p/j, la demande moyenne par personne étant d'environ 280 L/p/j.

Dans le cas des systèmes pour lesquels on ne disposait d'aucune donnée, on a utilisé un débit moyen par personne de 225 L/p/j à 325 L/p/j dans le cas des systèmes constitués de canalisations, et de 90 L/p/j dans le cas des systèmes utilisant des camions-citernes, afin d'évaluer les systèmes d'aqueduc.

La répartition des demandes d'eau par personne est indiquée au tableau 3.1.

Tableau 3.1 – Échelle des demandes d'eau par personne

	Nombre de systèmes en 2009
Moins de 250 L/p/j	42
De 250 L/p/j à 375 L/p/j	46
Plus de 375 L/p/j	15

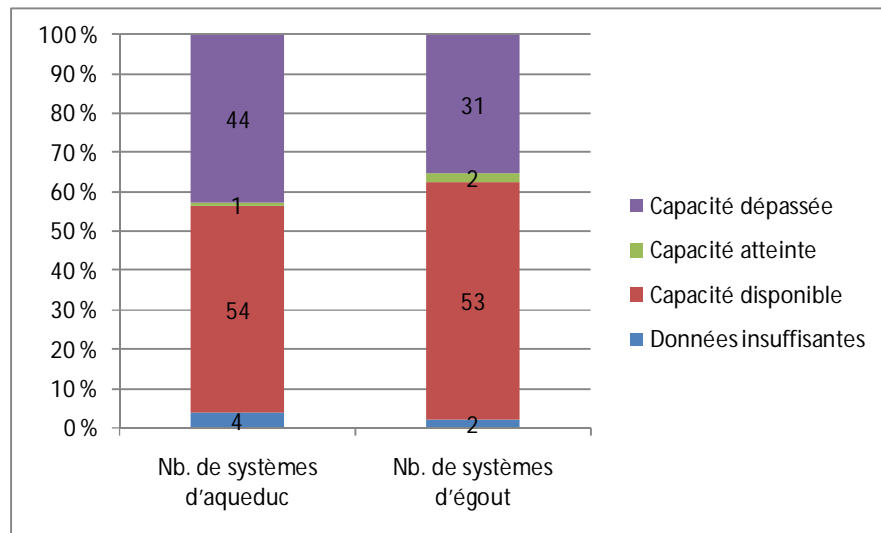
Aucune donnée d'historique du débit des eaux usées n'était disponible pour la plupart des systèmes d'égout. Par conséquent, afin d'évaluer la capacité de l'infrastructure existante de répondre aux besoins actuels et projetés, on a calculé un débit quotidien moyen d'après la consommation réelle ou présumée par personne, en ajoutant 90 L/p/j pour l'infiltration dans les réseaux de canalisations.

La figure suivante fournit un sommaire des capacités des stations de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées :

- Capacité dépassée : le système existant ne répond pas aux besoins actuels.
- Capacité atteinte : le système existant répond aux besoins actuels.
- Capacité disponible : le système existant a une capacité plus que suffisante pour répondre aux besoins actuels.
- Données insuffisantes : les données disponibles ne suffisent pas à déterminer la capacité réelle du système.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.1 – Capacités de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées



Les données indiquent que 45 systèmes d'aqueduc et 33 systèmes d'égout ont atteint ou dépassé leur capacité estimée. Pour les stations dont la capacité est dépassée, la demande par personne se situe à l'intérieur des valeurs normales pour la région, d'après les données disponibles.

3.2 Distribution et collecte

Dans les 69 Premières nations visées, la taille des ménages se situe entre 1,9 et 10,0 personnes par logement, la moyenne étant de 5,0 personnes par logement. Le nombre total de branchements d'eau est de 10 523 et de branchements d'égout est de 7 002. La longueur moyenne des tronçons de conduite principale entre les branchements est de 72 m. La longueur moyenne des tronçons de collecteur d'égout principal entre les branchements est de 43 m.

Comme l'indiquent le tableau et les figures ci-dessous, il n'y a pas de réelle corrélation entre la taille de la collectivité et la longueur des tronçons de conduite principale entre les branchements. La longueur des tronçons de conduite d'eau principale entre les branchements est beaucoup plus grande que la longueur des tronçons de collecteur d'égout principal entre les branchements. Cette différence s'explique toutefois par le fait que certaines collectivités ne fournissent de l'eau que par le biais de canalisations de petit diamètre à basse pression, auquel cas la distance entre les habitations est plus grande pour permettre l'installation de fosses septiques privées.

Il faut également noter que, dans certains cas, les données incluaient les tronçons des conduites principales dédiées à la distribution (sans branchement) et les canalisations non dédiées à la distribution (tuyaux d'adduction et conduites d'amenée d'eau brute). La longueur moyenne des tronçons entre les branchements était donc exagérée, particulièrement dans le cas des petites collectivités où ces longueurs additionnelles de canalisations sont réparties sur un plus petit nombre de branchements.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de systèmes d'aqueduc et d'égout dont la longueur des tronçons entre les branchements est supérieure à 30 m, et ceux dont cette longueur est inférieure à 30 m. Ces renseignements n'étaient pas disponibles pour tous les systèmes.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
 Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
 Janvier 2011

Tableau 3.2 – Longueur moyenne des tronçons de conduite d'eau principale et de collecteur d'égout principal entre les branchements

	Conduite principale	Collecteur d'égout principal
Longueur moyenne entre les branchements (m)	72	43
Nombre de systèmes dont la longueur des tronçons entre les branchements est supérieure à 30 m	85	70
Nombre de systèmes dont la longueur des tronçons entre les branchements est inférieure à 30 m	7	11

Figure 3.2 – Distribution de l'eau : Longueur moyenne des tronçons de conduite principale entre les branchements

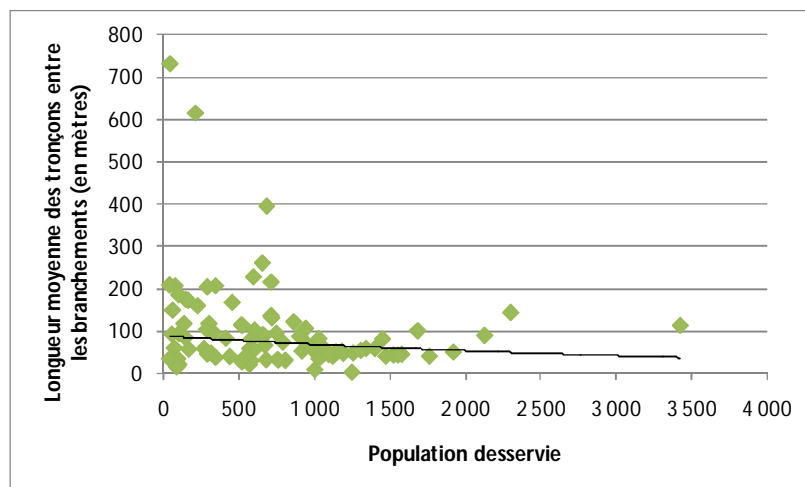
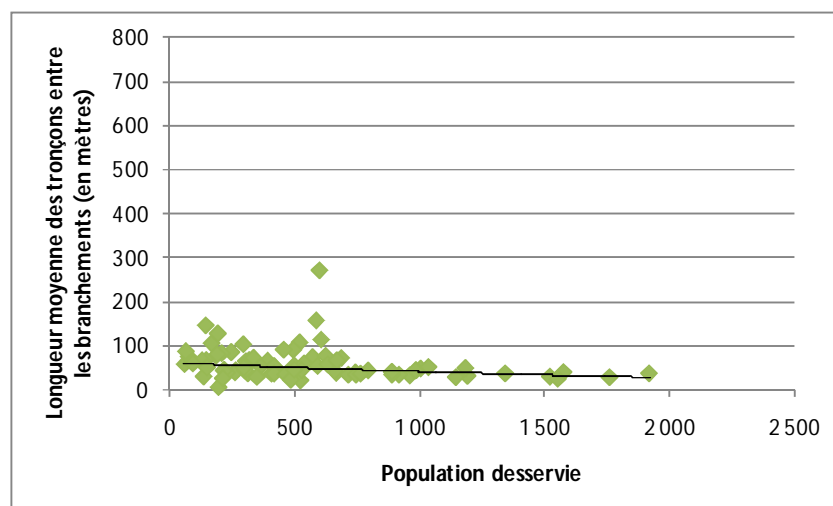


Figure 3.3 – Collecte des eaux usées : Longueur moyenne des tronçons du collecteur entre les branchements



Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

3.3 Évaluation du niveau de risque associé à l'eau

Une évaluation du niveau de risque a été effectuée pour chaque système d'aqueduc, conformément au document *Management Risk Level Evaluation Guidelines for Water and Wastewater Systems in First Nations Communities* (en anglais seulement) du MAINC. Chaque installation est évaluée pour les catégories de risque suivantes : source d'eau, conception, exploitation (et entretien), rapports et opérateurs. Les niveaux de risque de ces cinq catégories sont ensuite utilisés pour déterminer le niveau de risque global du système.

Chacune des cinq catégories de risque, ainsi que le niveau de risque global du système, se voit attribuer un résultat de 1 à 10. Les niveaux de risque faible, moyen et élevé sont définis de la façon suivante :

- **Niveau de risque faible (1,0 à 4,0) :** Il s'agit de systèmes qui ne présentent que de légères lacunes. Ces systèmes respectent habituellement les critères canadiens appropriés de qualité de l'eau potable (en particulier, les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* (RQEPC)).
- **Niveau de risque moyen (4,1 à 7,0) :** Il s'agit de systèmes qui présentent des lacunes qui, de façon individuelle ou combinée, constituent un risque moyen pour la qualité de l'eau et la santé humaine. Ces systèmes n'exigent habituellement pas que des mesures immédiates soient prises, mais les lacunes doivent être corrigées pour que d'éventuels problèmes soient évités.
- **Niveau de risque élevé (7,1 à 10,0) :** Il s'agit de systèmes présentant des lacunes majeures qui, de façon individuelle ou combinée, constituent un risque élevé pour la qualité de l'eau. Ces lacunes pourraient causer des problèmes pour la santé et la sécurité, ou pour l'environnement. Il pourrait également en résulter des avis concernant la qualité de l'eau potable (par exemple, des avis d'ébullition de l'eau), des situations récurrentes de non-conformité aux lignes directrices et des problèmes d'approvisionnement en eau. Dès qu'un système se fait attribuer un niveau de risque élevé, les régions et les Premières nations doivent prendre des mesures correctrices immédiates afin de minimiser ou d'éliminer les lacunes identifiées.

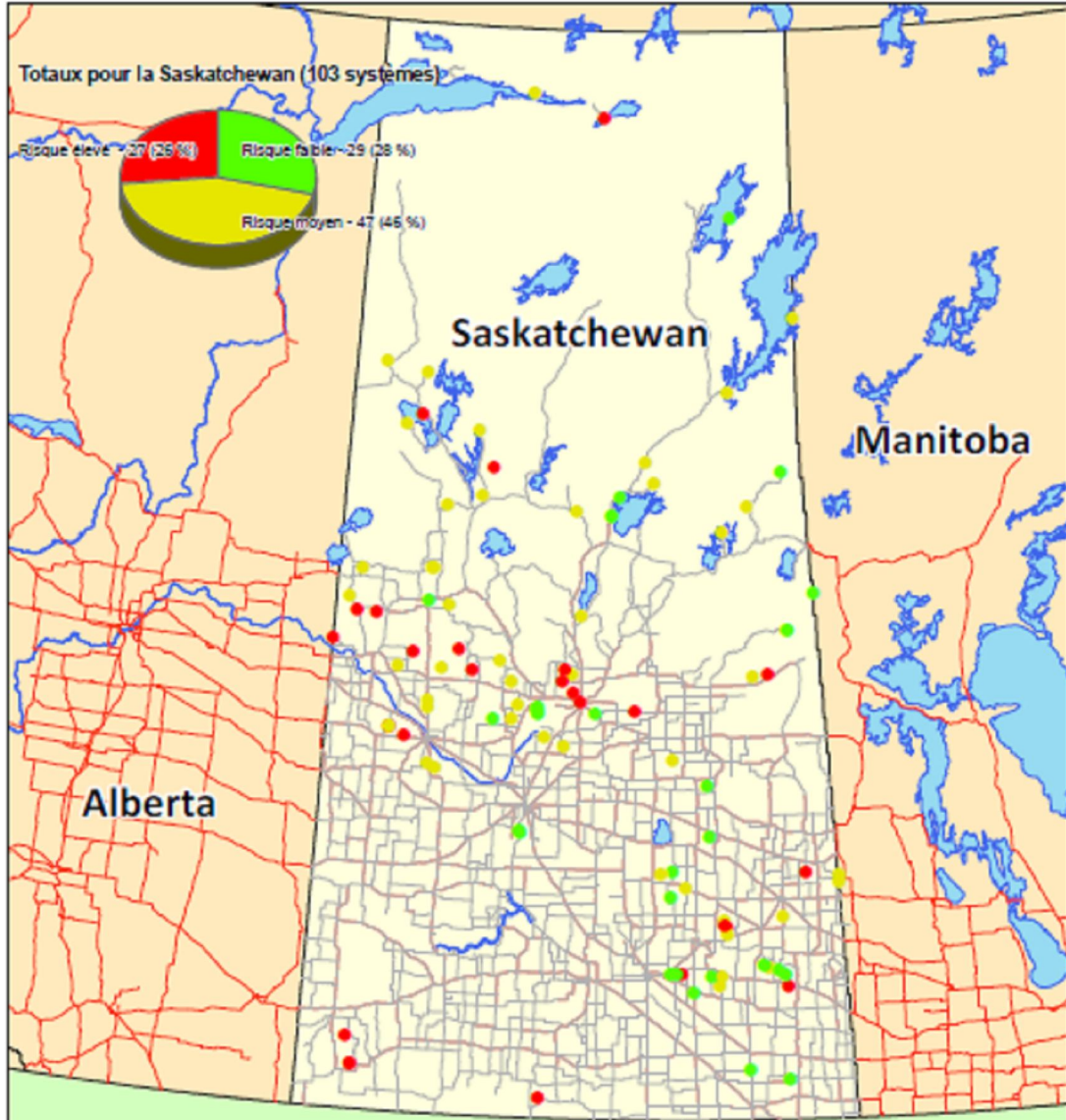
Sommaire régional du niveau de risque

Des 103 systèmes d'aqueduc inspectés :

- 27 sont considérés comme présentant un niveau de risque global élevé;
- 47 sont considérés comme présentant un niveau de risque global moyen;
- 29 sont considérés comme présentant un niveau de risque global faible.

Le tableau présenté à l'annexe E.1 résume la corrélation entre les catégories de risque et le risque global. En général, les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal présentent les risques les moins élevés, suivis par les systèmes alimentés en eau souterraine, puis par les systèmes alimentés en eau de surface et, finalement, les systèmes alimentés en eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES).

La figure 3.4 indique la répartition géographique des systèmes d'aqueduc inspectés et de leur niveau de risque final.



**ÉVALUATION NATIONALE DES SYSTÈMES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
DANS LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS**

Niveau de risque des systèmes d'aqueduc Figure 3.4 – Niveau de risque des systèmes d'aqueduc en Saskatchewan

- Élevé
- Moyen
- Faible
- Routes de la Saskatchewan
- Routes principales nationales
- Lacs principaux



Remarque
 Les données sont sujettes à des erreurs de mesure et de transcription. Les données sont présentées sans garantie de précision.

Note : Pour plus d'informations sur les données, veuillez consulter le site Web de l'Agence de l'eau de la Saskatchewan : www.aes.gov.sk.ca

Version : 1.0

Page : 12/14

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

3.3.1 Niveau de risque global des systèmes selon la source

Le tableau suivant résume le niveau de risque global des systèmes selon la source d'approvisionnement en eau. 57 % des systèmes alimentés en ESIDES, 27 % des systèmes alimentés en eau souterraine et 24 % des systèmes alimentés en eau de surface présentent un niveau de risque élevé. Aucun des systèmes relevant d'un ATM n'a été considéré comme présentant un niveau de risque élevé. On tient généralement pour acquis que ces systèmes présentent un faible risque associé à la source d'approvisionnement, parce que la municipalité concernée exploite son système conformément aux règlements provinciaux. Dans la région de la Saskatchewan, toutefois, pour un certain nombre de systèmes relevant d'un accord de transfert municipal, l'eau traitée ne satisfait pas les RQEPC, et ces systèmes se sont vus attribuer un niveau de risque moyen.

Tableau 3.3 – Sommaire des niveaux de risque global selon la source d'alimentation en eau

Niveau de risque global	Eau souterraine	ESIDES	Eau de surface	ATM	Total
Risque	19	4	4	0	27
Moyen	31	2	11	3	47
Faible	20	1	2	6	29
Total	70	7	17	9	103

3.3.2 Niveau de risque global du système selon la classification du traitement

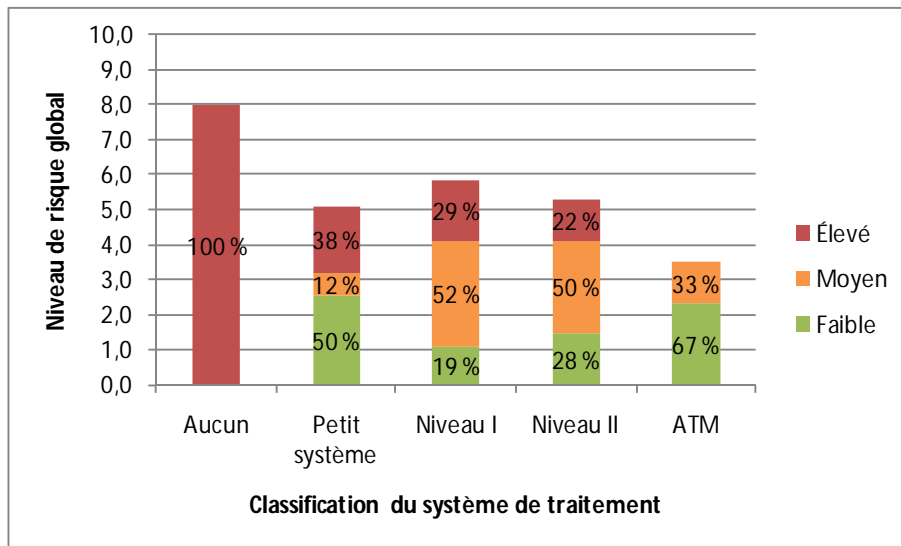
Le tableau suivant établit le niveau de risque global du système selon le niveau de classification du traitement. La classification du système est fondée sur un certain nombre de facteurs. Il n'y a pas de corrélation claire entre le niveau de classification du système et le niveau de risque global du système.

Tableau 3.4 – Sommaire des niveaux de risque global selon le niveau de classification du traitement

Niveau de risque global	Aucun	Petit système	Niveau I	Niveau II	ATM	Total
Élevé	2	3	14	8	0	27
Moyen	0	1	25	18	3	47
Faible	0	4	9	10	6	29
Total	2	8	48	36	9	103

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
 Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
 Janvier 2011

Figure 3.5 – Profil de risque fondé sur le niveau de classification du système de traitement de l'eau



3.3.3 Niveau de risque global selon le nombre de branchements

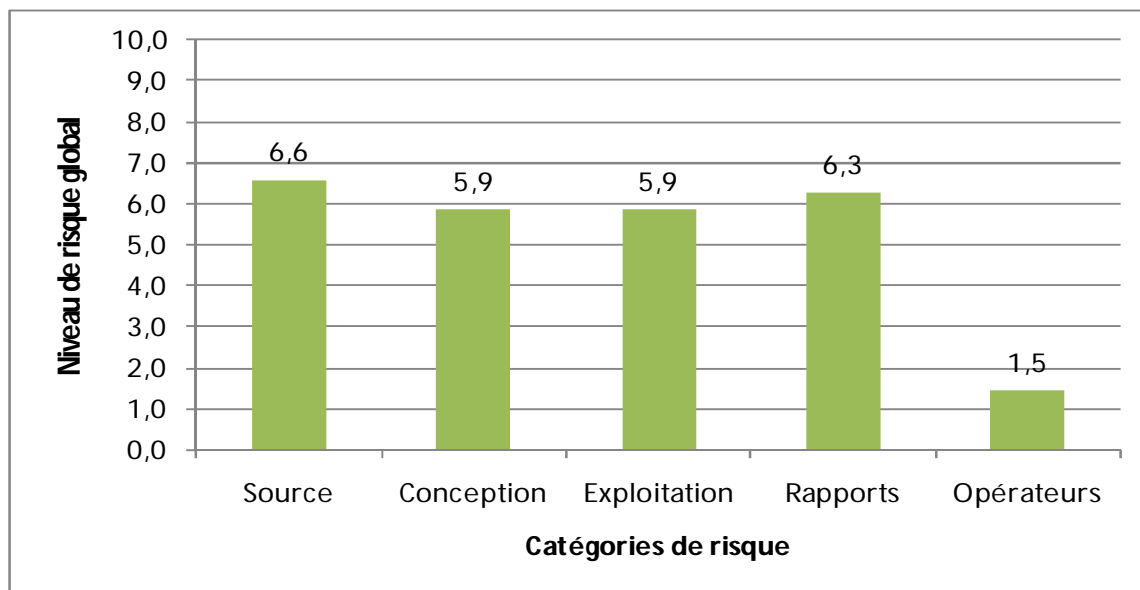
La majorité des systèmes comportant plus de 100 branchements présentent un risque global moyen, tandis que les systèmes comportant moins de 100 branchements se répartissent assez également entre les trois catégories de risque (élevé, moyen et faible).

3.3.4 Catégories de risque – Système d'aqueduc

Le niveau de risque global comprend cinq catégories de risque : source d'eau, conception, exploitation, rapports et opérateurs. Ces différentes catégories sont exposées plus bas.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.6 – Système d'aqueduc : Profil de risque fondé sur les catégories de risque



	Source	Conception	Exploitation	Rapports	Opérateurs
Risque	6,6	5,9	5,9	6,3	1,5
Minimum	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Maximum	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Écart-type	2,3	2,5	3,0	3,2	1,5

3.3.5 Catégorie de risque « Source d'eau » – Système d'aqueduc

Le niveau de risque moyen associé à la source d'eau est de 6,6. Ce résultat selon le type de source est le suivant :

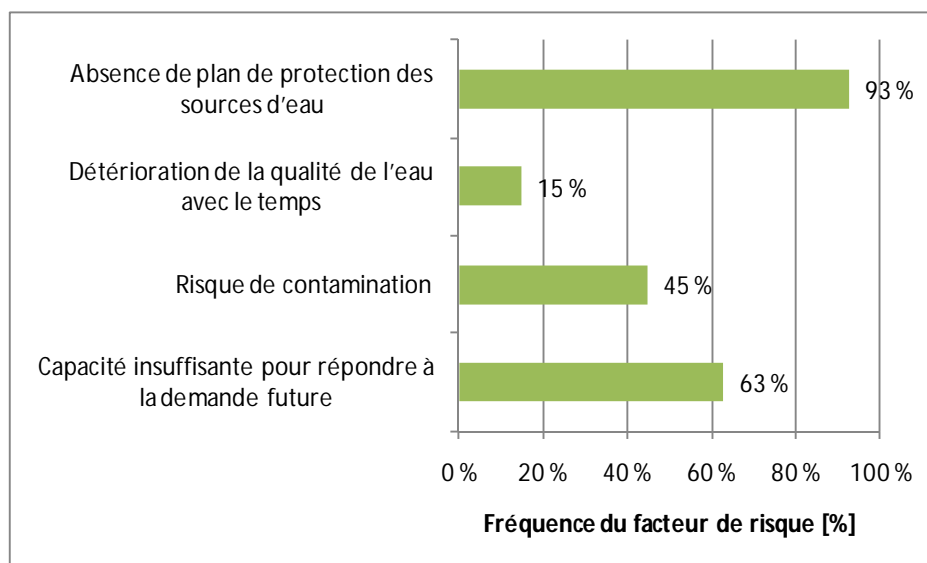
- niveau de risque de 6,3 pour l'eau souterraine;
- niveau de risque de 9,3 pour l'eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- niveau de risque de 8,8 pour l'eau de surface;
- niveau de risque de 2,2 pour les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal (ATM).

Les données indiquent que les systèmes alimentés en ESIDES ou en eau de surface présentent généralement un niveau de risque plus élevé que les systèmes alimentés en eau souterraine. La formule utilisée pour calculer le niveau de risque attribue automatiquement un niveau de risque de départ plus élevé à ces types de systèmes.

La figure suivante indique les facteurs participant au niveau de risque associé à la source.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.7 – Facteurs de risque associés à la source



3.3.6 Catégorie de risque « Conception » – Système d'aqueduc

Le niveau de risque moyen associé à la conception est de 5,9. Ce résultat selon le type de source est le suivant :

- niveau de risque de 5,7 pour l'eau souterraine;
- niveau de risque de 7,0 pour l'eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- niveau de risque de 6,9 pour l'eau de surface;
- niveau de risque de 4,2 pour les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal (ATM).

Les systèmes alimentés en ESIDES présentent un niveau de risque associé à la conception plus élevé, probablement parce que la source d'eau originale a été considéré comme étant une eau souterraine et que, par conséquent, le seul traitement requis a été la désinfection. Le niveau de traitement requis pour une source ESIDES a été rehaussé pour devenir équivalent à celui qui est requis pour une source d'eau de surface. Cinq des systèmes alimentés en ESIDES présentent un niveau de risque élevé, un de ces systèmes présente un risque moyen, et le dernier présente un risque faible.

Dans le cadre de l'approche à barrières multiples, le traitement de l'eau par chloration est maintenant requis pour tous les systèmes d'alimentation en eau. De façon générale, le niveau de risque associé à la conception d'un système alimenté en eau souterraine est plus élevé si aucun système de désinfection n'est en place, ou si le temps de contact est insuffisant pour assurer un processus de chloration adéquat.

Un risque plus élevé, associé aux systèmes alimentés en eau de surface et relevant d'un ATM, est généralement dû à un dépassement des concentrations minimales acceptables (CMA) de sous-produits de désinfection dans l'eau traitée ou dans le système de distribution.

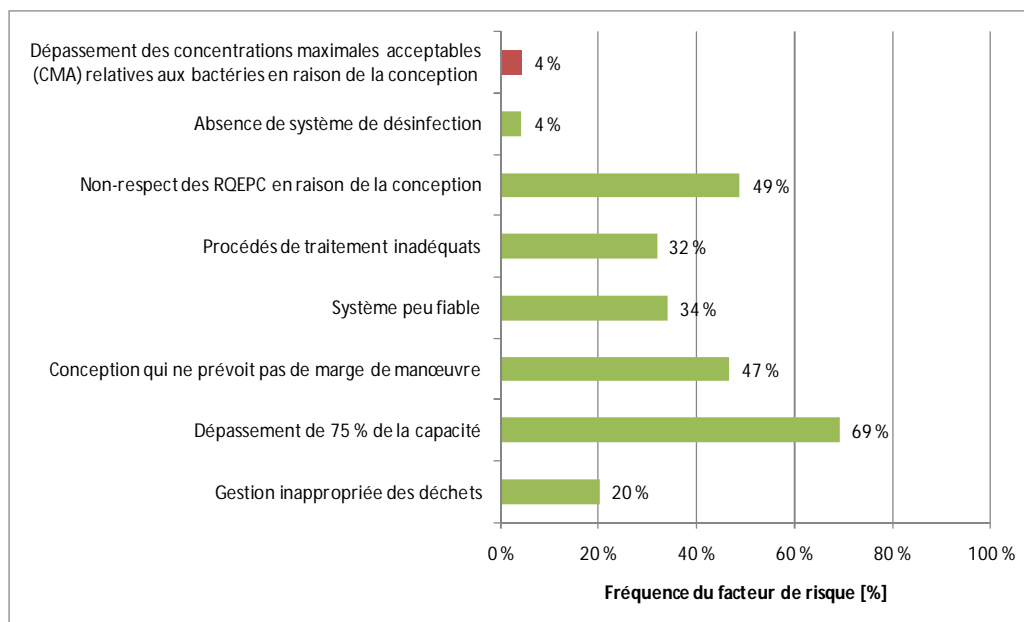
Plusieurs facteurs clés expliquent les résultats du niveau de risque associé à la conception, notamment les suivants :

- non-respect des *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (RQEPC)*;

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

- dépassement des concentrations maximales acceptables (CMA) relatives aux bactéries prescrites dans les RQEPC;
- absence de système de désinfection ou système de désinfection non utilisé;
- absence de traitement approprié pour satisfaire aux exigences des protocoles du MAINC;
- problèmes de fiabilité du système;
- capacité nominale presque atteinte ou dépassée;

Figure 3.8 – Facteurs de risque associés à la conception



Il suffit que le facteur de risque associé à la conception représenté en rouge s'applique au système d'aqueduc pour que celui-ci se fasse attribuer un niveau de risque élevé, peu importe les résultats des autres catégories de risque.

3.3.7 Catégorie de risque « Exploitation » – Système d'aqueduc

Le niveau de risque moyen associé à l'exploitation est de 5,9. Ce résultat selon le type de source est le suivant :

- niveau de risque de 5,9 pour l'eau souterraine;
- niveau de risque de 7,3 pour l'eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- niveau de risque de 6,1 pour l'eau de surface;
- niveau de risque de 4,0 pour les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal (ATM).

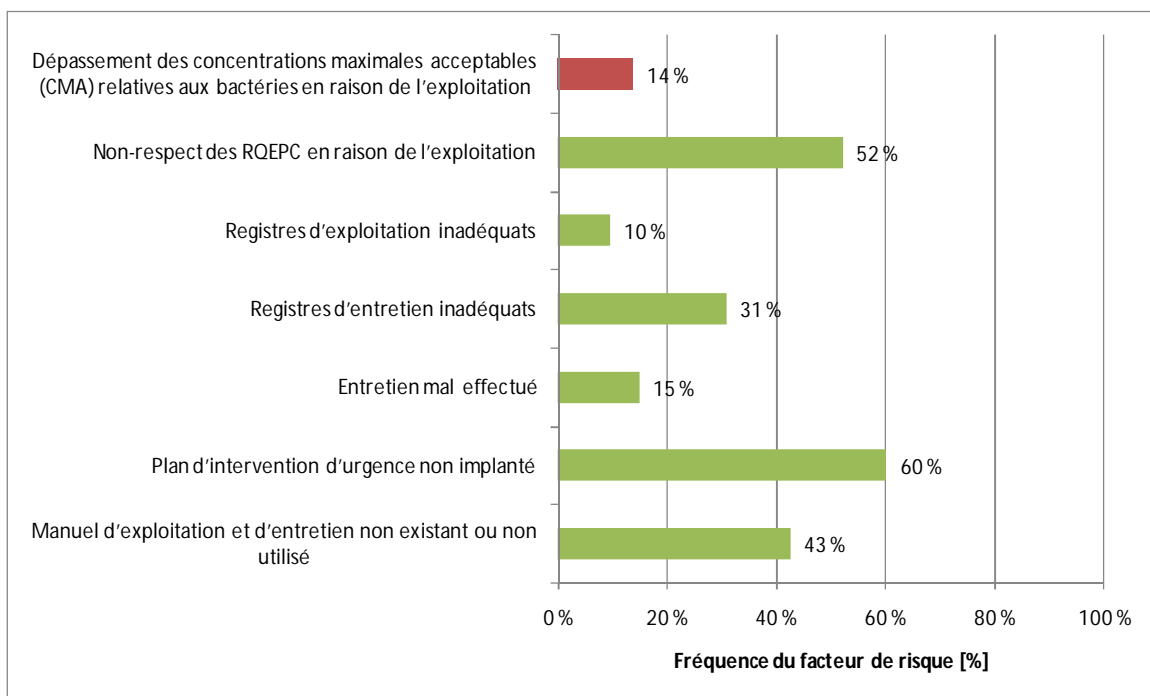
Plusieurs facteurs clés expliquent le niveau de risque associé à l'exploitation du système d'aqueduc, notamment les suivants :

- non-respect des *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* (RQEPC);

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

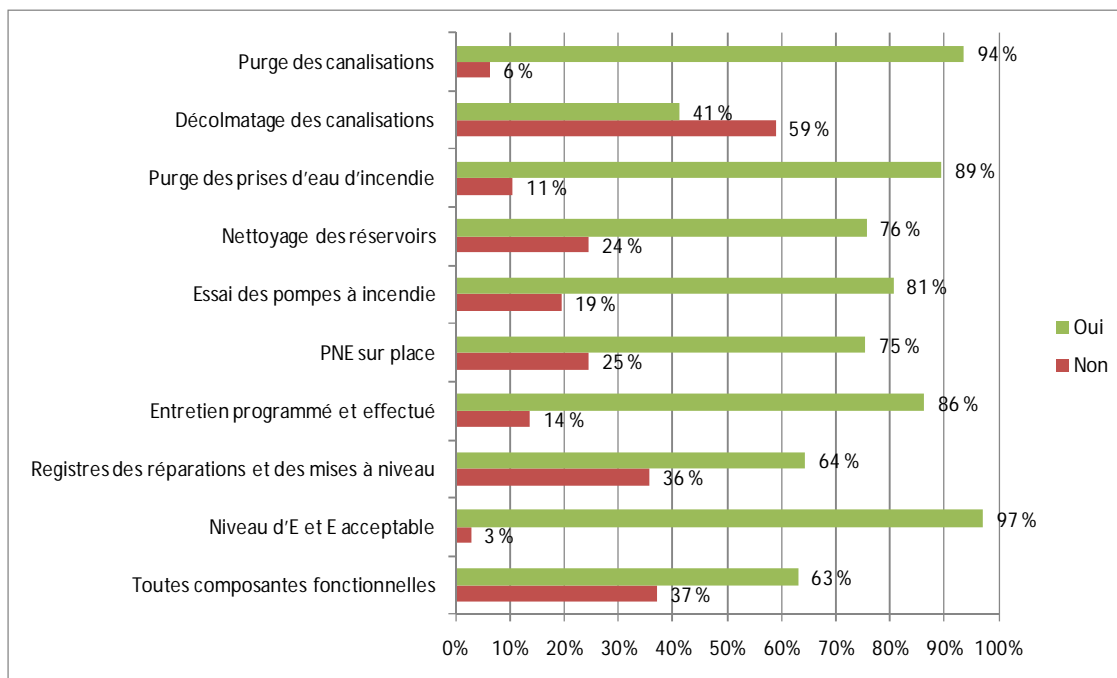
- dépassement des concentrations maximales acceptables (CMA) relatives aux bactéries prescrites dans les RQEPC;
- mauvaise tenue des registres d'entretien;
- entretien général du système insuffisant;
- plan d'intervention d'urgence non implanté;
- manuel d'exploitation et d'entretien non disponible ou non utilisé.

Figure 3.9 – Facteurs de risque associés à l'exploitation



Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.10 – Résumé des observations : Pratiques d'exploitation des systèmes d'aqueduc



Une ou plusieurs composantes majeures ne fonctionnent pas pour 37 % des systèmes. Bien que les opérateurs d'environ 94 % des systèmes effectuent une purge des canalisations et que les opérateurs d'environ 89 % des systèmes effectuent une purge des prises d'eau d'incendie, seulement 41 % de ces opérateurs procèdent régulièrement au décolmatage des conduites principales. Le nettoyage des réservoirs est effectué pour 76 % des systèmes et l'essai des pompes à incendie est effectué pour 81 % des systèmes. Un registre d'entretien et de réparation des systèmes n'était disponible que pour 64 % des systèmes.

3.3.8 Catégorie de risque « Rapports » – Système d'aqueduc

Le niveau de risque moyen associé aux rapports est de 6,3. Ce résultat selon le type de source est le suivant :

- niveau de risque de 6,4 pour l'eau souterraine;
- niveau de risque de 7,0 pour l'eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- niveau de risque de 5,5 pour l'eau de surface;
- niveau de risque de 6,0 pour les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal (ATM).

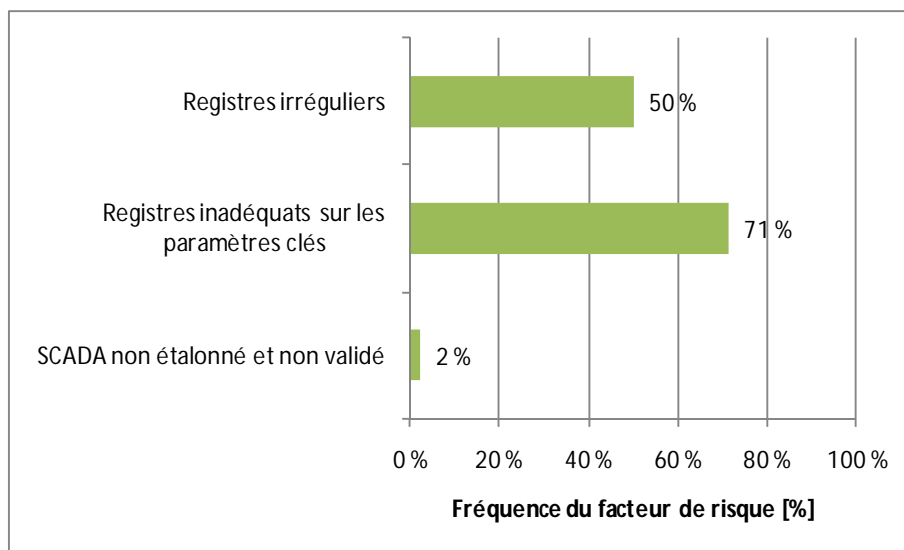
Pour la majorité des systèmes (71 %), une mauvaise tenue des registres et des rapports produits de manière irrégulière sont les facteurs principaux du niveau de risque associé aux rapports. Dans le cas des systèmes comportant un système d'acquisition et de contrôle des données (SCADA), certains opérateurs contribuent avec succès à minimiser le niveau de risque en étalonnant les instruments pour s'assurer que les données enregistrées sont exactes.

Il faut prendre en compte le fait que les systèmes ont été évalués selon les exigences des protocoles du MAINC relatifs à la surveillance et à la production de rapports. En général, la surveillance du système et

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

la production de rapports par les opérateurs ne respectent pas ces exigences. La sensibilisation et la formation des opérateurs pourraient améliorer grandement les résultats du niveau de risque.

Figure 3.11 – Facteurs de risque associés aux rapports



3.3.9 Catégorie de risque « Opérateurs » – Système d'aqueduc

Le niveau de risque moyen associé à l'exploitation est de 1,5. Des cinq catégories de risque, c'est la catégorie qui présente le niveau de risque moyen le moins élevé et c'est une des catégories qui contribue à abaisser le niveau de risque des systèmes d'aqueduc de façon significative dans la région de la Saskatchewan.

La plupart des opérateurs de la région de la Saskatchewan sont dotés de la certification conforme. Cependant, un système ne comporte pas d'opérateur principal, et 11 systèmes de traitement et 13 systèmes de distribution ne comportent pas d'opérateur de remplacement. Le niveau de risque moyen associé aux opérateurs selon le type de source est le suivant :

- niveau de risque de 1,4 pour l'eau souterraine;
- niveau de risque de 2,1 pour l'eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES);
- niveau de risque de 1,6 pour l'eau de surface;
- niveau de risque de 1,0 pour les systèmes relevant d'un accord de transfert municipal (ATM).

Le tableau 3.5 montre dans quelle mesure les systèmes existants ont des opérateurs principaux et de remplacement dotés d'une certification conforme. Des 92 systèmes exigeant un opérateur certifié pour le système de traitement de l'eau, 20 % n'avaient pas d'opérateur principal doté d'une certification conforme, et 71 % n'avaient pas d'opérateur de remplacement doté d'une telle certification. Des 97 systèmes exigeant un opérateur certifié pour le système de distribution, 11 % n'avaient pas d'opérateur principal doté d'une certification conforme, et 57 % n'avaient pas d'opérateur de remplacement doté d'une telle certification.

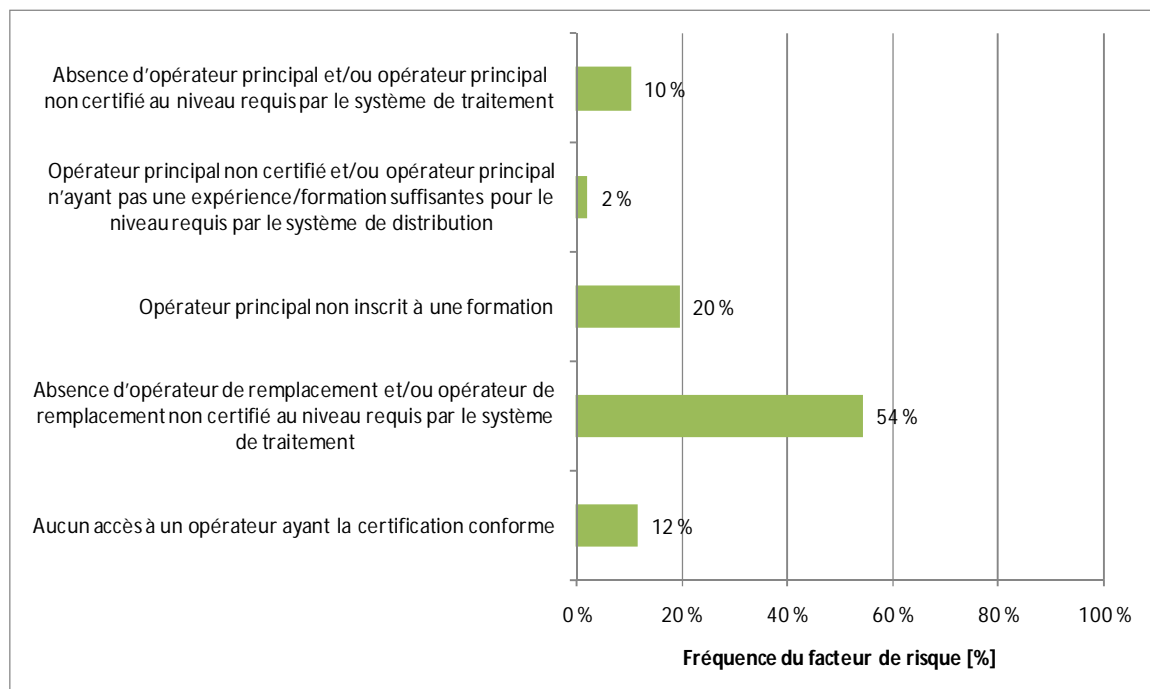
Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Tableau 3.5 – Système d'aqueduc : Statut des opérateurs pour la région de la Saskatchewan

	Opérateur principal		Opérateur de remplacement	
	Traitement	Distribution	Traitement	Distribution
Nombre de systèmes actuellement sans opérateur	1	1	11	13
Nombre de systèmes dont les opérateurs ne sont pas certifiés	8	10	39	40
Nombre de systèmes dont les opérateurs sont certifiés, mais pas au niveau requis par le système	9	0	15	2
Nombre de systèmes dont les opérateurs sont dotés de la certification adéquate	74	86	27	42
Nombre de systèmes dont les opérateurs n'ont pas à être certifiés	11	6	11	6
Nombre total de systèmes	103	103	103	103

Les facteurs couramment associés à un niveau de risque élevé sont indiqués à la figure 3.12. Une certification et une formation insuffisantes, ainsi que l'absence d'opérateur principal ou de remplacement font partie de ces facteurs.

Figure 3.12 – Facteurs de risque associés aux opérateurs



Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

3.4 Évaluation du niveau de risque associé aux eaux usées

On a procédé à une évaluation du niveau de risque pour chaque système d'épuration des eaux usées, conformément au document *Management Risk Level Evaluation Guidelines for Water and Wastewater Systems in First Nations Communities* (en anglais seulement) du MAINC. Le niveau de risque de chaque installation est classé selon les catégories suivantes : milieu récepteur des effluents, conception, exploitation, rapports et opérateurs. Les niveaux de risque de ces cinq catégories sont ensuite utilisés pour déterminer le niveau de risque global du système. Le risque global est une moyenne pondérée des résultats des principaux niveaux de risque.

Chacune des cinq catégories de risque, ainsi que le niveau de risque global du système, se voit attribuer un résultat de 1 à 10. Un niveau de risque compris entre 1,0 et 4,0 correspond à un risque faible, un niveau de risque compris entre 4,1 et 7,0 correspond à un risque moyen, et un niveau de risque compris entre 7,1 et 10,0 correspond à un risque élevé.

Des 88 systèmes d'épuration des eaux usées inspectés :

- 4 sont considérés comme présentant un niveau de risque global élevé;
- 44 sont considérés comme présentant un niveau de risque global moyen;
- 40 systèmes sont considérés comme présentant un niveau de risque global faible.

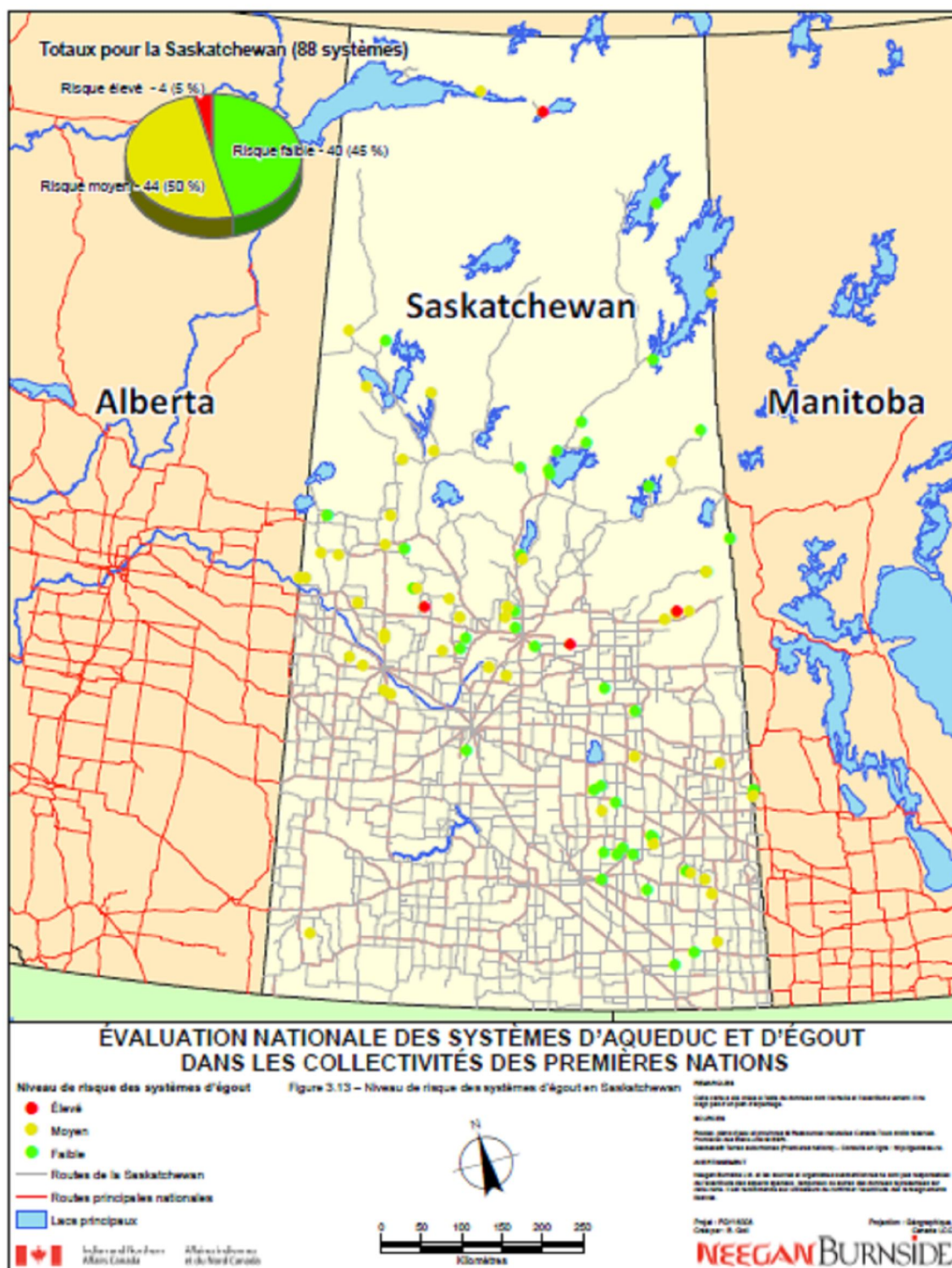
Tous les systèmes d'égout relevant d'un accord de transfert municipal présentent un faible risque.

L'annexe E.2 comprend un tableau qui résume la corrélation entre les catégories de risque et le risque global.

La figure 3.13 indique la répartition géographique des systèmes d'égout inspectés et de leur niveau de risque final.

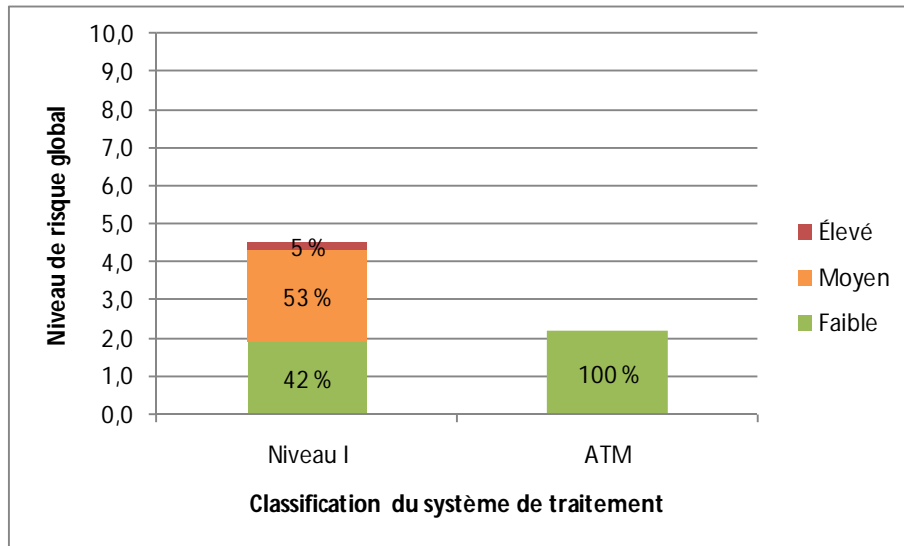
3.4.1 Niveau de risque global des systèmes selon le niveau de classification du traitement

La figure 3.14 montre la corrélation entre le niveau de risque global associé au système et le niveau de classification du système de traitement. Dans le cas des accords de transfert municipal, on tient pour acquis que la municipalité exploite le système conformément aux règlements provinciaux, ce qui fait que le niveau de risque associé au milieu récepteur des eaux usées est faible.



Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.14 – Profil de risque fondé sur la classification du système d'épuration des eaux usées



3.4.2 Niveau de risque global du système selon le nombre de branchements

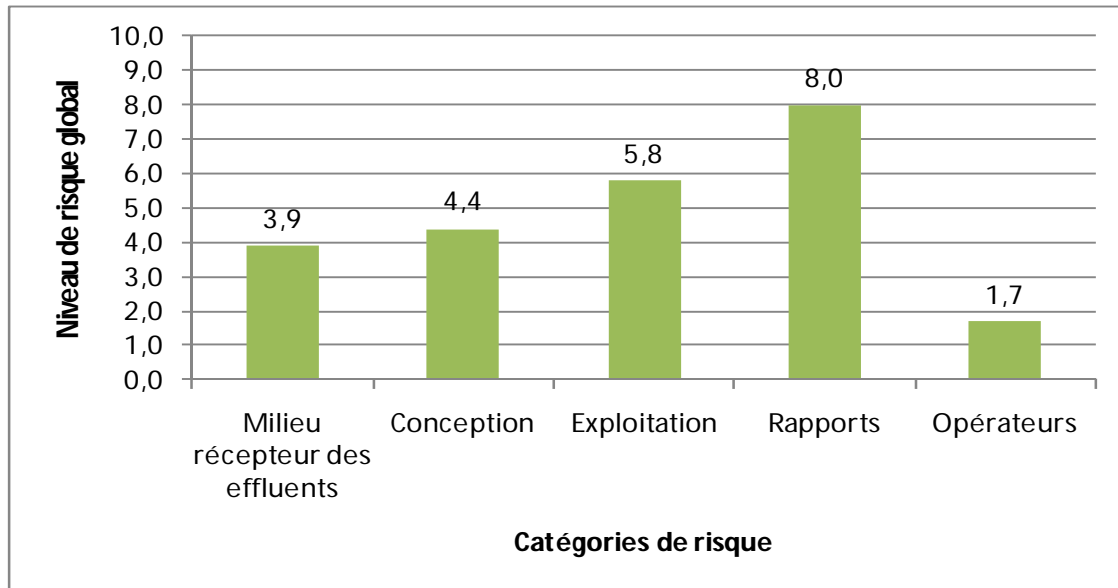
Dans la région de la Saskatchewan, il n'y a pas de lien évident entre le niveau de risque global du système et le nombre de branchements.

3.4.3 Catégories de risque – Système d'égout

Le niveau de risque global est déterminé d'après cinq catégories de risque : milieu récepteur des effluents, conception, exploitation, rapports et opérateurs. Chacune de ces catégories de risque est présentée ci-dessous.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.15 – Système d'égout : Profil de risque fondé sur les catégories de risque



	Effluents	Conception	Exploitation	Rapports	Opérateurs
Risque	3,9	4,4	5,8	8,0	1,7
Minimum	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Maximum	10,0	8,0	10,0	10,0	8,0
Écart-type	2,4	2,2	2,5	3,5	1,8

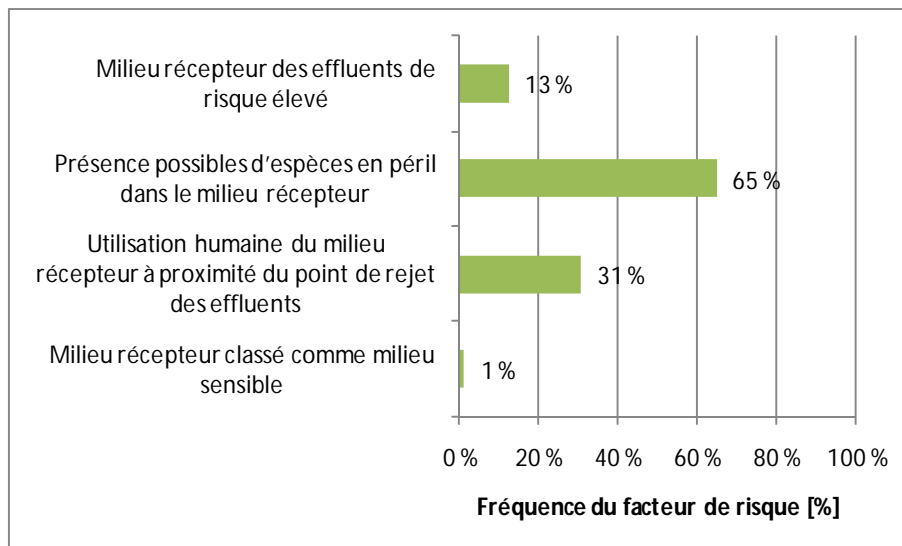
3.4.4 Catégorie de risque « Milieu récepteur des effluents » – Système d'égout

Le niveau de risque moyen associé au milieu récepteur des effluents est de 3,9, et la distribution des résultats pour ce niveau de risque est assez uniforme. Les facteurs clés sont les suivants :

- la distance entre l'environnement récepteur et les espèces à risque;
- l'utilisation humaine du milieu récepteur, par exemple pour la pêche ou pour des activités récréatives, ou comme source d'eau potable.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.16 – Facteurs de risque associés au milieu récepteur des effluents



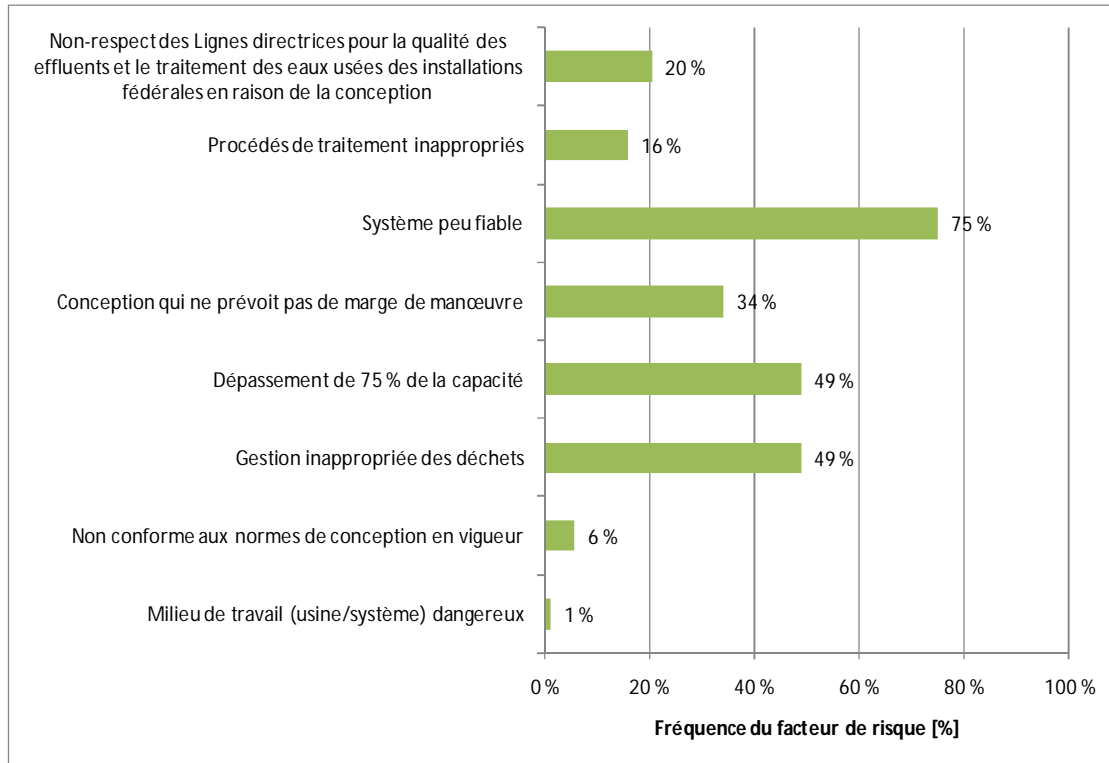
3.4.5 Catégorie de risque « Conception » – Système d'égout

Le niveau de risque moyen associé à la conception est de 4,4. Au total, 55 systèmes d'égout présentent un niveau de risque faible. La moitié des systèmes présentant un niveau de risque global élevé présentent également un niveau élevé de risque associé à la conception.

Plusieurs facteurs clés expliquent les résultats du niveau de risque associé à la conception, notamment les suivants :

- système peu fiable;
- conception qui ne prévoit pas de marge de manœuvre en vue de la demande future;
- système dépassant 75 % de la capacité nominale;
- gestion inappropriée des déchets.

Figure 3.17 – Facteurs de risque associés à la conception



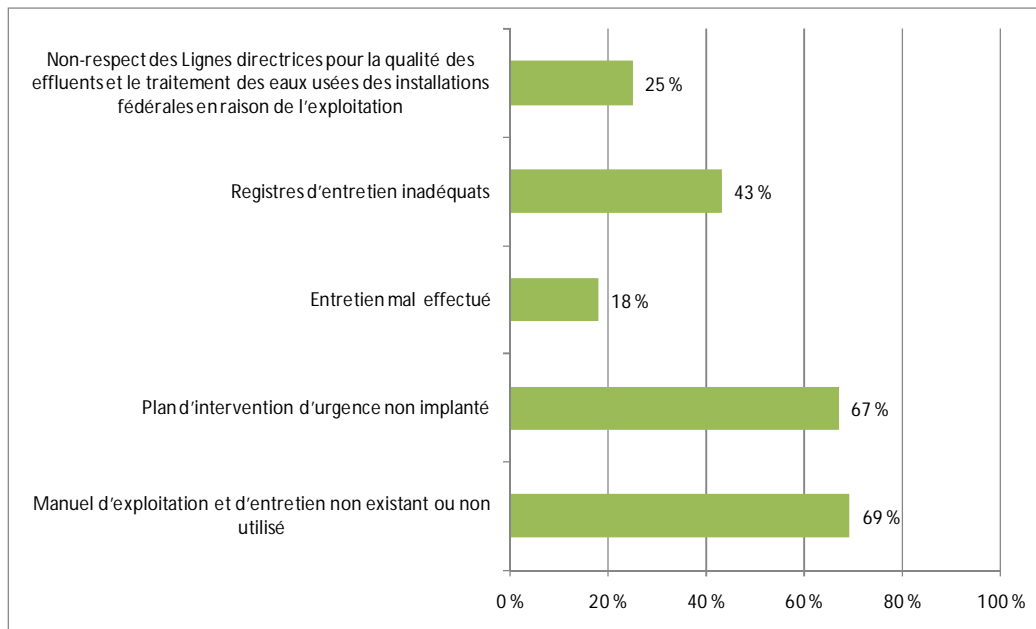
3.4.6 Catégorie de risque « Exploitation » – Système d'égout

Le niveau de risque moyen associé à l'exploitation est de 5,8. La plupart des systèmes d'égout ont obtenu un résultat du niveau de risque moyen ou élevé. Par conséquent, les mesures d'atténuation des risques sont particulièrement indiquées dans ce domaine.

Plusieurs facteurs clés expliquent l'augmentation du niveau de risque associé à l'exploitation dans la région, notamment :

- non-respect des *Lignes directrices pour la qualité des effluents et le traitement des eaux usées des installations fédérales*;
- registres d'entretien inadéquats;
- plans d'intervention d'urgence non implantés ou non utilisés;
- manuels d'exploitation et d'entretien non disponibles ou non utilisés.

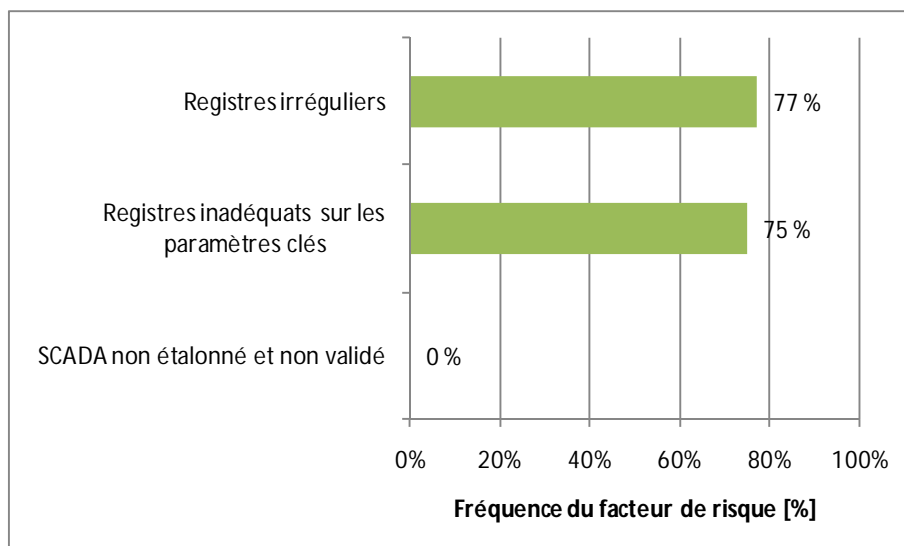
Figure 3.18 – Facteurs de risque associés à l'exploitation



3.4.7 Catégorie de risque « Rapports » – Système d'égout

Le niveau de risque moyen associé aux rapports est de 8,0. Cette catégorie de risque porte sur la tenue des registres de données sur la qualité des effluents et sur la surveillance du système par les opérateurs. Une mauvaise tenue des registres est un facteur important de l'augmentation du risque global pour de nombreuses collectivités dans la région. Au total, 20 systèmes présentent un résultat du niveau de risque associé aux rapports faible; 1 système, un résultat du niveau de risque moyen et 67 systèmes, un résultat du niveau de risque élevé.

Figure 3.19 – Facteurs de risque associés aux rapports



Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

3.4.8 Catégorie de risque « Opérateurs » – Système d'égout

Le niveau de risque moyen associé aux opérateurs est de 1,7. Ce niveau de risque est déterminé par la certification, adéquate ou non, des opérateurs. Il représente le niveau de risque moyen le plus faible de la région, parce que dans celle-ci un grand nombre d'opérateurs sont certifiés. Un seul système d'égout représente un risque élevé parce que l'opérateur principal n'est pas doté de la certification conforme et qu'il n'y a pas d'opérateur de remplacement.

Le tableau 3.6 montre dans quelle mesure les systèmes d'égout ont des opérateurs principaux et de remplacement dotés d'une certification conforme. Des 83 systèmes exigeant un opérateur certifié pour le système de traitement des eaux usées, 11 % n'avaient pas d'opérateur principal doté d'une certification conforme, et 64 % n'avaient pas d'opérateur de remplacement doté d'une telle certification. Des 84 systèmes exigeant un opérateur certifié pour le système de collecte, 12 % ne comportaient pas d'opérateur principal doté d'une certification conforme et 64 % ne comportaient pas d'opérateur de remplacement doté d'une telle certification.

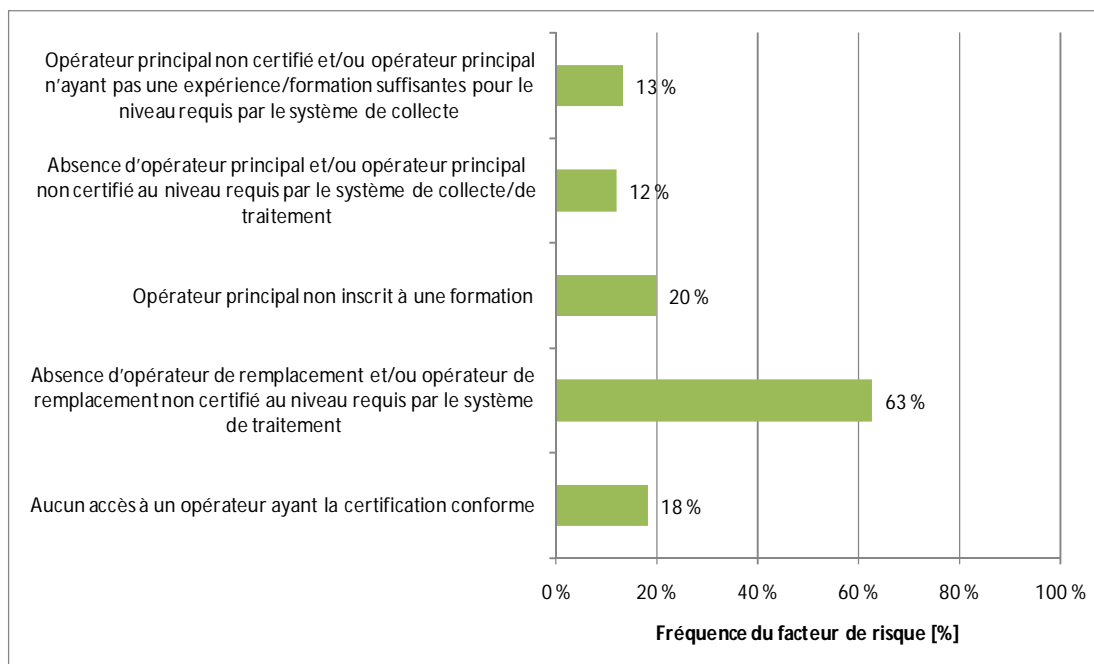
Tableau 3.6 – Système d'égout : Statut des opérateurs pour la région de la Saskatchewan

	Opérateur principal		Opérateur de remplacement	
	Traitement	Collecte	Traitement	Collecte
Nombre de systèmes actuellement sans opérateur	0	0	10	10
Nombre de systèmes dont les opérateurs ne sont pas certifiés	11	10	42	41
Nombre de systèmes dont les opérateurs sont certifiés, mais pas au niveau requis par le système	0	0	1	4
Nombre de systèmes dont les opérateurs sont dotés de la certification adéquate	72	74	30	29
Nombre de systèmes dont les opérateurs n'ont pas à être certifiés	5	4	5	4
Nombre total de systèmes	88	88	88	88

Les facteurs contribuant fréquemment à un niveau élevé de risque associé aux opérateurs sont indiqués à la figure 3.20. Une certification et une formation insuffisantes, ainsi que l'absence d'opérateur principal ou de remplacement, font partie de ces facteurs.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 3.20 – Facteurs de risque associés aux opérateurs



3.5 Plans

On a recueilli l'information concernant la disponibilité de divers documents, notamment les plans de protection des sources d'eau (PPSE), les plans de gestion de l'entretien (PGE), les manuels d'exploitation et d'entretien, et les plans d'intervention d'urgence (PIU). Les tableaux suivants fournissent un sommaire des pourcentages des Premières nations qui ont adopté de tels plans.

Tableau 3.7 – Aperçu des plans : Système d'aqueduc

Source	<i>Pourcentage des systèmes d'aqueduc pourvus d'un des plans suivants :</i>		
	Plan de protection de la source d'eau	Plan de gestion de l'entretien	Plan d'intervention d'urgence
Eau souterraine	9 %	51 %	43 %
ESIDES	0 %	43 %	14 %
ATM	S.O.	33 %	33 %
Eau de surface	6 %	71 %	41 %
Moyenne	7 %	52 %	40 %

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Tableau 3.8 – Aperçu des plans : Système d'égout

<i>Pourcentage des systèmes d'égout pourvus d'un des plans suivants :</i>	
Plan de gestion de l'entretien	Plan d'intervention d'urgence
40 %	33 %

3.5.1 Plan de protection des sources d'eau

Les plans de protection des sources d'eau sont un des éléments d'une approche à barrières multiples visant à fournir une eau potable salubre. Ces plans visent à identifier les facteurs de risque pour la source d'eau. Ils établissent également des politiques et des pratiques pour prévenir la contamination de la source et faire en sorte que le fournisseur des services d'alimentation en eau dispose des outils nécessaires pour appliquer les mesures correctrices en cas de contamination. Les plans de protection des sources d'eau s'appliquent aux sources d'eau souterraine tout comme aux sources d'eau de surface.

On rapporte que seulement 7 % des systèmes inspectés sont dotés d'un plan de protection des sources d'eau.

3.5.2 Plans de gestion de l'entretien

Les plans de gestion de l'entretien visent à améliorer l'efficacité des activités d'entretien. Ils servent à planifier et à documenter les activités d'entretien préventif, et à documenter l'entretien non prévu. Ces plans permettent une approche proactive, par opposition à une approche réactive, et lorsqu'ils sont correctement élaborés, ils permettent d'optimiser les dépenses liées à l'entretien, de réduire les interruptions de service et de prolonger la durée de vie des biens.

Un plan de gestion de l'entretien est en place pour environ 52 % des systèmes d'aqueduc et 40 % des systèmes d'égout.

3.5.3 Plans d'intervention d'urgence

Les plans d'intervention d'urgence (PIU) sont des documents faciles à consulter et destinés à aider les opérateurs et les autres intervenants à gérer les situations d'urgence. De tels plans doivent être en place pour les systèmes d'aqueduc et pour les systèmes d'égout. Ils comprennent les personnes-ressources à contacter en cas d'urgence (organismes, entrepreneurs, fournisseurs, etc.), et un plan de communication. Les plans d'intervention d'urgence indiquent les mesures correctrices recommandées pour les urgences « prévisibles », ainsi que des méthodes d'intervention pour les situations imprévues. Il s'agit essentiellement de la dernière barrière potentielle dans le cadre d'une approche à barrières multiples pour la protection des sources d'eau potable et du milieu naturel, et ces plans constituent la dernière mesure d'atténuation des dommages.

Un plan d'intervention d'urgence est en place pour 40 % des systèmes d'aqueduc et 33 % des systèmes d'égout.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

4.0 Analyse des coûts

4.1 Mise aux normes (MAINC) des systèmes d'aqueduc

En 2006, le MAINC a entamé la rédaction d'une série de protocoles visant les systèmes d'aqueduc et d'égout centralisés et décentralisés des collectivités des Premières nations. Ces protocoles établissent des normes de conception, de construction, d'exploitation, d'entretien et de surveillance pour ces systèmes.

Un des objectifs de la présente étude était d'examiner les infrastructures existantes d'aqueduc et d'égout et de déterminer les coûts de leur éventuelle mise à niveau afin de les rendre conformes aux protocoles du MAINC, ainsi qu'aux lignes directrices, aux normes et aux règlements fédéraux et provinciaux. Les coûts de construction totaux estimés pour rendre les systèmes d'aqueduc conformes aux protocoles du MAINC sont de 137 millions de dollars.

Le tableau 4.1 fournit une ventilation des coûts d'immobilisation totaux estimés. L'analyse des coûts et les imprévus font l'objet d'un poste distinct. La figure 4.1 comporte un diagramme circulaire permettant de comparer les catégories de coûts. Il est à noter que le traitement, à lui seul, englobe plus de la moitié des coûts estimés.

Tableau 4.1 – Coûts de construction totaux estimés pour les systèmes d'aqueduc

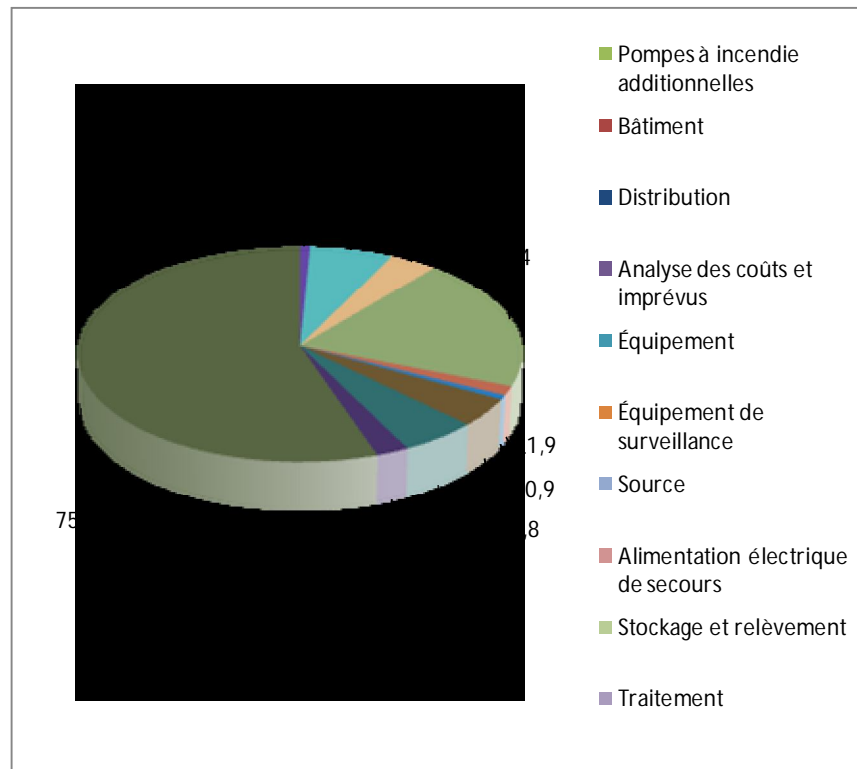
Description	Protocole – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements fédéraux – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements provinciaux – Coûts estimés
Bâtiment	8 922 150 \$	686 000 \$	2 707 050 \$
Distribution	5 097 000 \$	827 000 \$	811 000 \$
Équipement	1 903 500 \$	1 898 000 \$	81 500 \$
Pompes à incendie additionnelles	1 055 000 \$	0 \$	455 000 \$
Équipement de surveillance	874 200 \$	661 700 \$	391 700 \$
Source	5 799 300 \$	1 789 500 \$	4 908 700 \$
Stockage et relèvement	3 038 000 \$	2 510 000 \$	2 380 500 \$
Traitement	75 737 000 \$	41 815 500 \$	41 258 500 \$
Alimentation électrique de secours	7 235 000 \$	0 \$	6 300 000 \$
Analyse des coûts et imprévus	27 438 650 \$	12 572 550 \$	14 879 550 \$
Coûts de construction totaux estimés	137 099 800 \$	62 760 250 \$	74 173 500 \$

Il pourrait y avoir 34 systèmes d'aqueduc alimentés en eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES). Lors de l'estimation des coûts de mise à niveau de ces systèmes, on tient pour acquis que l'eau souterraine soit sûre, et cette hypothèse doit être confirmée par d'autres études.

Si les études concernant l'ESIDES indiquent que l'eau doit être considérée comme une eau de surface plutôt que comme une eau souterraine, une mise à niveau additionnelle sera requise afin que les protocoles du MAINC soient respectés. On estime que, selon la capacité du système et les indices sur le site, une somme additionnelle de 1,0 à 2,5 millions de dollars sera requise pour chaque système nécessitant une mise à niveau afin que le traitement corresponde au traitement d'une eau de surface.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 4.1 – Ventilation des coûts de construction estimés pour la mise aux normes (MAINC) des systèmes d'aqueduc (M\$)



On trouvera ci-dessous une ventilation de certaines des principales dépenses.

La catégorie « Traitement » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- équipement de secours de dosage des réactifs;
- équipement de secours de désinfection;
- chaînes de filtration additionnelles;
- confinement secondaire pour les composés chimiques de traitement;
- systèmes de traitement classiques pour les sources ESIDES;
- limiteurs de surtension/systèmes d'alimentation sans coupure pour l'équipement électronique important;
- augmentation de la capacité des stations de traitement de l'eau existantes.

La catégorie « Bâtiment » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- agrandissement des bâtiments pour les accommoder aux produits chimiques incompatibles;
- agrandissement des bâtiments pour offrir des pièces distinctes pour les contrôles, l'équipement électrique et le stockage de produits chimiques;
- clôtures de sécurité;
- espace de laboratoire complet, avec ventilation et plomberie;

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

- systèmes d'alarme;
- événements de réservoir grillagés.

La catégorie « Stockage et relèvement » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- agrandissement pour offrir un espace de stockage protégé contre le feu et les débits domestiques;
- événements de réservoir grillagés et tuyaux de trop-plein;
- modernisation des réservoirs existants pour inclure des chicanes (béton ou rideau), afin qu'il n'y ait pas de cloison commune entre l'eau traitée et l'eau brute, ou entre l'eau traitée et l'eau de lavage à contre-courant.

La catégorie « Plans/documentation » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- élaboration ou mise à jour des plans d'intervention d'urgence;
- élaboration ou mise à jour des systèmes de gestion de l'entretien;
- élaboration ou mise à jour des manuels d'exploitation et d'entretien;
- élaboration ou mise à jour des plans de protection des sources d'eau;
- élaboration de procédures normales d'exploitation (PNE)/de plans opérationnels (PO);
- élaboration de plans de protection des têtes de puits, incluant les recommandations relatives à l'intégrité de la tête de puits;
- dessins d'après exécution pour les registres de l'installation.

Tableau 4.2 – Coûts non liés à la construction totaux estimés pour les systèmes d'aqueduc

Description	Protocole – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements fédéraux – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements provinciaux – Coûts estimés
Formation	535 000 \$	535 000 \$	535 000 \$
Études concernant les ESIDES	988 500 \$	25 500 \$	115 500 \$
Plans/documentation	5 172 500 \$	3 992 500 \$	3 407 500 \$
Études	4 649 000 \$	3 386 000 \$	3 480 000 \$
Coûts connexes totaux estimés	11 345 000 \$	7 939 000 \$	7 538 000 \$

Les coûts additionnels annuels d'exploitation et d'entretien, indiqués au tableau 4.3, englobent les coûts annuels associés aux éléments actuellement non effectués et exigés par les protocoles, comme l'étalonnage de l'équipement de surveillance, les échantillonnages additionnels, le nettoyage des réservoirs et le salaire des opérateurs de remplacement.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Tableau 4.3 – Coûts d'exploitation et d'entretien additionnels estimés pour les systèmes d'aqueduc

Description	Coût estimé
Échantillonnage	1 087 500 \$
Exploitation	422 000 \$
Opérateurs	345 000 \$
Coûts d'exploitation et d'entretien totaux estimés	1 854 500 \$

Les coûts totaux estimés pour rendre les systèmes d'aqueduc conformes aux protocoles du MAINC, y compris les coûts de construction et les coûts non liés à la construction, sont de 148,4 millions de dollars. Cette somme exclut les coûts associés aux systèmes alimentés en ESIDES, comme indiqué précédemment.

4.2 Mise aux normes (MAINC) des systèmes d'égout

Les coûts de construction totaux estimés pour rendre les systèmes d'égout conformes aux protocoles du MAINC sont de 52 millions de dollars. On trouvera ci-dessous une liste des travaux/éléments requis, le nombre de systèmes touchés par les mises à niveau et le coût total des travaux/éléments requis.

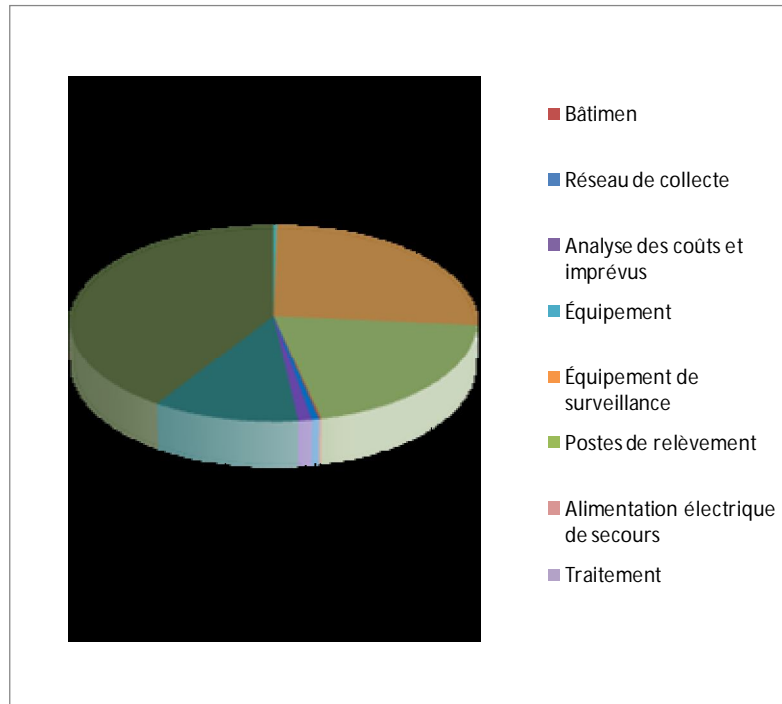
L'augmentation des capacités de traitement, le prolongement du système de collecte et l'installation de systèmes d'alimentation électrique de secours représentent environ 78 % des coûts de mise à niveau. Une augmentation de la capacité n'est requise que dans le cas de 20 systèmes, mais cette mise à niveau est très coûteuse. L'alimentation électrique de secours est une nécessité répandue, mais peu coûteuse.

Tableau 4.4 – Coûts de construction et connexes totaux estimés pour les systèmes d'égout

Description	Protocole – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements fédéraux – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements provinciaux – Coûts estimés
Bâtiment	145 500 \$	112 000 \$	142 000 \$
Réseau de collecte	13 710 000 \$	13 710 000 \$	13 710 000 \$
Équipement	81 500 \$	81 500 \$	5 500 \$
Équipement de surveillance	288 000 \$	34 000 \$	34 000 \$
Postes de relèvement	522 500 \$	422 000 \$	490 000 \$
Traitement	21 464 000 \$	16 844 000 \$	16 844 000 \$
Alimentation électrique de secours	5 675 000 \$	5 350 000 \$	5 350 000 \$
Analyse des coûts et imprévus	10 509 200 \$	9 168 700 \$	9 180 900 \$
Coûts de construction totaux estimés	52 395 700 \$	45 722 200 \$	45 756 400 \$

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Figure 4.2 – Ventilation des coûts de construction estimés pour la mise aux normes (MAINC) des systèmes d'égout (M\$)



On trouvera ci-dessous une ventilation de certaines des principales dépenses.

La catégorie « Traitement » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- installation de grillages antirongeurs sur les émissaires d'évacuation;
- agrandissement/mise à niveau des étangs de traitement des eaux usées;
- clôture de sécurité, avec portes verrouillées et signalisation.

La catégorie « Réseau de collecte » comprend les coûts associés aux éléments suivants :

- agrandissement des systèmes de collecte;
- camions additionnels pour le transport des eaux usées.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Tableau 4.5 – Coûts non liés à la construction et connexes totaux estimés pour les systèmes d'égout

Description	Protocole – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements fédéraux – Coûts estimés	Lignes directrices/ normes/ règlements provinciaux – Coûts estimés
Formation	240 000 \$	240 000 \$	240 000 \$
Plans/documentation	1 218 500 \$	703 500 \$	498 500 \$
Études	747 000 \$	516 000 \$	516 000 \$
Coûts non liés à la construction totaux estimés	2 205 500 \$	1 459 500 \$	1 254 500 \$

Les coûts d'exploitation et d'entretien additionnels annuels, indiqués au tableau 4.6, englobent les coûts annuels associés aux éléments actuellement non effectués et exigés par les protocoles, comme l'étalonnage de l'équipement de surveillance, les échantillonnages additionnels et le salaire des opérateurs de remplacement.

Tableau 4.6 – Coûts d'exploitation et d'entretien annuels additionnels estimés pour les systèmes d'égout

Description	Coût estimé
Échantillonnage	124 200 \$
Exploitation	6 000 \$
Opérateurs	55 000 \$
Coûts d'exploitation et d'entretien totaux estimés	185 200 \$

Les coûts totaux estimés pour la mise à niveau des systèmes d'égout, y compris les coûts de construction et les coûts non liés à la construction, sont de 54,6 millions de dollars.

4.3 Sommaire des coûts associés à la mise aux normes

Le tableau 4.7 fournit un sommaire des coûts associés à la mise aux normes des systèmes (protocoles du MAINC, lignes directrices, normes et règlements fédéraux et provinciaux).

Tableau 4.7 – Sommaire et comparaison des coûts associés à la mise aux normes

	Coût total estimé	
	Aqueduc	Égout
Mise aux normes (protocoles)	148 444 800 \$	54 601 200 \$
Mise aux normes (lignes directrices fédérales)	70 699 250 \$	47 181 700 \$
Mise aux normes (lignes directrices provinciales)	81 711 500 \$	47 010 900 \$

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Les tableaux suivants présentent une ventilation des coûts estimés par niveau de risque pour la mise aux normes (protocoles du MAINC).

Tableau 4.8 – Ventilation des coûts estimés par niveau de risque pour la mise aux normes (protocoles du MAINC) des systèmes d'aqueduc

Niveau de risque	Court terme	Long terme	Total
Élevé	37 000 317 \$	16 266 147 \$	73 267 341 \$
Moyen	48 583 146 \$	6 471 128 \$	73 423 200 \$
Faible	711 517 \$	453 899 \$	1 754 258 \$
Total	86 294 980 \$	23 191 174 \$	148 444 800 \$

Tableau 4.9 – Ventilation des coûts estimés par niveau de risque pour la mise aux normes (protocoles du MAINC) des systèmes d'égout

Niveau de risque	Court terme	Long terme	Total
Élevé	4 142 890 \$	0 \$	4 142 890 \$
Moyen	38 530 551 \$	6 192 \$	38 536 742 \$
Faible	11 921 567 \$	0 \$	11 921 567 \$
Total	54 595 008 \$	6 192 \$	54 601 200 \$

4.4 Travaux requis d'après le Système de rapports sur la condition des biens

Des inspections conformes au Système de rapports sur la condition des biens (SRCB) ont été effectuées pour tous les biens des systèmes d'aqueduc et d'égout. Dans le cadre de la présente évaluation, les travaux requis par le SRCB ne concernent que les réparations requises pour les installations existantes. Pour éviter tout chevauchement avec les exigences liées aux mises aux normes (protocoles), ces tableaux n'indiquent pas les coûts associés à la mise aux normes. Les deux tableaux suivants (tableau 4.10 et tableau 4.11) fournissent un sommaire des coûts d'exploitation et d'entretien, ventilés selon les biens des systèmes d'aqueduc et d'égout, respectivement.

Tableau 4.10 – Coûts d'exploitation et d'entretien identifiés par le Système de rapports sur la condition des biens pour les systèmes d'aqueduc

Code du bien	Description	Coût estimé
A5A	Bâtiments	481 825 \$
B1B	Conduites principales	240 610 \$
B1C/B1D	Traitement	1 038 400 \$
B1E	Réservoirs	166 110 \$
B1G	Réservoirs cylindriques verticaux/stations de remplissage de camion-citerne	42 100 \$
B1F	Puits communautaires	186 050 \$
B1I	Pompage basse pression	27 000 \$

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

B1H	Pompage haute pression	296 550 \$
E4A	Camions	200 \$
	Coûts totaux estimés du SRCB (aqueduc)	2 478 845 \$

Tableau 4.11 – Coûts d'exploitation et d'entretien identifiés par le Système de rapports sur la condition des biens pour les systèmes d'égout

Code du bien	Description	Coût estimé
A5B	Bâtiments	785 450 \$
B2A	Conduites d'égout	45 250 \$
B2H/B2J	Postes de relèvement et conduites de refoulement	617 150 \$
B2E/B2I	Étangs de stabilisation	2 557 800 \$
B2F	Installations septiques	7 050 \$
E3A	Camions	4 000 \$
	Coûts totaux estimés du SRCB (égout)	4 016 700 \$

4.5 Desserte des collectivités

Une analyse a été effectuée afin d'évaluer les possibilités de desserte dans 10 ans. L'analyse prévoit diverses possibilités, dont l'agrandissement des systèmes existants, la construction de nouveaux systèmes, la conclusion d'accords de transfert municipaux (si possible) et le recours aux systèmes individuels.

Des coûts d'exploitation et d'entretien théoriques ont été élaborés pour chaque possibilité, de même que les coûts du cycle de vie sur 30 ans. Les coûts associés à la mise aux normes des systèmes (protocoles du MAINC) sont compris dans les coûts de desserte, le cas échéant (c.-à-d. si les nouvelles options de desserte prévoient l'utilisation des systèmes existants).

Le tableau suivant résume les coûts d'immobilisation ainsi que les coûts d'exploitation et d'entretien totaux estimés pour les options de desserte recommandées.

Tableau 4.12 – Coûts de desserte futurs

	Coût total estimé		Coût par branchement	
	Aqueduc	Égout	Aqueduc	Égout
Coûts de desserte futurs	400 000 000 \$	280 000 000 \$	18 600 \$	13 100 \$
Coûts d'E et E annuels futurs	37 500 000 \$	21 200 000 \$	1 700 \$	1 000 \$

Les services existants dans la région de la Saskatchewan incluent des branchements par canalisation et par camion-citerne, et des services individuels. On retrouve dans la plupart des collectivités une zone centrale plus dense aux alentours des immeubles communautaires, généralement desservis par canalisation, avec canalisations pour la protection contre le feu et égouts à écoulement par gravité, et des lots ruraux, desservis par des canalisations d'eau à basse pression, des camions-citernes ou des puits individuels pour ce qui est de l'eau, et par des camions-citernes ou des installations septiques privées pour ce qui est des eaux usées.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Dans l'évaluation des futures options de service, on a pris en compte l'emplacement de nouvelles habitations dans les zones centrales avec service par canalisation, ou dans les zones rurales, par canalisations d'eau à basse pression ou grâce à des installations individuelles. Dans la plupart des cas, les services par canalisations d'eau et d'eaux usées représentaient l'option la plus économique, ainsi que celle correspondant au plus haut niveau de service, si on prévoit que les nouvelles habitations seront construites dans un lotissement plus dense et jouxtant les secteurs déjà desservis. Si les résidents choisissent de construire des maisons dans des zones isolées, des services individuels ou par camion-citerne peuvent être plus appropriés.

Dans l'évaluation des services futurs, on n'a pas pris en compte la modification des services aux habitations existantes, sauf lorsque ces services posaient un risque pour la santé ou de graves préoccupations opérationnelles. Dans certaines parties de la région, l'eau fournie par les puits individuels a une concentration naturelle de métaux comme le plomb, l'arsenic ou l'uranium dépassant les limites fédérales. D'autres puits privés sont installés sans protection de la tête de puits ou sans tubage adéquat, et sont vulnérables à la contamination bactériologique à partir de la surface. Il est possible de remplacer certains de ces puits par des citernes pour la livraison par camion ou d'effectuer des branchements aux canalisations d'eau à basse pression.

Des installations septiques privées sont largement utilisées dans toute la région, et ces systèmes posent souvent des problèmes opérationnels à cause de mauvaises conditions de sol ou de mauvaises techniques d'installation. Bien que la région offre depuis longtemps un programme de partage des coûts pour motiver les conversions d'installations septiques individuelles d'évacuation en surface en installation de rejet subsurface, comme des champs d'épuration, des monticules ou des puits d'infiltration, un grand nombre d'installations septiques continuent de reposer sur des systèmes d'évacuation en surface.

Les incitations au partage des coûts au sein des régions ont essentiellement éliminé l'utilisation des systèmes d'étangs unifamiliaux, mais des efforts additionnels seront nécessaires pour réduire les risques actuels pour l'environnement et la santé associés aux systèmes d'évacuation en surface. La plupart du temps, il devrait être possible de remplacer les systèmes d'évacuation en surface par des installations d'élimination subsurface construites sur mesure ou par un service de transport par camion-citerne. Des canalisations d'eaux usées à faible pression peuvent constituer une autre solution viable à certains endroits, bien que ces canalisations ne soient pas très utilisées dans la région.

On tient pour acquis que les habitations sans service de la région de la Saskatchewan ne soient pas rénovées et qu'elles doivent être remplacées. Les inspections ont confirmé qu'il y a un total de 44 habitations sans services d'égout et 45 habitations sans aucune forme de service. Le coût de remplacement de ces unités d'habitation n'a pas été pris en compte dans la présente étude.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

5.0 Sommaire régional

Les 69 Premières nations de la région de la Saskatchewan dotées d'infrastructures d'aqueduc et d'égout ont reçu la visite d'évaluateurs au cours du présent projet. De ces Premières nations, 9 (ou 9 %) sont desservies par des systèmes d'aqueduc relevant d'un accord de transfert avec une municipalité avoisinante, tandis que 5 collectivités sont desservies par des systèmes d'égout relevant d'un accord de transfert municipal. La majorité des collectivités comportent une zone centrale desservie par canalisation et des zones éloignées desservies par des installations septiques et des puits individuels ou par camion-citerne. Une seule Première nation est entièrement desservie par puits individuels, et deux Premières nations sont desservies entièrement par des installations septiques individuelles.

Selon le MAINC, un « service public » dessert cinq habitations ou bâtiments communautaires ou plus. En Saskatchewan, cependant, un « service public » a été défini comme un système fournissant des services à trois habitations ou plus, ce qui fait qu'il existe de nombreux systèmes pour trois habitations.

Dans la région de la Saskatchewan, il y a 27 systèmes d'aqueduc et 4 systèmes d'égout considérés comme présentant un risque élevé. Bien que plusieurs facteurs contribuent au niveau de risque, l'analyse suggère que le MAINC, Santé Canada et les conseils de bande devraient accorder la priorité aux questions de conception et d'opération, particulièrement lorsqu'il s'agit de protection de la santé publique ou de l'environnement. Les systèmes d'aqueduc à risque élevé de la région nécessitent généralement des mises à niveau ou des procédures opérationnelles améliorées pour satisfaire aux RQEPC.

Selon l'évaluation, le MAINC, les Premières nations et Santé Canada peuvent réduire le risque de façon importante en s'assurant que tous les systèmes d'aqueduc et d'égout sont conçus et construits en accord avec les protocoles du MAINC, et qu'ils sont exploités conformément aux meilleures pratiques de gestion.

Le fait que 69 % des systèmes d'aqueduc aient dépassé de 75 % leur capacité nominale suscite des préoccupations importantes. Les normes passées qui ont favorisé l'utilisation d'un débit de 180 L/p/j pour la conception des systèmes d'aqueduc par canalisation ont, d'une part, contribué au problème de capacité des installations de traitement de l'eau dans la région. Bien que la région de la Saskatchewan ait pris en 2004 l'initiative d'augmenter les taux de consommation minimums pour la conception des systèmes par canalisation pour le faire passer à 235 L/p/j par le biais d'une notice d'utilisation locale, les taux utilisés aux fins de conception sont toujours insuffisants par rapport aux données sur la consommation réelle d'eau, qui est actuellement de 280 L/p/j, en moyenne.

Les concentrations d'ammoniac dans l'eau, qui perturbent les ajouts d'hypochlorite de sodium, sont un problème récurrent. L'utilisation de chloration ou d'un prétraitement avec échange d'ions ou filtration par membrane peut dans ce cas représenter une solution.

En termes de développement positif, la région de la Saskatchewan a réduit de manière importante les niveaux de risque grâce à un programme très dynamique et efficace qui facilite la certification des opérateurs des systèmes d'aqueduc et d'égout des Premières nations. Ce programme est soutenu par un programme régional efficace de formation itinérante, qui fournit aux opérateurs des Premières nations un personnel de formation compétent et engagé par l'entremise de la Saskatchewan Water Corporation, du Grand conseil de Saskatoon, du Grand conseil de Prince Albert et du Meadow Lake Tribal Council. Le fait que les résultats moyens du niveau de risque associé aux opérateurs de systèmes d'aqueduc et d'égout soient si bas (1,5 pour les systèmes d'aqueduc et 1,7 pour les systèmes d'égout) témoigne du succès de ces programmes. On pourrait aussi réduire le risque en complétant divers outils de planification, incluant des plans de protection des sources d'eau, des plans de gestion de l'entretien et des plans d'intervention d'urgence. Actuellement, seulement 7 % des systèmes d'aqueduc de la région comportent un plan de protection de la source d'eau.

Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations
Rapport de synthèse régional – Saskatchewan – Version finale
Janvier 2011

Diverses Premières nations ont fait remarquer que les budgets actuels d'exploitation et d'entretien sont souvent insuffisants pour retenir les opérateurs, pour permettre le remplacement continu des composantes et pour répondre à toutes les exigences relatives à la surveillance et à la tenue des registres. Un examen régional des coûts unitaires actuels d'exploitation et d'entretien des infrastructures d'aqueduc et d'égout pourrait s'avérer justifié.

La région de la Saskatchewan s'appuie uniquement sur des systèmes d'étang pour les systèmes communautaires d'épuration des eaux usées. Un certain nombre d'étangs semblent connaître des fuites. On ne sait pas si ces pertes étaient originalement intentionnelles, et il serait approprié de chercher à savoir si cette pratique a des effets négatifs.

L'échantillonnage des eaux usées avant le rejet des effluents est une autre question à examiner pour pouvoir minimiser le risque global de façon significative. Bien que certains opérateurs prélèvent des échantillons, procèdent à des essais et enregistrent la qualité des effluents avant le rejet, cette pratique n'est pas uniforme dans la région. Pour s'attaquer à la question du niveau de risque associé aux opérateurs des systèmes d'égout, le MAINC, avec les Premières nations, Santé Canada ou Environnement Canada, pourrait élaborer un protocole d'échantillonnage, d'essai, de production de rapports et de surveillance.

Dans la région de la Saskatchewan, on utilise des canalisations à basse pression pour effectuer le branchement de nombreuses habitations rurales. L'utilisation d'installations septiques est largement répandue, mais de nombreuses observations concernant leur exploitation soulèvent des inquiétudes. Les systèmes individuels de rejet en surface soulèvent des préoccupations d'ordre sanitaire et environnemental.

Annexe A
Glossaire

Annexe A – Glossaire des termes, abréviations et acronymes

Accord de transfert municipal (ATM) – Un accord de transfert municipal (ATM) permet à une Première nation de s’approvisionner en eau traitée ou d’évacuer ses eaux usées chez une municipalité, une autre Première nation ou une entité corporative (p. ex. un casino) avoisinante, en vertu d’une entente officielle entre les deux parties.

Aération (voir aussi « étang de stabilisation ») – Procédé qui met un liquide (en général de l’eau) en contact avec l’air. L’aération peut se faire par barbotage d’air dans l’eau, par pulvérisation de l’eau dans l’air, par ruissellement de l’eau en cascades ou par agitation mécanique. L’aération sert à éliminer, par stripage, des gaz dissous dans l’eau et/ou à introduire de l’oxygène dans l’eau.

Ammoniac (voir aussi « eau potable » et « exigences relatives à la qualité des effluents ») – Combinaison gazeuse d’azote et d’hydrogène (NH₃). Gaz à odeur piquante, incolore et alcalin, très soluble dans l’eau et facilement liquéfiable par pression et par le froid. L’ammoniac est utilisé à plusieurs fins dans le traitement de l’eau et des eaux usées, par exemple pour le réglage du pH. Il est aussi utilisé en combinaison avec le chlore dans la production d’eau potable. La présence d’ammoniac, sous forme de sous-produit d’agent de nettoyage, est courante dans les eaux usées industrielles. Ce composé chimique a des répercussions sur les humains et sur l’environnement. L’ammoniac peut être éliminé dans des étangs de stabilisation et dans des stations d’épuration mécanique.

Analyse des métaux (complète) – En laboratoire, l’analyse complète des métaux est effectuée au moyen d’un spectromètre de masse à plasma inductif (ICP-MS) pour déterminer les concentrations de métaux traces dans les échantillons d’eau. Ces spectromètres permettent de détecter plus de 20 métaux traces en une seule analyse.

Approche à barrières multiples – Approche visant à assurer la salubrité de l’eau potable. Auparavant, le terme « barrières multiples » ne s’appliquait qu’aux barrières concernant le traitement même de l’eau brute destinée à la consommation. La portée de cette approche a été élargie afin d’inclure les éléments clés d’un système d’eau potable et elle vise à assurer la distribution d’eau potable salubre. Les barrières peuvent être de nature physique (p. ex. filtres) ou administrative (p. ex. planification).

Aquifère (confiné) – Un aquifère confiné est une couche de sol ou de roches sous-jacente à la surface qui est saturée d’eau. Situé entre des couches de matériaux imperméables, l’aquifère contient de l’eau sous pression qui jaillit à sa surface lorsqu’un puits est creusé. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d’eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Aquifère (non confiné) – Dans un aquifère non confiné, la surface d’eau supérieure (surface libre de la nappe) est soumise à la pression atmosphérique et donc peut s’élever et s’abaisser. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d’eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Arsenic – Élément métallique qui forme divers composés. L'arsenic existe à l'état naturel en faibles concentrations, surtout en combinaison avec l'oxygène, le chlore et le soufre : on parle alors de composés inorganiques de l'arsenic. L'arsenic organique est, quant à lui, lié au carbone ou à l'hydrogène, et il est présent dans les plantes et les animaux. L'arsenic inorganique est plus toxique pour les humains que l'arsenic organique. Des niveaux élevés d'arsenic inorganique dans la nourriture ou dans l'eau peuvent être mortels.

Assurance de la qualité/contrôle de la qualité (AQ/CQ) – Ensemble des activités de gestion de la qualité visant à assurer le respect des exigences de qualité.

Aucune – Signifie que le système de traitement et/ou de distribution/collecte n'a pas été classifié.

Avis relatif à la qualité de l'eau potable (AQEP) – Les avis relatifs à la qualité de l'eau potable sont des mesures de prévention qui protègent la santé publique contre les polluants hydriques pouvant être présents dans l'eau potable, et sont émis régulièrement dans les collectivités et les municipalités partout au Canada. Les avis relatifs à la qualité de l'eau potable peuvent être émis dans toute collectivité et comportent les *avis d'ébullition de l'eau*, les *avis de ne pas consommer*, et les *avis de non-utilisation*. (Fiche d'information de AINC)

Bactérie(s) – Organismes vivants microscopiques habituellement formés d'une seule cellule. Les bactéries peuvent aider à combattre la pollution en éliminant ou décomposant les matières organiques ou d'autres polluants aquatiques contenus dans les eaux usées. Certaines bactéries peuvent causer des problèmes de santé à la faune, à la flore et à l'être humain. Les bactéries se trouvent principalement dans les intestins et les matières fécales des animaux et des humains. La présence de bactéries *coliformes* dans l'eau indique qu'elle est contaminée par des eaux d'égout brutes ou partiellement traitées. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Boues d'épuration – Dépôts solides ou liquides produits par la décantation des matières en suspension durant le traitement des eaux usées. Les boues comprennent les précipités produits par le traitement chimique ou biologique des eaux usées.

Capacité (réelle par opposition à nominale) -- Capacité du système de traitement. La capacité nominale fait référence au débit proposé par le concepteur ou le fabricant. Si le système n'est pas exploité selon les paramètres nominaux, la capacité réelle sera inférieure à la capacité nominale, par exemple à cause de pompes défectueuses, de filtres colmatés ou non conformes au Protocole (le Protocole exige deux trains de filtration, pour que le deuxième train de filtration prenne le relais pendant que le premier est en cours de nettoyage ou de réparation, ce qui n'était pas exigé clairement auparavant; la capacité réelle correspond donc à la moitié de la capacité nominale).

Catégorie de risque – Le risque global est établi d'après cinq catégories de risque : source d'eau/milieu récepteur des effluents, conception, exploitation, rapports et opérateurs.

Certification en installations de traitement – Niveau de certification de l'opérateur d'une installation de traitement et de distribution d'eau ou d'une installation de traitement et de collecte des eaux usées.

Chicane (béton et/ou rideau) – Barrières imperméables verticales ou horizontales placées dans un étang ou dans un réservoir. Les chicanes dirigent l'eau de façon qu'elle s'écoule sur le plus long trajet possible dans le réservoir afin d'éviter le court-circuitage du traitement. Dans le cas du traitement de l'eau potable, le court-circuitage réduit l'efficacité des désinfectants. Dans le cas du traitement des eaux usées, le court-circuitage peut être à l'origine d'une augmentation de polluants dans les effluents. Le court-circuitage se produit lorsque l'eau qui entre dans l'étang ou le réservoir en ressort sans y avoir passé suffisamment de temps.

Chloration – Ajout de chlore à l'eau et aux eaux usées domestiques ou industrielles afin de désinfecter l'eau (réduction des pathogènes) ou d'oxyder les composés indésirables.

Chlore résiduel – Teneur en chlore présente dans une eau préalablement soumise à la chloration.

Chlore – Désinfectant utilisé sous forme gazeuse ou en solution et ajouté à l'eau pour éliminer les bactéries et autres micro-organismes. L'utilisation du chlore est très répandue car il est peu coûteux et il est facile à injecter dans l'eau. Comme le chlore est concentré, un gallon de chlore peut traiter une grande quantité d'eau. Toutefois, l'utilisation de chlore comporte certains inconvénients : le chlore utilisé comme désinfectant réagit avec la matière organique d'origine naturelle en décomposition pour former des trihalométhanes (THM).

Citerne – Réservoir de stockage d'eau potable ou d'autres liquides, habituellement placé au-dessus du sol.

Classification du système de distribution (canalisations/camion-citerne) – Classification du type de système d'adduction d'eau potable produite par une station de traitement. L'alimentation en eau peut se faire par canalisations (système d'aqueduc) ou par camion-citerne (l'eau est livrée par camion-citerne dans des citernes individuelles). Le niveau de classification est déterminé selon le nombre de branchements (population desservie).

Classification du traitement – La capacité (débit) et la complexité d'un système d'aqueduc ou d'égout servent à déterminer la classification du système au moyen d'une grille de points. Le niveau de certification de l'opérateur, ainsi que les connaissances et l'expérience requises pour exploiter un système, correspondent à la classification du système. Les petits systèmes relativement simples sont classés « Petit système ». Les systèmes plus grands ou plus complexes peuvent être de classe I, II, III et IV, la classe IV étant la plus élevée. Les systèmes doivent être exploités par des opérateurs dont le niveau de certification correspond au moins au niveau de l'installation.

CMA (concentrations maximales acceptables) – Dans les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* (RQEPC), des concentrations maximales acceptables ont été fixées pour certains paramètres ou certaines substances physiques, chimiques, radiologiques et microbiologiques dont on sait ou dont on soupçonne qu'ils causent des effets néfastes pour la santé. Pour certains paramètres, les recommandations préconisent également des concentrations provisoires maximales acceptables.

L'eau potable qui contient continuellement une concentration plus élevée que la concentration maximale acceptable prévue contribuera de manière significative à l'exposition du

consommateur à cette substance et pourra, dans certains cas, occasionner des effets dommageables pour la santé. Par contre, la présence à court terme de substances en une quantité qui excède la concentration maximale acceptable ne signifie pas nécessairement que l'eau pose un risque pour la santé. (*Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations – Rapport sommaire, MAINC*)

Concepteur d'installations (de systèmes de traitement) – Personne qualifiée (par exemple un ingénieur) pour la conception d'installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable ou de traitement des eaux usées. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Conduite d'eau principale – Conduite principale enterrée d'un réseau de distribution d'eau.

Conduite principale dédiée à la distribution – Tronçon de conduite d'eau principale auquel aucun branchement ou aucune borne n'est raccordé; peut désigner la conduite d'amenée d'eau brute reliant la source d'eau brute à la station de traitement, ou les tronçons de conduite dans le réseau de distribution situés entre des branchements résidentiels très espacés.

Confinement secondaire pour les composés chimiques de traitement – Le confinement secondaire est requis pour toutes les matières dangereuses réglementées qui sont stockées. Le confinement secondaire doit être composé de matériaux pouvant contenir un déversement ou une fuite pendant une période au moins équivalente à celle comprise entre deux inspections de surveillance. Le confinement primaire peut devoir être protégé contre les débordements, par un dispositif anti-débordement et/ou par une alarme de trop-plein. Les matières qui, si elles entrent en contact, peuvent causer un incendie ou une explosion, la production de gaz inflammables ou toxiques ou la détérioration d'un confinement primaire ou secondaire, doivent être placées dans des dispositifs de confinement primaire et secondaire afin d'empêcher leur mélange.

Consommation domestique – Désigne tous les besoins en eau potable, à l'exclusion des besoins des services d'incendie.

DBO₅ (demande biochimique en oxygène) – Paramètre le plus couramment utilisé pour mesurer la pollution organique dans les eaux usées et les eaux de surface. La DBO₅ correspond à la quantité d'oxygène dissous consommée par les micro-organismes pour assurer, par voie biologique, l'oxydation des matières organiques. Les mesures de la DBO₅ sont utilisées pour déterminer la quantité approximative d'oxygène qui sera nécessaire pour stabiliser par voie biologique les matières organiques, dimensionner les stations d'épuration des eaux usées, mesurer l'efficacité de certains procédés de traitement et vérifier la conformité aux permis de déversement d'eaux usées.

Déchets – Matériau ou produit, ou combinaison des deux, solide ou liquide, destiné à être traité ou éliminé, et qui peut être préalablement stocké. Ne comprend pas les produits recyclables.

Désinfectant – Désigne une substance chimique (généralement du chlore, de l'ozone ou des chloramines) ou un procédé physique (p. ex. lumière ultraviolette) qui neutralise ou détruit les micro-organismes tels que les bactéries, virus et protozoaires. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières*

nations, MAINC)

Désinfection – Procédé ayant pour objectif de détruire ou d'inactiver les micro-organismes pathogènes de l'eau.

Dessins d'après exécution – Jeu de dessins soumis par l'entrepreneur une fois le projet/les travaux achevé(s). Ces dessins comprennent toutes les modifications apportées aux dessins d'exécution et aux devis durant l'étape de la construction, et ils indiquent les dimensions, les éléments géométriques et l'emplacement de tous les éléments de l'ouvrage exécuté aux termes du contrat. Aussi appelés « dessins de recolement » ou « dessins conformes à l'exécution ».

Disques biologiques (DB) – Technologie de traitement des eaux usées classée comme traitement mécanique.

Données sur la qualité des effluents rejetés – Données obtenues par une analyse en laboratoire des effluents d'eaux usées traitées et nécessaires à l'obtention du permis de déversement. L'analyse tient compte des paramètres suivants : demande biochimique en oxygène pendant cinq jours, matières en suspension, coliformes fécaux, pH, phénols, huiles et graisses, phosphore et température.

Données sur la qualité des effluents – Résultats d'analyses ou données de surveillance indiquant la qualité des effluents d'eaux usées traitées.

E et E – Exploitation et entretien.

Eau de surface – Toute eau obtenue à partir de sources telles que les lacs, les rivières et les réservoirs qui sont en contact avec l'atmosphère. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Eau potable – Eau jugée sûre pour la consommation et qui est destinée aux êtres humains. Dans le cadre du présent protocole, désigne l'eau destinée à la consommation humaine et qui est consommée directement, ou l'eau servant à faire la cuisine, à laver les aliments et à donner le bain aux bébés (personnes âgées de moins d'un an). (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Eau souterraine confinée – Eau souterraine qui est soumise à une pression supérieure à la pression atmosphérique, située au-dessus de la limite inférieure de la couche à conductivité hydraulique nettement inférieure à celle du matériau dans lequel l'eau confinée s'écoule. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Eau souterraine non confinée – Eau contenue dans un aquifère dont la surface est exposée à l'atmosphère. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Eau souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES) – Sources d'eau souterraine (p. ex. puits, sources, galeries d'infiltration, etc.) qui peuvent être contaminées par

les pathogènes microbiens des eaux de surface environnantes.

Eau souterraine – Toute eau obtenue à partir d'une couche de sol souterrain qui contient de l'eau (que l'on désigne par le terme d' « aquifère »). 1) L'eau qui s'écoule ou s'infiltré dans le sol et sature ce dernier ou la roche, et alimente les sources et les puits. Le niveau supérieur de la zone saturée est appelé la surface libre de la nappe. 2) L'eau accumulée dans les crevasses souterraines et dans les interstices des matériaux géologiques qui constituent la croûte terrestre. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Eaux usées (industrielles ou sanitaires) – Combinaison de liquides et de polluants provenant d'habitations, de commerces, d'industries ou de fermes; mélange d'eau et de solides dissous ou en suspension.

Effluents – 1. Déchets liquides des municipalités/collectivités et des activités industrielles ou agricoles. Désigne habituellement les eaux traitées rejetées des stations d'épuration des eaux usées. 2. Rejet des systèmes d'épuration des *eaux usées individuels*.

Égout collecteur – Égout qui recueille les eaux usées sanitaires provenant des bâtiments et des habitations, et qui les achemine vers une installation de traitement publique où elles seront traitées et évacuées.

Équipement de chaîne de filtration – Comprend toutes les composantes du procédé de filtration entre l'arrivée de l'eau brute dans le procédé de filtration et la sortie de l'eau traitée de l'appareil. Ne comprend pas l'équipement de désinfection.

Équipement de dosage de réactifs – Tout équipement servant à introduire, dans l'eau brute, des réactifs nécessaires aux procédés de traitement, comme des coagulants, des adjuvants de coagulation, des désinfectants, etc.

Essais des pompes à incendie – Essai mensuel réalisé pour vérifier que les pompes à incendie fonctionnent.

Estimation de catégorie D – Estimation préliminaire effectuée pour chaque collectivité visitée et basée sur les informations disponibles sur le site. Elle donne le coût approximatif (niveau de précision de +/- 40 %) des mesures recommandées dans le rapport. On peut l'utiliser aux fins de l'élaboration des prévisions des immobilisations à long terme et aux fins d'analyse préliminaire des projets d'immobilisations.

Étang aéré – Voir « aération ».

Étang de stabilisation – Étang peu profond dans lequel les eaux usées sont traitées par l'action de la lumière du soleil, des bactéries et de l'oxygène. Les étangs sont utilisés pour la rétention des eaux usées, des boues, des déchets liquides ou des combustibles nucléaires usés.

Étang facultatif – Étang de traitement des eaux usées le plus couramment utilisé dans les petites collectivités et en assainissement autonome. L'étang facultatif permet la stabilisation aérobie et anaérobie des eaux usées, il peut être utilisé dans la plupart des climats et il ne

nécessite pas d'éléments mécaniques pour traiter les eaux usées.

Évacuation continue vers un milieu récepteur – Rejet d'effluents d'eaux usées traitées dans un lac, une rivière, un ruisseau, etc., qui se fait de façon continue (par opposition à une évacuation discontinue).

Évacuation en surface – Désigne les effluents d'eaux usées non traitées provenant d'une fosse septique et évacués en surface; ce type d'évacuation représente un risque pour la santé.

Évacuation saisonnière – Évacuation des eaux usées lorsque le débit du cours d'eau est à son maximum ou lorsqu'il est très élevé. La période d'évacuation varie d'un endroit à l'autre.

Événements de réservoir grillagés – Les événements des réservoirs doivent être munis de grillage pour empêcher l'entrée de vermine tout en permettant la circulation de l'air.

Exigences relatives à la qualité des effluents – Au Canada, les effluents de tous les réseaux d'égout doivent être conformes aux lois fédérales en vigueur, y compris la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et la *Loi sur les pêches*, ainsi qu'à toute autre disposition législative applicable, notamment les lois provinciales, en fonction de leur emplacement géographique. De plus, tous les effluents des réseaux d'égout des Premières nations doivent respecter les exigences en matière de qualité stipulées dans le document *Qualité des effluents et traitement des eaux usées des installations fédérales* – SPE 1-EC-76-1 (lignes directrices de 1976).

Afin de déterminer la qualité des effluents pour ce qui est de leur concentration d'ammoniac et de chlore, l'*Avis requérant l'élaboration et l'exécution de plans de prévention de la pollution à l'égard des chloramines inorganiques et des eaux usées chlorées* et la *Ligne directrice sur le rejet de l'ammoniac dissous dans l'eau se trouvant dans les effluents d'eaux usées* contiennent des mises à jour et des renseignements supplémentaires relatifs aux exigences stipulées dans les lignes directrices de 1976.

On peut télécharger un exemplaire de la *Ligne directrice sur le rejet de l'ammoniac dissous dans l'eau se trouvant dans les effluents d'eaux usées* du site Web d'Environnement Canada. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Facultatif, étang – Voir « étang facultatif ».

Filtration – Procédé mécanique qui retire les particules solides de l'eau, en faisant généralement passer l'eau à travers du sable.

Filtre – Dispositif servant à retirer les matières solides d'un mélange ou à séparer des matières. Les matières solides sont souvent retirées de l'eau au moyen de filtres.

Formation itinérante (voir aussi « formateur itinérant ») – Dans le cadre de son Programme de services itinérants de formation, le MAINC finance l'embauche de formateurs itinérants (experts tiers qui fournissent aux opérateurs de réseaux d'égout une aide sur place, du mentorat, une formation et une aide d'urgence). Les fournisseurs de services tiers qui offrent des services de formation itinérante mettent également en tout temps une ligne d'urgence à la disposition des

opérateurs. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Fosse septique – Réservoir servant à recueillir les eaux usées provenant d'une habitation afin de permettre aux matières solides de se déposer avant que les eaux soient acheminées vers un champ d'épuration et absorbées par le sol. Les fosses septiques sont utilisées lorsqu'une canalisation d'égout n'est pas disponible pour transporter les eaux usées jusqu'à une station de traitement. Également, bassin de décantation dans lequel les boues sont en contact direct avec les eaux usées traversant le réservoir et où les matières solides sont décomposées par une action bactérienne anaérobie. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Fréquence des vidanges – Fréquence à laquelle les effluents d'eaux usées traitées sont rejetés (continue, saisonnière, annuelle, etc.).

Gestionnaire de réseau – Employé d'une bande ou tierce partie liée par contrat à une bande chargé de la gestion d'un réseau d'alimentation en eau ou d'un réseau d'assainissement des eaux usées. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Influents – Eau, eaux usées ou autre liquide qui se déversent dans un réservoir, un bassin ou une station de traitement.

Inspection conforme au SRCB (Système de rapports sur la condition des biens) – Tous les trois ans, une personne compétente (ingénieur-conseil, ingénieur du conseil tribal) n'appartenant pas à la bande visée doit effectuer, conformément au Système de rapports sur la condition des biens (SRCB), une inspection des systèmes d'aqueduc et d'égout, afin de vérifier l'état des biens, la pertinence des mesures d'entretien et la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien supplémentaires. Le rapport annuel sera remis au conseil de bande et au bureau régional du MAINC et il fera l'objet d'un examen. Les inspections doivent être menées conformément au manuel sur le SRCB, dont un exemplaire peut être obtenu auprès du bureau régional du MAINC.

Installation septique – Ensemble de tuyaux souterrains et de réservoirs de stockage servant à retenir, à décomposer et à traiter les eaux usées en vue de leur élimination dans la subsurface.

L/p/j – Unité de mesure de la consommation en eau, en litres par personne par jour.

Lignes directrices pour la qualité des effluents et le traitement des eaux usées des installations fédérales, avril 1976 – L'objet des présentes recommandations est de préciser le degré de traitement et le niveau de qualité exigés pour tous les effluents des installations fédérales, actuelles et futures. Leur application devrait permettre un assainissement et une prévention uniformes et assurer l'utilisation des meilleures techniques praticables. (Gouvernement du Canada)

Lignes directrices – Dans le présent document, s'entend de toutes les lignes directrices fédérales et provinciales portant sur l'eau potable et les eaux usées sanitaires. Comprend les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*, ainsi que tous leurs critères

sanitaires et esthétiques recommandés pour une eau potable de qualité.

Manganèse – Minéral présent naturellement dans les pierres et le sol et nutriment essentiel pour la santé humaine. À certains endroits, le manganèse est présent dans l'eau de puits en tant que minéral naturellement présent dans cette eau souterraine, mais à d'autres endroits, sa présence peut être due à des sources de pollution souterraines. Lorsque la concentration de manganèse dans l'eau du robinet dépasse 0,05 milligramme par litre d'eau (mg/L), il lui donne une couleur, une odeur ou un goût. De plus, lorsque les concentrations de manganèse sont environ 10 fois plus élevées, le manganèse peut avoir des effets nocifs pour la santé.

Membrane de confinement (stockage de combustibles sur place) – Type de confinement secondaire utilisé pour les génératrices ou les pompes à incendie alimentées au diésel.

Milieu récepteur des effluents (aussi appelé « environnement récepteur », « eaux réceptrices ») (voir aussi « effluents » et « catégorie de risque ») – Milieu où sont rejetées les eaux usées traitées, comme les lacs, rivières, milieux humides, subsurfaces, champs d'épuration, eaux marines libres et baies fermées. Ce terme est aussi utilisé pour désigner la méthode de traitement des eaux usées utilisée par la collectivité (p. ex. accord de transfert municipal ou évaporation).

Mise à niveau – Modification apportée aux systèmes afin de les adapter aux besoins actuels ou futurs.

Nettoyage des réservoirs – Le nettoyage des réservoirs d'eau potable comprend la vidange, le curage, l'enlèvement des matières décantées, la désinfection et le remplissage du réservoir. Cette opération doit être effectuée par des personnes formées sur l'entrée dans les espaces clos et celles-ci doivent disposer de l'équipement requis pour cette opération.

Niveau de risque associé à la source – Le niveau de risque associé à la source d'eau tient compte de la qualité et de la quantité de l'eau brute (eau non traitée).

Niveau de risque associé aux rapports – Le niveau de risque associé aux rapports est le niveau de risque inhérent aux méthodes utilisées pour enregistrer les données et produire les rapports requis, incluant les méthodes manuelles et automatisées. Le niveau de risque associé aux rapports porte sur l'exactitude des dossiers opérationnels et le nombre de rapports soumis durant une année, comparativement au nombre total de dossiers et de rapports requis par les règlements, les lignes directrices et les normes appropriés, ainsi que par les procédures opérationnelles du système.

Norme sur les niveaux de service – La norme sur les niveaux de service, qui est établie à l'échelle nationale, précise les niveaux de service que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est prêt à soutenir financièrement afin d'aider les Premières nations à assurer des services communautaires semblables à ceux normalement offerts dans des communautés non autochtones dont la taille et la situation sont comparables.

La norme sur les niveaux de service établit les critères qui seront utilisés pour déterminer le niveau de financement de systèmes d'eau et d'égout sûrs et avantageux au point de vue des coûts pour les logements, les bâtiments administratifs, d'exploitation, d'utilité publique et de

récréation dans les réserves. (*Systemes d'eau et d'égout*, MAINC)

Objectifs esthétiques (OE) – Concernent des paramètres qui définissent la qualité de l'eau potable, par exemple la couleur ou l'odeur, et qui, s'ils sont exagérés, peuvent rendre l'eau moins attrayante, sans qu'elle soit impropre à la consommation humaine. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Opérateur de réseau – Employé d'une bande ou tierce partie liée par contrat à une bande chargé du fonctionnement et de l'entretien d'un réseau d'aqueduc ou d'un réseau d'égout. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Opérateur principal – Principal opérateur d'un système d'aqueduc ou d'un système d'égout. La certification de l'opérateur principal doit correspondre au niveau de classification du système de traitement et du système de distribution/collecte.

Périmètre de protection de la tête de puits – Zone protégée en surface et en subsurface autour d'un puits ou d'un champ de captage qui alimente un réseau d'eau public. Ce périmètre sert à empêcher l'entrée de contaminants dans le puits.

Personne par logement – Unité de mesure de la densité d'occupation d'une habitation.

Phosphore – Élément non métallique qui fait partie de la famille de l'azote et qui se retrouve couramment sous forme de phosphate. Le phosphore est présent à l'état naturel dans les roches, le sol, les déchets d'origine animale, les matières végétales et même l'atmosphère. Outre ces sources naturelles, on compte aussi les activités humaines, notamment l'agriculture, les rejets d'eaux usées domestiques et industrielles ainsi que les eaux de ruissellement provenant des zones résidentielles et urbaines. Les éléments nutritifs présents dans le sol peuvent se dissoudre dans l'eau et être transportés sous l'effet du lessivage, du drainage par tuyaux enterrés ou du ruissellement.

Le phosphore ne constitue pas une menace directe pour la santé humaine; en fait, c'est un élément essentiel de toutes les cellules qui est présent dans les os et les dents. Toutefois, il représente une menace indirecte au plan esthétique et sanitaire, car il dégrade les sources d'eau utilisées à des fins récréatives et à des fins d'approvisionnement en eau potable. À titre d'exemple, l'excès d'éléments nutritifs peut favoriser la prolifération d'algues et contribuer à un vaste éventail de problèmes. (Conseil canadien des ministres de l'environnement)

Plan d'intervention d'urgence (PIU) – Les plans d'intervention d'urgence (PIU) sont des documents faciles à consulter et destinés à aider les opérateurs et les autres intervenants à gérer les situations d'urgence. De tels plans doivent être en place pour les systèmes d'aqueduc et pour les systèmes d'égout. Ils comprennent les personnes-ressources à contacter en cas d'urgence (organismes, entrepreneurs, fournisseurs, etc.) et un plan de communication. Les plans d'intervention d'urgence indiquent les mesures correctrices recommandées pour les urgences « prévisibles » et ils établissent des méthodes d'intervention pour les situations imprévues.

Plan de gestion de l'entretien (PGE) – Les plans de gestion de l'entretien peuvent s'appliquer

aux systèmes d'aqueduc tout comme aux systèmes d'égout. Ils visent à améliorer l'efficacité des activités d'entretien, sont axés sur la planification, la programmation et la description des activités d'entretien préventif, et décrivent les travaux d'entretien non planifiés.

Plan de protection de la tête de puits – Plan qui définit le périmètre de protection de la tête de puits, qui répertorie les sources potentielles de contamination, qui prévoit la gestion des sources potentielles de contaminants, y compris la mise hors service de puits abandonnés, qui identifie les plans d'urgence (p. ex. en cas de contamination ou de capacité insuffisante d'un puits) et qui prévoit la sensibilisation du public.

Plan opérationnel (PO) – Le plan opérationnel est le principal instrument utilisé par les services de travaux publics (aqueduc et égout) pour transmettre les informations sur le système de gestion de la qualité de la collectivité au chef et au conseil, et le conseil s'en sert pour transmettre les informations sur ce système au MAINC, à Santé Canada et aux membres de la collectivité.

Pompes à haute pression – Pompes qui donnent une pression élevée à l'eau traitée dans le réseau de distribution, directement ou depuis un réservoir surélevé.

Poste de relèvement (aussi appelé « station de pompage ») – Installation du réseau d'égout qui pompe (relève) les eaux usées à un niveau supérieur pour leur permettre de s'écouler par gravité vers la station d'épuration.

PREU – Abréviation du terme « poste de relèvement des eaux usées ».

Procédure normale d'exploitation (PNE) – Une PNE est un document ou une directive qui décrit en détail toutes les étapes et toutes les activités d'un procédé ou d'une procédure. Elle peut comprendre toutes les procédures utilisées pour l'exploitation des procédés de traitement de l'eau/des eaux usées qui peuvent influencer sur la qualité.

Programme de formation itinérante – Principal véhicule qui offre à la majorité des opérateurs des Premières nations la formation requise pour exploiter leurs systèmes. Ce programme veille à ce que les experts compétents se déplacent dans diverses collectivités pour offrir aux opérateurs une formation pratique sur leur propre système. En plus, les formateurs itinérants aident souvent les Premières nations à corriger les anomalies mineures et les problèmes de fonctionnement et d'entretien de leurs systèmes. (*Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Programme de gestion des déchets – Un programme de gestion des déchets répertorie et décrit les types de déchets produits durant les opérations, et il décrit la façon dont ils sont gérés et éliminés.

Protection des sources d'eau – 1. Prévention de la pollution des lacs, des réservoirs, des rivières, des fleuves, des ruisseaux et des nappes phréatiques utilisés comme sources d'approvisionnement d'eau potable. La protection des têtes de puits est un exemple de mesure de protection des sources d'eau souterraine, tandis que la protection des terres autour des lacs ou des réservoirs utilisés comme source d'approvisionnement en eau potable est un exemple de mesure de protection des sources d'eau de surface. Les programmes de protection des sources

d'eau comprennent généralement les mesures suivantes : délimitation des périmètres de protection des sources d'eau; identification des sources de contamination; mise en place de mesures de gestion; planification des mesures futures.

2. Mesure prise pour maîtriser ou réduire le risque d'introduction de produits chimiques ou de contaminants dans les sources d'eau, notamment les sources d'approvisionnement en eau potable.

Protocole pour la salubrité de l'eau potable dans les communautés des Premières nations –

Précise les normes de conception, de construction, de fonctionnement, d'entretien et de surveillance pour les systèmes d'eau potable et est destiné au personnel des Premières nations responsable des réseaux d'alimentation en eau potable. Il est aussi destiné au personnel du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour le compte du personnel du MAINC, et d'autres personnes fournissant des conseils ou de l'aide aux Premières nations en matière de conception, de construction, de fonctionnement, d'entretien et de surveillance des systèmes d'alimentation en eau potable dans leurs collectivités, conformément aux normes fédérales ou provinciales établies, en retenant les plus strictes.

Tout système d'alimentation en eau potable destinée à la consommation humaine, financé en partie ou entièrement par le MAINC et desservant au moins cinq habitations ou une installation publique doit être conforme aux exigences indiquées dans le présent protocole. (*Protocole pour la salubrité de l'eau potable dans les communautés des Premières nations, MAINC*)

Puits – Trou foré ou présent naturellement (mais qui a été modifié) dans le sol, exploité pour capter de l'eau souterraine, pour obtenir des données sur l'eau souterraine ou pour recharger un aquifère. Un puits peut comprendre de l'équipement, des bâtiments et des ouvrages connexes.

Purge des prises d'eau d'incendie (voir « purge et décolmatage des canalisations »)

Purge et décolmatage des canalisations (aussi appelé « purge et décolmatage de conduite d'eau principale ») – Le décolmatage d'une conduite d'eau principale se fait par insertion d'une torpille dans la conduite à partir d'une borne d'incendie. Le diamètre de la torpille est légèrement supérieur à celui de la conduite et la torpille est poussée dans la conduite par de l'eau sous pression. Le frottement de la torpille sur les parois de la conduite permet d'en retirer les sédiments.

La purge d'une conduite d'eau principale se fait par l'ouverture d'une borne d'incendie, ce qui provoque un écoulement assez rapide de l'eau dans les conduites pour éliminer les sédiments meubles.

Qualité de l'eau – Expression utilisée pour décrire les caractéristiques chimiques, physiques et biologiques de l'eau, habituellement afin de définir son caractère adéquat pour un usage particulier. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations, MAINC*)

Raccordement croisé – Un raccordement croisé est un contact entre une source potentiellement polluante et de l'eau potable. Les polluants peuvent entrer dans le réseau d'eau potable de deux façons : lorsque la pression de la source de pollution est supérieure à la pression de l'eau

potable, et lorsqu'il y a une perte soudaine de pression dans le réseau d'eau causant un siphonnement. Dans une station de traitement de l'eau, l'eau potable ne doit jamais entrer en contact avec de l'eau brute ou des eaux usées. Les dispositifs antirefoulement doivent être mis à l'essai régulièrement, et les raccordements croisés physiques doivent être enlevés.

Réacteur séquentiel discontinu (RSD) – Technologie de traitement des eaux usées classée comme traitement mécanique.

Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (RQEPC) – Les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* et leurs documents techniques (auparavant désignés par « pièces à l'appui ») sont élaborés par le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable et sont publiés par Santé Canada depuis 1968.

Au Canada, les sources d'approvisionnement en eau potable sont généralement d'excellente qualité. Toutefois, l'eau dans la nature n'est jamais « pure ». Elle recueille ici et là un peu de tout sur son passage, soit par exemple des minéraux, de la boue, de la végétation, des engrais et le lessivage des terres cultivées. Si la plupart de ces substances sont sans danger, certaines peuvent présenter un risque pour la santé. Pour écarter ce risque, Santé Canada travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à la rédaction de recommandations établissant les concentrations acceptables maximales de ces substances dans l'eau potable. L'objet de ces recommandations est de protéger la santé des membres les plus vulnérables de la société, soit les enfants et les personnes âgées. Ces recommandations établissent les paramètres de base visés pour tous les réseaux d'alimentation afin qu'ils offrent une eau potable qui soit la plus salubre, la plus sûre et la plus fiable possible.

Les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* concernent les contaminants microbiologiques, chimiques et radiologiques. Elles visent également les caractéristiques physiques de l'eau, comme le goût et l'odeur. (Santé Canada)

Représentant en santé communautaire (RSC) – Représentant local de Santé Canada qui est chargé de prélever des échantillons d'eau potable et de les soumettre à une analyse bactériologique et à une analyse de chlore résiduel.

Réservoir au niveau du sol – Réservoir de stockage d'eau traitée construit au niveau du sol et recouvert de sable pour la protection contre le gel.

Réservoir cylindrique vertical – Installation de stockage posée sur le sol et dans laquelle le volume de stockage occupe la totalité de l'ouvrage. L'utilisation de ce type de réservoir est surtout appropriée lorsque le relief du terrain est suffisamment changeant pour permettre un volume utile maximal dans le réservoir.

Réservoir souterrain – Installation de stockage d'eau (réservoir/bâche de sortie) complètement située sous le niveau du sol. Souvent placé sous la station de traitement de l'eau.

Réservoir surélevé – Réservoir aérien monté sur une tour et situé sur un sommet géographique. Il est utilisé lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen d'assurer une pression d'eau adéquate et uniforme dans le réseau de distribution.

Réservoir – Lac artificiel qui recueille et stocke de l'eau en vue d'une utilisation future. Lorsque les niveaux des rivières sont bas, les réserves d'eau peuvent être libérées pour en augmenter le débit.

Risque (niveau de risque associé à la gestion) – Le terme « risque » est défini dans le document *Management Risk Level Evaluation Guidelines for Water and Wastewater Systems in First Nations Communities* du MAINC (révisé en 2010). Ces lignes directrices appliquent l'approche à barrières multiples pour la gestion de l'eau. Cette approche, élaborée par le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable et le Groupe de travail sur la qualité des eaux du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), vise à prévenir la présence de contaminants dans l'eau potable par la mise en place de barrières efficaces à toutes les étapes d'un système d'alimentation en eau.

En se basant sur cette approche, le MAINC évalue les cinq principales catégories de risque suivantes pour déterminer le risque global associé à la gestion d'un système :

- source d'eau (systèmes d'alimentation en eau) ou milieu récepteur des effluents (systèmes d'épuration des eaux usées);
- conception du système;
- exploitation et entretien;
- registres et rapports;
- formation et expérience des opérateurs.

Une fois que les résultats des cinq principales catégories de risque ont été évalués pour un système donné, ils servent à déterminer le niveau de risque global du système. Le résultat final permet d'attribuer un niveau de risque élevé, moyen ou faible à la gestion du système.

– **Risque élevé** : lacunes majeures dans la plupart des composantes. En cas de problème, il est peu probable que le système et la gestion, dans leur ensemble, soient en mesure de compenser ces lacunes. La probabilité que ces problèmes soient à l'origine d'une eau insalubre est donc élevée. Les problèmes doivent être réglés le plus rapidement possible.

– **Risque moyen** : lacunes mineures dans plusieurs composantes, ou lacunes majeures dans une ou deux composantes. En cas de problème, il est probable que le système et la gestion, dans leur ensemble, soient en mesure de compenser ces lacunes, mais en raison des lacunes relevées, la probabilité que ces problèmes soient à l'origine d'une eau insalubre est moyenne. Les problèmes doivent être réglés.

– **Risque faible** : lacunes mineures, ou absence de lacunes, dans le système ou la gestion. En cas de problème, il est probable que le système et la gestion, dans leur ensemble, soient en mesure de compenser ces lacunes et de continuer à fournir une eau salubre en attendant que le problème soit résolu.

Il est important de faire la distinction entre le niveau de risque associé à la gestion du système établi par le MAINC et la qualité de l'eau potable. La qualité de l'eau produite par un système n'est qu'un facteur parmi d'autres dans l'établissement du niveau de risque global du système.

C'est grâce aux avis relatifs à la qualité de l'eau potable (AQEP) qu'on est averti que l'eau potable est insalubre, et non par le niveau de risque associé à la gestion du système. Il y a divers types d'AQEP, les avis d'ébullition de l'eau en sont l'exemple le plus courant.

Un système qui s'est fait attribuer un niveau de risque élevé en vertu des lignes directrices du

MAINC ne pourra probablement pas, à cause de ses multiples lacunes, produire une eau potable en cas de problème. Ainsi, un tel système fera probablement souvent l'objet d'AQEP de longue durée. Par contre, même si des problèmes se produisent dans les systèmes à faible risque, ces problèmes seront réglés plus rapidement en raison de la meilleure gestion des risques, et les AQEP seront donc de courte durée.

Les systèmes à risque élevé peuvent ainsi produire une eau potable tout à fait salubre, à la condition que les problèmes soient réglés le plus rapidement possible pour éviter que l'eau soit de mauvaise qualité. (*Management Risk Level Evaluation Guidelines*, MAINC [traduction libre])

SCADA (système d'acquisition et de contrôle des données) – Système de commande et/ou informatique qui enregistre les données et qui surveille et commande les infrastructures ou les procédés effectués en installation.

Sous-produits de désinfection – Les sous-produits de désinfection sont des substances chimiques, organiques et inorganiques qui peuvent être formées lors de la réaction d'un désinfectant avec de la matière organique présente dans l'eau. (Lenntech)

Station d'épuration des eaux usées (SEEU) – Installation conçue pour traiter les eaux usées (eaux d'égout) en retirant les matières de l'eau qui pourraient nuire à la qualité de l'eau et menacer la santé publique.

Station d'épuration des eaux usées – Ouvrage, appareil ou procédé utilisé pour le traitement physique, chimique, biologique ou radioactif des eaux usées avant leur rejet dans l'environnement. Comprend aussi tout ouvrage, appareil ou procédé utilisé pour le stockage ou l'évacuation des eaux usées, ou pour le traitement, le stockage ou l'évacuation des boues.

Station/traitement mécanique – Désigne les stations d'épuration des eaux usées qui ont recours à des disques biologiques (DB), à des réacteurs séquentiels discontinus (RSD), à une aération prolongée, etc. Le traitement mécanique exclut les procédés de traitement naturels, comme les étangs et les installations septiques.

Système de distribution par canalisations – Système de distribution d'eau qui utilise des canalisations pour transporter l'eau. L'adduction de l'eau aux points d'utilisation peut se faire par refoulement (pompes) ou par gravité (réservoirs surélevés). Ce type de distribution se distingue de la distribution par camion-citerne, qui distribue l'eau aux points d'utilisation en grosses quantités dans des réservoirs de stockage individuels (citernes).

Système de positionnement global (GPS) – Système de localisation composé de satellites et d'ordinateurs qui peuvent déterminer la latitude et la longitude d'un récepteur sur la Terre en calculant la différence de temps que prennent les signaux émis par différents satellites pour atteindre le récepteur.

Système de traitement des eaux usées – Installation ou système conçu pour traiter les eaux usées (eaux d'égout) en retirant les matières de l'eau qui pourraient nuire à la qualité de l'eau et menacer la santé publique.

Système décentralisé – Désigne un ou plusieurs groupes de systèmes d'approvisionnement

et/ou de traitement communaux (par opposition à privé) autonomes. (*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Système d'égout – Système composé de procédés et d'ouvrages de collecte, de traitement et d'élimination des eaux usées. Aux fins de la présente évaluation, s'entend de tout système desservant cinq habitations ou plus. Peut comprendre n'importe lequel des éléments suivants, ou tous ces éléments :

1. Conduites d'égout et postes de relèvement formant un réseau de collecte des eaux usées.
2. Conduites d'égout et postes de relèvement acheminant les eaux usées non traitées du réseau de collecte vers une station d'épuration des eaux usées.
3. Stations d'épuration des eaux usées.
4. Installations de stockage des eaux usées traitées.
5. Installations de traitement et d'élimination des boues d'épuration.
6. Conduites acheminant les eaux usées traitées par une station d'épuration vers le point de rejet.
7. Émissaires d'évacuation des eaux usées traitées dans un cours d'eau ou tout ouvrage de déversement des eaux usées traitées sur des terres ou dans des milieux humides.

Total des solides en suspension (TSS) – Unité de mesure de la quantité de matières solides non dissoutes dans l'eau ou dans les eaux usées. Les solides en suspension peuvent nuire à la pénétration de la lumière (désinfection aux UV), causer l'accumulation de sédiments et contenir des nutriments et d'autres polluants toxiques qui sont à l'origine des fleurs d'eau et de la réduction de l'habitat aquatique (eaux usées).

Traitement classique de l'eau – Comprend les procédés de la coagulation (ajout de produits chimiques appelés coagulants), de la floculation (agglomération de particules au moyen de floculants) et de la décantation (sédimentation des particules) visant à éliminer une grande quantité de composés organiques et de particules en suspension, le procédé de la filtration (passage de l'eau à travers un milieu poreux) visant à éliminer les bactéries, les protozoaires et les virus (filtration lente sur sable) ou les particules en suspension (filtration rapide sur sable), et le procédé de la désinfection visant à assurer l'élimination complète des bactéries, des protozoaires et des virus et à assurer la salubrité de l'eau potable.

Traitement classique des eaux usées – Comprend l'étape du prétraitement, du traitement primaire (décantation primaire pour éliminer les matières solides lourdes et les matières solides flottantes), du traitement secondaire (aération biologique pour favoriser la métabolisation et la floculation des matières organiques colloïdales et dissoutes et décantation secondaire pour éliminer les matières solides restantes) et du traitement tertiaire (désinfection ou filtration, pour traiter les effluents conformément au niveau de traitement requis pour les effluents rejetés). Les boues d'épuration produites par ces traitements sont épaissies et traitées en vue de leur élimination finale, soit par épandage, soit par enfouissement. Les procédés de prétraitement comprennent le prédégrillage, le dégrillage moyen, la dilacération, la mesure du débit, le pompage, le dessablage et la préaération. Les eaux usées brutes sont parfois chlorées pour réduire les odeurs et pour faciliter la décantation des matières solides.

Traitement des eaux usées – Tout procédé mécanique, chimique ou biologique utilisé pour modifier la qualité des eaux usées afin qu'elle soit compatible avec l'humain et son

environnement.

Traitement primaire des eaux usées – Procédé de traitement qui a pour but de retirer les matières particulaires des eaux usées domestiques, plus souvent par décantation des matières solides. Il s'agit normalement de la première étape de traitement à laquelle sont soumises les eaux usées qui arrivent dans une station d'épuration. Le traitement primaire permet généralement de supprimer entre 25 % et 35 % de la *demande biologique en oxygène (DBO)*, et entre 45 % et 65 % des matières en suspension. Se dit aussi de tout procédé de décomposition, de stabilisation ou d'élimination des boues de décantation.

Traitement secondaire – Procédé biologique visant à réduire les matières organiques/inorganiques en suspension, colloïdales et dissoutes dans les effluents du traitement primaire. Ce traitement permet habituellement d'éliminer de 80 % à 95 % de la demande biochimique en oxygène (DBO) et des matières en suspension. Le traitement secondaire des eaux usées peut se faire par voie biologique ou par voie physico-chimique. Les procédés de traitement secondaire les plus courants sont les boues activées et les lits bactériens.

Traitement tertiaire – Comprend les procédés biologiques, physiques et chimiques d'élimination des matières organiques et inorganiques qui résistent aux procédés de traitement classique. Le traitement tertiaire peut être effectué au moyen de bassins de floculation, de clarificateurs, de filtres, de bassins de contact, d'ozoneurs et de lampes UV. Il peut aussi comprendre l'épandage des boues d'épuration, pour favoriser la croissance des plantes et éliminer les nutriments des boues. Des procédés avancés d'élimination des nutriments peuvent aussi être utilisés.

Trihalométhanes (THM) – Composés chimiques qui se forment par réaction entre le chlore ou le brome utilisé pour désinfecter l'eau et des matières organiques présentes dans l'eau brute. Les THM sont donc classés comme sous-produits de désinfection. Les matières organiques proviennent principalement de la végétation en décomposition dans les lacs, les rivières et les ruisseaux : c'est pourquoi les THM sont surtout présents dans les systèmes alimentés en eau de surface. Les quatre composés mesurés et utilisés pour calculer les THM totaux sont le chloroforme, le bromoforme, le bromodichlorométhane (BDCM) et le dibromochlorométhane (DBCM). La présence de THM dans l'eau potable est préoccupante car il y a des preuves scientifiques qu'ils pourraient être cancérigènes.

Type de réservoir – Dans les collectivités, les réservoirs d'eau peuvent être au niveau du sol, souterrains ou surélevés (réservoirs cylindriques verticaux et châteaux d'eau). S'il n'y a pas de réservoir, le type de réservoir indiqué sera « pompe direct ».

Type de source – Dans la présente évaluation, les types de source d'eau possibles sont : eau de surface, eau souterraine, ESIDES ou ATM. L'eau de surface comprend l'eau des lacs et des rivières; l'eau souterraine comprend toute eau provenant d'un puits dans lequel il n'y a aucune infiltration d'eau de surface; les ESIDES sont des sources d'eau souterraine sous influence directe des eaux de surface; les sources ATM s'appliquent aux collectivités qui s'approvisionnent en eau traitée auprès d'une municipalité.

Utilisation de l'eau – Désigne l'usage particulier qui est fait de l'eau, notamment pour un usage

domestique ou aux fins d'irrigation ou de traitement industriel. L'utilisation de l'eau se rapporte à l'interaction de l'homme avec le cycle hydrologique et à l'influence qu'il exerce sur celui-ci, notamment par des activités telles que le prélèvement d'eau à la surface et dans les sources d'eau souterraines, l'approvisionnement en eau des maisons et des commerces, l'exploitation non rationnelle de l'eau, les rejets d'eau par les stations de traitement des eaux usées, le retour de l'eau dans l'environnement et l'utilisation de l'eau sans perte de ressources, par exemple lors de son utilisation pour produire de l'énergie hydroélectrique. (*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, MAINC)

Références

- Alberta Environment. *Alberta's Drinking Water Program: A 'Source to Tap, Multi-barrier' Approach*, 2008. Inédit.
- Alberta Environment, Partnerships and Strategies Section. *Glossary of Terms Related to Water and Watershed Management in Alberta*. 1^{re} édition. Novembre 2008. <http://environment.gov.ab.ca/info/library/8043.pdf>
- Alberta Environment. *Standards and Guidelines for Municipal Waterworks, Wastewater and Storm Drainage Systems*, 2006. <http://environment.gov.ab.ca/info/library/6979.pdf>
- Alberta Municipal Affairs. *Alberta Private Sewage Systems Standard of Practice Handbook*, 2000. http://www.municipalaffairs.gov.ab.ca/Handbook_index.cfm
- The American Heritage® Dictionary of the English Language*, Fourth Edition copyright ©2000 by Houghton Mifflin Company. Mis à jour en 2009.
- Bow River Basin Council. *Guidebook to Water Management: Background Information on Organizations, Policies, Legislation, Programs, and Projects in the Bow River Basin*, 2002. <http://www.brbc.ab.ca/pdfs/Guidebook.pdf>
- Conseil canadien des ministres de l'environnement. « Phosphore ». <http://www.ccme.ca/sourcetotap/phosphorus.fr.html>
- City of Guelph. *Watermain Cleaning Program Frequently Asked Questions*. <http://guelph.ca/living.cfm?itemid=68203&smocid=1791#3.%20What%20is%20watermain>
- City of Toronto. *Biosolids and Residuals Masterplan*. http://www.toronto.ca/wes/techservices/involved/wws/biosolids/pdf/meeting_5_nov6_glossary.pdf
- Collins English Dictionary - Complete & Unabridged 10th Edition 2009* © William Collins Sons & Co. Ltd. 1979, 1986 © HarperCollins Publishers 1998, 2000, 2003, 2005, 2006, 2007, 2009.
- Connecticut Department of Health, Drinking Water Section. *Fact Sheet: Manganese in Drinking Water*. http://www.ct.gov/dph/lib/dph/drinking_water/pdf/manganese.pdf
- Edwards Aquifer Website: *Glossary of Water Resource Terms*. <http://www.edwardsaquifer.net/glossary.html>
- Government of Alberta. *Activities Designation Regulation*, 2003. http://www.qp.alberta.ca/574.cfm?page=2003_276.cfm&leg_type=Regs&isbncln=9780779738021
- Government of Alberta. *Environmental Protection and Enhancement Act*, 2000. http://www.qp.alberta.ca/574.cfm?page=E12.cfm&leg_type=Acts&isbncln=9780779755240
- Government of Alberta. *Water for Life: Alberta's Strategy for Sustainability.*, 2003. <http://www.waterforlife.alberta.ca>
- Government of British Columbia, Environmental Protection Division. *Glossary of Water Terms*. <http://www.env.gov.bc.ca/wat/wq/reference/glossary.html>

Gouvernement du Canada. *Qualité des effluents et traitement des eaux usées des installations fédérales*, avril 1976. http://www.ec.gc.ca/eu-ww/94CABED3-2235-4BFE-9919-3C43BA914FDB/1976_Lignes_directrices_Fr.pdf

Government of Nova Scotia. Government of Nova Scotia. *Protocol for Determining Groundwater Under the Direct Influence of Surface Water*. <http://www.gov.ns.ca/nse/water/docs/MunWaterGUDI.pdf>

Gowen Environmental Ltd. *Contaminated and Hazardous Waste Site Management Glossary I*. <http://www.contaminatedsite.com/glossary/glossary - i.htm>

Hailey City Hall, Public Works. <http://www.haileycityhall.org/publicworks/wastewater/glossary.asp>

Santé Canada. *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*. <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/water-eau/drink-potab/guide/index-fra.php>

AINC. « Fiche d'information : qualité de l'eau ». http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/fs_wtr-fra.asp

—*Management Risk Level Evaluation Guidelines for Water and Wastewater Systems in First Nations Communities*. 14 juillet 2010.

—*Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations : rapport sommaire*. <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/pubs/watw/watw-fra.asp>

—*Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations : rapport d'étape, le 17 janvier 2008*. <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/pubs/prpf/pad08/pad08-fra.asp>

—*Protocole pour les systèmes d'eau potable centralisés dans les collectivités des Premières nations*, avril 2010. <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/dwp/dwp-fra.asp>

—*Protocole pour les systèmes centralisés de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, avril 2010. <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/wwp/wwp-fra.asp>

—*Protocole pour les systèmes décentralisés d'eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations*, avril 2010. <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/wtr/dsp/dsp-fra.asp>

—« Système d'eau et d'égout ». <http://www.ainc-inac.gc.ca/ih/ci/pubs/wat/wat-fra.asp#chp9>

Layfield Environmental Systems. *AquaGuide Floating and Fixed Baffles*. <http://www.layfieldenvironmental.com/pages/Products/default.aspx?id=3094>

Lenntech Water Treatment Solutions. « Désinfectants : sous-produits ». <http://www.lenntech.fr/procedes/desinfection/sous-produits/desinfection/desinfectants-sous-produits.htm>

Medicinenet.com. "Definition of Arsenic." <http://www.medterms.com/script/main/art.asp?articlekey=14947>

Merriam-Webster Dictionary. <http://www.merriam-webster.com/dictionary/>

Ontario Ministry of the Environment. *Technical Report: Drinking Water System at the Kashechewan First Nation*. 10 novembre 2005.

North American Lake Management Society. *Water Words Glossary*.

<http://www.nalms.org/nalmsnew/glossary.aspx?Al=A>

R.M. Technologies. *Water Treatment*. <http://www.rmtech.net/Water%20Treatment.htm>

UNEP (2000) *International source book on environmentally sound technologies for wastewater and stormwater management*.

<http://www.unep.or.jp/ietc/Publications/TechPublications/TechPub-15/2-4/4-2-3.asp>

Vital Life Systems. *Water Treatment Terminology*. [http://vital-](http://vital-lifesystems.com/sitebuildercontent/sitebuilderfiles/watertreatmentterm.pdf)

[lifesystems.com/sitebuildercontent/sitebuilderfiles/watertreatmentterm.pdf](http://vital-lifesystems.com/sitebuildercontent/sitebuilderfiles/watertreatmentterm.pdf)

Waterwiki http://waterwiki.net/index.php/Glossary/Facultative_lagoon

Annexe B

Résumé des systèmes

Annexe B.1

Résumé des systèmes d'aqueduc

Résumé de synthèse régional

Région :	SASKATCHEWAN
Nombre total de Premières nations :	69
Nombre de Premières nations participantes :	69
Niveau de participation :	100 %
Nombre de rapports par collectivité publiés :	86

Aqueduc

		Eau souterraine	ESIDES	Eau de surface	ATM	Total
Nombre total de systèmes		70	7	17	9	103
Âge du système						
	0 – 5 ans (2006 – 2010)	7	1	0	2	10
	6 - 10 ans (2001 - 2005)	10	0	1	3	14
	10 - 15 ans (1996 - 2000)	10	4	7	2	23
	15 - 20 ans (1991 - 1995)	24	1	4	0	29
	> 20 ans (< 1990)	19	1	5	2	27
Traitement						
	Aucun – utilisation directe	4	0	0	0	4
	Désinfection seulement	4	0	0	1	5
	Filtration classique	62	7	17	0	86
	ATM	0	0	0	8	8
Classification – Traitement						
	Petit système	8	0	0	0	8
	Niveau I	44	4	0	0	48
	Niveau II	16	3	17	0	36
	ATM	0	0	0	9	9
	Aucune	2	0	0	0	2
Classification – Distribution						
	Petit système	11	0	0	1	12
	Niveau I	57	6	15	3	81

Niveau II	0	1	2	1	4
ATM	0	0	0	4	4
Aucune	2	0	0	0	2

	Eau souterraine	ESIDES	Eau de surface	ATM	Total
Nombre total de systèmes	70	7	17	9	103
Répartition					
Canalisations	32	3	9	4	48
Camion-citerne	1	0	0	1	2
Point d'eau (transport individuel)	2	0	0	0	2
Combinée	35	4	8	4	51
Qualité de l'eau					
Échecs au plan sanitaire					
Oui, échecs au plan sanitaire en raison de :	22	5	15	4	46
Conception	4	0	4	2	10
Exploitation	6	1	3	1	11
Combinaison	12	4	8	0	24
Inconnu	0	0	0	1	1
Échecs au plan esthétique					
Oui, échecs au plan esthétique en raison de :	39	4	8	2	53
Conception	12	0	1	2	15
Exploitation	14	1	2	0	17
Combinaison	13	3	5	0	21
Inconnu	0	0	0	0	0
Opérateur principal – Traitement					
Non certifié	5	1	2	0	8
Aucun opérateur	1	0	0	0	1
Non requis	2	0	0	9	11
Certifié au niveau requis	57	5	12	0	74
Certifié	5	1	3	0	9
Opérateur de remplacement – Traitement					
Non certifié	27	4	8	0	39
Aucun opérateur	11	0	0	0	11
Non requis	2	0	0	9	11

Certifié au niveau requis	24	2	1	0	27
Certifié	6	1	8	0	15

	Eau souterraine	ESIDES	Eau de surface	ATM	Total		
Nombre total de systèmes	70	7	17	9	103		
Opérateur principal – Distribution							
Non certifié	6	1	2	1	10		
Aucun opérateur	1	0	0	0	1		
Non requis	2	0	0	4	6		
Certifié au niveau requis	61	6	15	4	86		
Certifié	0	0	0	0	0		
Opérateur de remplacement – Distribution							
Non certifié	26	4	10	0	40		
Aucun opérateur	11	0	0	2	13		
Non requis	2	0	0	4	6		
Certifié au niveau requis	30	3	6	3	42		
Certifié	1	0	1	0	2		
Risque (moyen)					Risque moyen	Risque moyen excluant les systèmes ATM	
Final	5,5	6,7	5,8	3,5	5,4	5,6	
Source	6,3	9,3	8,8	2,2	6,6	7,0	
Conception	5,7	7,0	6,9	4,2	5,9	6,0	
Exploitation	5,9	7,3	6,1	4,0	5,9	6,1	
Rapports	6,4	7,0	5,5	6,0	6,3	6,3	
Opérateurs	1,4	2,1	1,6	1,0	1,5	1,5	

Annexe B.2

Résumé des systèmes d'égout

		Installation septique	Étang aéré	Étang facultatif	Mécanique	Autre	ATM	Total	
Nombre total de systèmes		0	2	81	0	0	5	88	
Opérateur de remplacement – Traitement									
	Non certifié	0	0	42	0	0	0	42	
	Aucun opérateur	0	0	10	0	0	0	10	
	Non requis	0	0	0	0	0	5	5	
	Certifié au niveau requis	0	2	28	0	0	0	30	
	Certifié	0	0	1	0	0	0	1	
Opérateur principal – Collecte									
	Non certifié	0	0	9	0	0	1	10	
	Aucun opérateur	0	0	0	0	0	0	0	
	Non requis	0	0	1	0	0	3	4	
	Certifié au niveau requis	0	2	71	0	0	1	74	
	Certifié	0	0	0	0	0	0	0	
Opérateur de remplacement – Collecte									
	Non certifié	0	0	40	0	0	1	41	
	Aucun opérateur	0	0	10	0	0	0	10	
	Non requis	0	0	1	0	0	3	4	
	Certifié au niveau requis	0	1	27	0	0	1	29	
	Certifié	0	1	3	0	0	0	4	
Milieu récepteur									
	Rivière	0	0	3	0	0	0	3	
	Lac ou réservoir	0	0	5	0	0	0	5	
	Ruisseau	0	0	2	0	0	0	2	
	Milieus humides	0	2	41	0	0	0	43	
	Subsurface / sous-sol	0	0	22	0	0	0	22	
	Évaporation	0	0	7	0	0	0	7	
	Autre	0	0	1	0	0	0	1	
	ATM	0	0	0	0	0	5	5	
Risque (moyenne)									Risque moyen
	Final	0,0	3,0	4,6	0,0	0,0	2,2	4,4	Risque moyen excluant les systèmes ATM
	Milieu récepteur des effluents	0,0	4,0	4,0	0,0	0,0	1,0	3,9	4,0
	Conception	0,0	2,5	4,6	0,0	0,0	2,0	4,4	4,5
	Exploitation	0,0	5,0	5,9	0,0	0,0	3,8	5,8	5,9
	Rapports	0,0	1,0	8,4	0,0	0,0	3,6	8,0	8,3
	Opérateurs	0,0	1,0	1,7	0,0	0,0	1,0	1,7	1,7

Annexe C

Méthode de visite

Visites

Journée typique

Arrivée dans la collectivité – inspecteur principal et soutien technique

- Rencontrer le formateur itinérant ou le représentant d'AINC et les représentants de la Première nation ou du conseil tribal pour faire les présentations et décrire les grandes lignes des activités de la journée. On présume que la Première nation a été bien renseignée par AINC quant à l'objectif, au processus et aux avantages de la collaboration au projet pour la Première nation.
- Confirmer les diverses composantes dont se sert la Première nation pour fournir de l'eau à la collectivité au complet (c'est-à-dire le nombre et les types de systèmes de distribution, les types de sources, les puits privés, etc.) pour faciliter la création d'un formulaire d'évaluation pour la collectivité.
- Présélectionner les zones devant faire l'objet d'une évaluation des systèmes privés sur une carte de la collectivité.
- Confirmer les données de base manquantes qui pourraient être disponibles, en allouant suffisamment de temps à la Première nation, pendant le jour, pour demander au directeur, au surveillant ou au secrétaire des travaux publics, par exemple, de trouver l'information manquante.

Inspecteur principal

- Rencontrer le chef ou le gestionnaire des logements ou l'administrateur de bande ou le gestionnaire des finances :
 - o pour déterminer les besoins futurs en matière de services (développement prévu et croissance démographique);
 - o pour déterminer les contraintes relatives à la prestation de services (accès à une source, sols, eau souterraine, fond rocheux, topographie, etc.);
 - o pour déterminer l'étendue de l'examen ou de la mise en œuvre préalable des solutions non structurelles ou des stratégies d'optimisation (conservation de l'eau, réduction des fuites, etc.);
 - o pour confirmer la population actuelle et le nombre d'habitations;
 - o pour obtenir des renseignements financiers qui n'ont pas été obtenus préalablement;
 - o pour prendre note des préoccupations de la collectivité au sujet des services futurs.
- Effectuer une inspection de l'usine de traitement de l'eau, depuis la source jusqu'au stockage.
- Préparer un diagramme schématique de l'écoulement (usage interne).
- Remplir un questionnaire d'évaluation sur le traitement, le stockage, les opérations, les opérateurs, etc. avec l'opérateur ou le formateur itinérant.
- Prendre des photographies.
- Visiter le poste principal de pompage d'eaux d'égout et l'installation principale d'épuration des eaux usées.
- Inspecter l'usine des influents aux effluents.

- Préparer un diagramme schématique de l'écoulement (usage interne).
- Remplir un questionnaire d'évaluation.
- Prendre des photographies.
- Mettre à jour le SRCB.
- Répéter le processus pour les autres installations d'aqueduc ou d'égout.
- Passer en revue l'information recueillie par l'équipe du soutien technique.
- Compiler toutes les données de base ou opérationnelles recueillies par la Première nation.
- Compiler l'ensemble des notes.

Soutien technique

- Compiler toutes les données opérationnelles pertinentes (systèmes d'aqueduc et d'égout), si elles n'ont pas encore été fournies, et demander à la Première nation de les copier ou de les numériser le jour même.
- Obtenir les coordonnées GPS des sources et de l'installation de traitement.
- Répondre aux questions sur les sources dans le questionnaire d'évaluation.
- Prélever un échantillon d'eau brute ou traitée au besoin.
- Prendre des photographies.
- Mettre à jour le SRCB.
- Visiter la collectivité avec le représentant de la Première nation et évaluer les systèmes privés d'alimentation en eau et les fosses septiques, y compris les coordonnées GPS, les photographies, les formulaires d'évaluation et le prélèvement d'échantillons.
- Rejoindre l'inspecteur principal à l'usine de traitement des eaux usées et l'aider à prélever des échantillons au besoin.

Exigences relatives au prélèvement des échantillons

Prélèvement d'un échantillon d'eau

Le cadre de référence stipule ce qui suit : « *Le programme d'échantillonnage pour les réseaux d'aqueduc publics devrait respecter les exigences de la réglementation la plus rigoureuse qui soit applicable dans la province où se trouve la communauté. Toutefois, si un programme d'échantillonnage convenable est déjà en place, les données déjà recueillies peuvent être utilisées. Les soumissionnaires devraient supposer que des échantillons et des analyses seront requis pour environ 5 % des puits, des systèmes d'égouts et des citernes publiques dont il est question au point ET5. Dans le cas des fosses septiques et des citernes, une inspection visuelle suffira. Tous les soumissionnaires doivent prévoir une allocation de 500 000 \$ à cet égard. Tout écart par rapport au budget devrait être signalé dans le rapport initial.* »

Les données de Santé Canada devraient être disponibles pour la majorité des systèmes d'aqueduc. Si ces données ne sont pas disponibles, le prélèvement des échantillons sera effectué dans le cadre de l'inspection.

Les données minimales actuelles requises seront les suivantes :

Réseaux communautaires

- données bactériologiques – un échantillon par mois, données disponibles pour l'année précédente
- chimie générale – un échantillon par année (eau traitée)
- analyse complète des composés organiques volatils – dans les cinq dernières années

Puits privés

- données bactériologiques – un échantillon au cours de la dernière année
- analyse chimique de base – un échantillon au cours de la dernière année.

Dans le cas des systèmes publics pour lesquels les données ne peuvent être obtenues, des échantillons d'eau traitée seront prélevés et envoyés à un laboratoire pour une analyse (analyse chimique de base, analyse complète des métaux, bactéries et composés organiques volatils).

Pour les systèmes publics qui comprennent un réseau de distribution par canalisations et lorsque les données sur la qualité de l'eau ne sont pas disponibles, un échantillon sera prélevé au point le plus éloigné du système de distribution et analysé en vue de détecter la présence de sous-produits de désinfection.

Dans le cas des puits individuels, des échantillons seront prélevés d'un nombre représentatif de puits (5 % de la totalité des puits) dans la collectivité aux fins d'analyse (analyse chimique de base, analyse complète des métaux et bactéries).

Prélèvement d'un échantillon d'eaux usées

Dans le cas des systèmes qui n'ont pas de données existantes sur la qualité des effluents rejetés et qui procéderont à une évacuation lors de la visite sur le terrain, des échantillons représentatifs seront prélevés et envoyés à un laboratoire en vue d'une analyse. L'analyse comprendrait les évacuations saisonnières au moment de la visite, ainsi que les évacuations des usines à évacuation continue dans un milieu récepteur. Les systèmes de traitement des eaux usées fournissant un équivalent au traitement secondaire (étangs et installations mécaniques) et pour lesquels les données sur la qualité des effluents ne comprennent pas les paramètres DBO5, TSS et *E. Coli* feront l'objet d'un prélèvement sur le terrain si une évacuation est prévue au moment de la visite sur le terrain. De même, les systèmes de traitement des eaux usées fournissant un équivalent au traitement tertiaire et pour lesquels les données sur la qualité des effluents ne comprennent pas les paramètres DBO5, TSS, ammoniacale, phosphore total et *E. Coli*, feront l'objet d'un prélèvement sur le terrain si une évacuation est prévue au moment de la visite sur le terrain.

Annexe D

Résumés des systèmes des Premières nations

Annexe D.1

Résumé des systèmes d'aqueduc pour chaque Première nation

RÉGION: SASKATCHEWAN
Janvier 2011

N° de la bande	Données sur les Premières nations		Données sur les systèmes d'aqueduc							Données sur les réservoirs		Données sur les systèmes de distribution								
	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de système	Source d'eau	Classification du traitement	Année de construction	Capacité nominale [m³]	Capacité réelle [m³]	Volume journalier maximal [m³]	Désinfection	Type de réservoir	Capacité du réservoir	Classification du réseau de distribution	Population desservie	Habitants desservies par un système de canalisations	Habitants desservies par camion-citerne	Nombre de camions-citernes en service	Longueur des canalisations	Nombre de branchements
384	Pespeckis	6669	PEPEKISIS N° 81	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1989	138	138	671	Oui	Souterrain	390	Niveau I	596	21	85	2	4 808	228
405	Pélican Lake	6694	CHITEK LAKE N° 191 (les rives nord et sud sont desservies)	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1991	544	544	392	Oui	Souterrain	320	Niveau I	863	92	84	2	11 283	122
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6700	DESCHAMBEAULT LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1997	954	954	967	Oui	Souterrain	636	Niveau I	1 190	205	0	0	9 696	47
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7105	KOONS-AD THOMAS CLARK N° 204	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1997	27,6	27,6	53,6	Oui	Souterrain	96,5	Niveau I	55	11	0	0	1 030,6	93
355	Peter Ballantyne Cree Nation	17026	KISKACTWAN N° 208 - PUTS	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Petit système	2002	Inconnu	Inconnu	59	Oui	Souterrain	4	Petit système	60	13	0	0		
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6636	PELICAN NARROWS N° 184B	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1997	1 900	1 900	1 141	Oui	Souterrain	1 600	Niveau II	1 342	336	69	0	19 996,2	59
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16045	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	ATM	2008	Inconnu	Inconnu	423	ATM	Aucune	ATM	ATM	520	100	0	0	2 850	28
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6637	SOUTHEND N° 200	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1989	1 054	1 054	902	Oui	Souterrain	1 135	Niveau I	1 553	200	11	0	8 846	44
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6638	STURGEON WER N° 184F	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	2006	34	34	47	Oui	Souterrain	255	Niveau I	60	12	0	0	1 805	150
409	Pheasant Rump Nakota	6703	PHEASANT RUMP N° 68	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	2005	141	141	143	Oui	Souterrain	158	Niveau I	163	10	13	1	17 366	173
385	Pipnot	6670	PIAPOT N° 75	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1988	360	360	218	Oui	Souterrain	506	Niveau I	683	25	114	2	9 906	396
345	Poundmaker	6614	POUNDMAKER N° 114 - CENTRAL	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1993	274	274	386	Oui	Souterrain	115,4	Niveau I	580	166	0	0	5 085	30
345	Poundmaker	6615	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1995	154	154	308	Oui	Souterrain	291,4	Niveau I	270	45	0	0	2 704	60
345	Poundmaker	17037	POUNDMAKER N° 114-18B - PUTS	Systèmes d'aqueduc	ATM	ATM	2009				ATM	Souterrain	ATM	Petit système	72	18	0	0	1 100	61
356	Red Earth	6640	RED EARTH N° 29	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1989	890	890	823	Oui	Souterrain	1 010	Niveau I	1 450	198	0	0	16 308,47	82
346	Red Pheasant	6616	RED PHEASANT N° 108	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1986	587	510	452	Oui	Souterrain	626	Niveau I	922	66	103	0	6 594	99
364	Sakimay First Nations	6697	LITTLE BONE N° 74B	Systèmes d'aqueduc	ATM	ATM	2005			33	ATM	Aucune	ATM	ATM	33	9	0	0		
364	Sakimay First Nations	6650	SAKIMAY N° 74	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1987	216	216	162	Oui	Souterrain	187,7	Niveau I	225	19	37	1	3 051	160
347	Saukeez	6618	SAULTEAUX N° 159	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	2003	315	315	331	Oui	Souterrain	441,2	Niveau I	806	126	4	1	4 019	31
347	Saukeez	6617	SAULTEAUX N° 159A - BIRCH LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1995	39	39	39	Oui	Souterrain	73	Niveau I	40	10	0	0	2 100	210
357	Shoal Lake Cree Nation	6641	SHOAL LAKE N° 28A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1996	518	518	523	Oui	Souterrain	975	Niveau I	903	109	0	0	9 579	87
386	Standing Buffalo	6671	STANDING BUFFALO N° 78	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1986	229	229	453	Oui	Souterrain	268	Niveau I	572	81	109	2	4 864,5	60
387	Star Blanket	6672	STAR BLANKET N° 83	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	1994	218	218	261	Oui	Souterrain	437	Niveau I	290	58	0	0	11 917	205
387	Star Blanket	6779	WA-PI MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1985	S.O.	S.O.	86	Oui	Aucune		Niveau I	88	22	0	0	360	16
360	Sturgeon Lake First Nation	6646	STURGEON LAKE N° 101 - STATION OUEST	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1977	950	950	490	Oui	Souterrain	874	Niveau I	1 682	149	96	1	15 125	101
348	Sweetgrass	6619	SWEET GRASS N° 113	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1991	1 089	881	582	Oui	Souterrain	562	Niveau I	600	108	45	1	6 168	57
368	The Key First Nation	6654	THE KEY N° 65	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1992	107	107	158	Oui	Souterrain	135,6	Niveau I	331	41	2	1	4 010	97
349	Thunderchild First Nation	17013	THUNDERCHILD 115C	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1995	76	76	43	Oui	Au niveau du sol	11,4	Niveau I	94	11	3	1	384	34
349	Thunderchild First Nation	6620	THUNDERCHILD N° 115B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Petit système	2000	1 175	1 175	594	Oui	Souterrain	996	Niveau I	1 305	226	3	0	12 963	54
358	Walperton Dakota Nation	6642	WALPERTON N° 94A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1997	328	328	285	Oui	Souterrain	228	Niveau I	292	62	0	0	3 002,27	48
402	Waterhen Lake	17009	WATERHEN 130	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Niveau II	1985	561	561	415	Oui	Souterrain	1 065	Niveau I	1 093	192	0	0	8 709,7	45
365	White Bear	6651	WHITE BEAR N° 70	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	2002	365	365	673	Oui	Souterrain	492	Niveau I	717	166	18	1	21 883,2	131
372	Whitecap Dakota First Nation		STE DE DAKOTA DUNES CASINO	Systèmes d'aqueduc	ATM	ATM	2005	604,8	604,8	25,0	ATM	Souterrain	ATM	ATM	23	8	0	0		
372	Whitecap Dakota First Nation	6657	WHITE CAP N° 94	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1995	216	216	310	Oui	Souterrain	165	Niveau I	285	100	0	0	10 455,9	104
407	Witchekan Lake	6696	WITCHEKAN LAKE N° 117	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	1990	168	168	143	Oui	Souterrain	600	Niveau I	546	61	3	1	2 496	40
388	Wood Mountain	6673	WOOD MOUNTAIN N° 160	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau I	2006	0,23	0,23		Oui	Aucune		Niveau I	17	0	0	0		
376	Yellow Quill	6661	NUT LAKE N° 50	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Niveau II	2003	345,6	345,6	332	Oui	Souterrain	1 140	Niveau I	655	114	17	0	29 840,2	261

Données sur les Premières nations		Données sur les systèmes d'aquaduc			Données sur la qualité de l'eau								
N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de système	Source d'eau	Satisfait / Ne satisfait pas aux RQEP	Cause du non-respect des exigences	Échecs au plan sanitaire	Échecs au plan esthétique	Échecs au plan de la CMA – conception	Échecs au plan de la CMA – exploitation	AQEP en vigueur	Nombre d'AQEP
406	Ahtahkakoop	6695	AHTAHKAKOOP N° 104	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception	Non	Oui	Non	Non	Non	0
369	Beardys and Okemasis	6655	BEARDY'S N° 97 AND OKEMASIS N° 96	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
399	Big Island Lake Cree Nation	6686	BIG ISLAND LAKE N° 124	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Oui	1
404	Big River First Nation	6693	BIG RIVER N° 118	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
403	Birch Narrows First Nation	6692	TURNOR LAKE N° 193B	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non		3
359	Black Lake	6644	CHICKEN N° 224	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Non	Non	Non	Oui	1
398	Buffalo River Dene Nation	6685	PETER POND N° 193	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Fréquence élevée OU importance élevée	Exploitation	Oui	Non	Non	Non	Oui	1
394	Canoe Lake Cree First Nation	6680	CANOE LAKE N° 165	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Fréquence élevée OU importance élevée	Exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Non	0
394	Canoe Lake Cree First Nation	6698	EAGLES LAKE N° 165C	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non		2
378	Carry The Kettle	6663	ASSINIBOINE N° 76	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
401	Clearwater River Dene	6689	CLEARWATER RIVER N° 222	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Non	0
401	Clearwater River Dene	6690	CLEARWATER RIVER N° 223 - THE LANDING	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Oui	1
366	Cote First Nation 366	6652	COTE N° 64	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine (ESIDES)	Fréquence faible, importance faible	Conception	S.O.	S.O.	Non	Non	Oui	1
361	Cowessess	6647	COWESSESS N° 73	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
361	Cowessess	17032	PUTTS N° 1	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception	Non	Oui	Non	Non	Non	0
350	Cumberland House Cree Nation	6622	CUMBERLAND N° 20 - PEMMICAN PORTAGE	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
350	Cumberland House Cree Nation	6623	CUMBERLAND N° 20 - RESERVE CENTRE	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
389	Day Star	6674	DAY STAR N° 87	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
400	English River First Nation	6687	LAPLONGE N° 192	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Conception et exploitation	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
400	English River First Nation	6688	WAPACHEWUNAK N° 192D	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Fréquence faible, importance faible	Conception	Oui	Non	Non	Non	Non	0
400	English River First Nation	17031	PUTTS N° 2	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
390	Fishing Lake First Nation	6675	FISHING LAKE N° 89	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Oui	1
395	Flying Dust First Nation	6681	MEADOW LAKE N° 105 - ATM	Systèmes d'aquaduc	ATM	Fréquence faible, importance faible	Conception	Oui	Non	Non	Non		2
351	Fond du Lac	6625	FOND DU LAC N° 227	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
391	Gordon	6676	GORDON N° 86	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Oui	1
352	Hatchet Lake	6626	LAC LA HACHE N° 220	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
397	Island Lake First Nation	6683	MINISTIKWAN N° 161	Systèmes d'aquaduc	Eau de surface	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non		4
397	Island Lake First Nation	6684	MINISTIKWAN N° 161A - MUDIE LAKE	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Non	0
370	James Smith	6624	JAMES SMITH N° 100	Systèmes d'aquaduc	Eau souterraine	Fréquence élevée OU importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Non	Oui	Non	Non	0
362	Kahkewistahaw	6648	KAHKEWISTAHAW N° 72	Systèmes	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

Données sur les Premières nations		Données sur les systèmes d'aqueduc			Données sur la qualité de l'eau								
N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de système	Source d'eau	Satisfait / Ne satisfait pas aux RQEP	Cause du non-respect des exigences	Echecs au plan sanitaire	Echecs au plan esthétique	Echecs au plan de la CMA - conception	Echecs au plan de la CMA - exploitation	AQEP en vigueur	Nombre d'AQEP
342	Moosomin	6611	MOOSOMIN N° 112B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Non	0
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	6612	MOSQUITON N° 109	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Conception	Non	Oui	Non	Non	Oui	1
381	Muscowpetung	6666	MUSCOWPETUNG N° 80	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
381	Muscowpetung	15939	MUSCOWPETUNG N° 80 - ÉCOLE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non		3
375	Muskeg Lake	6660	MUSKEG LAKEN N° 102	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Oui	1
371	Muskoday First Nation	6656	MUSKODAY N° 99 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Non	Non	Non	Non	0
392	Muskowekwan	6677	MUSKOWEKWAN N° 85 - ZONE CENTRALE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
380	Nekaneet	17035	PUTS DE MIDDLE CAMP	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	0
380	Nekaneet	6665	NEKANEET N° 160A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception	Non	Oui	Oui	Non	Non	0
380	Nekaneet	17034	PUTS DE UPPER CAMP	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	Oui	Oui	Non	Oui	Non	0
408	Ocean Man	6702	OCEAN MAN N° 69	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
363	Ochapowace	6649	OCHAPOWACE N° 71	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée, importance faible	Conception	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
382	Okanese	6667	OKANESE N° 82	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Exploitation	Oui	Non	Non	Oui	Oui	1
373	One Arrow	6658	ONE ARROW N° 95	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Oui	Oui	Non	Non		2
344	Onion Lake	6613	SEEKASKOOTCH N° 119	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Non	Non	Oui	Non	0
383	Pasqua First Nation N° 79	6668	PASQUA N° 79	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
384	Peepeskisis	6669	PEEPEEKISIS N° 81	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
405	Pelican Lake	6694	CHITEK LAKE N° 191 (les rives nord et sud sont desservies)	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Oui	1
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6700	DESCHAMBEAULT LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Non	Non	Non	Oui	1
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7105	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Non	Oui	Non	Non	Non	0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	17036	KISKACIWAN N° 208 - PUTS	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence faible, importance faible	Conception	Non	Oui	Non	Non	Non	0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6636	PELICAN NARROWS N° 184B	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Fréquence élevée, importance faible	Conception	Oui	Non	Non	Non	Non	0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16045	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6637	SOUTHEND N° 200	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	Oui	Oui	Non	Non	Non	0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6638	STURGEON WEIR N° 184F	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Satisfait aux exigences	Exploitation	Non	Non	Non	Non	Non	0
409	Pheasant Rump Nakota	6703	PHEASANT RUMP N° 68	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Non	0
385	Piapot	6670	PIAPOT N° 75	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Satisfait aux exigences	S.O.	S.O.	S.O.	Non	Non	Oui	1
345	Poundmaker	6614	POUNDMAKER N° 114 - CENTRAL	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	1
345	Poundmaker	6615	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	1
345	Poundmaker	17037	POUNDMAKER N° 114-18B - PUTS	Systèmes	ATM	Fréquence élevée ET	Conception	Oui	S.O.	Non	Non	Oui	1

Données sur les Premières nations		Données sur les systèmes d'aqueduc			Données sur les opérateurs						
N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de système	Source d'eau	Existence d'un opérateur principal	Opérateur principal – classification du traitement	Opérateur principal – classification du réseau de distribution	Existence d'un opérateur de remplacement	Opérateur de remplacement – classification du traitement	Opérateur de remplacement – classification du réseau de distribution
406	Ahtahkakoop	6695	AHTAHKAKOOP N° 104	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
369	Beardys and Okemasis	6655	BEARDY'S N° 97 AND OKEMASIS N° 96	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
399	Big Island Lake Cree Nation	6686	BIG ISLAND LAKE N° 124	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Niveau I	Niveau I
404	Big River First Nation	6693	BIG RIVER N° 118	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
403	Birch Narrows First Nation	6692	TURNOR LAKE N° 193B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
359	Black Lake	6644	CHICKEN N° 224	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
398	Buffalo River Dene Nation	6685	PETER POND N° 193	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
394	Canoe Lake Cree First Nation	6680	CANOE LAKE N° 165	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
394	Canoe Lake Cree First Nation	6698	EAGLES LAKE N° 165C	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
378	Carry The Kettle	6663	ASSINBOINE N° 76	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
401	Clearwater River Dene	6689	CLEARWATER RIVER N° 222	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
401	Clearwater River Dene	6690	CLEARWATER RIVER N° 223 - THE LANDING	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Non	Non requis	Aucun opérateur	Non	Non requis	Aucun opérateur
366	Cote First Nation 366	6652	COTE N° 64	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
361	Cowessess	6647	COWESSESS N° 73	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
361	Cowessess	17032	PUTS N° 1	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
350	Cumberland House Cree Nation	6622	CUMBERLAND N° 20 - PEMMICAN PORTAGE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
350	Cumberland House Cree Nation	6623	CUMBERLAND N° 20 - RESERVE CENTRE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
389	Day Star	6674	DAY STAR N° 87	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
400	English River First Nation	6687	LAPLONGE N° 192	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau II	Niveau II
400	English River First Nation	6688	WAPACHEWUNAK NO. 192D	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
400	English River First Nation	17031	PUTS N° 2	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Non requis	Niveau I	Oui	Non requis	Aucune certification
390	Fishing Lake First Nation	6675	FISHING LAKE N° 89	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Non	Non requis	Aucun opérateur
395	Flying Dust First Nation	6681	MEADOW LAKE N° 105 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Non	Non requis	
351	Fond du Lac	6625	FOND DU LAC N° 227	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
391	Gordon	6676	GORDON N° 86	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
352	Hatchet Lake	6626	LAC LA HACHE N° 220	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
397	Island Lake First Nation	6683	MINISTIKWAN N° 161	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau I	Aucune certification
397	Island Lake First Nation	6684	MINISTIKWAN N° 161A - MUDIE LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Aucune certification	Oui	Niveau II	Niveau I
370	James Smith	6624	JAMES SMITH N° 100	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
362	Kahkewistahaw	6648	KAHKEWISTAHAW N° 72	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
393	Kawacatoose	6679	POORMAN N° 88	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
367	Keeseekoose	6653	KEESEKOOSE N° 66	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
377	Kinistin Saulteaux Nation	6662	KINISTIN N° 91	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification

353	Lac La Ronge	6627	GRANDMOTHER'S BAY N° 219	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
353	Lac La Ronge	16041	KITSAKIE N° 156B - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Non requis	Niveau II	Oui	Non requis	Niveau II
353	Lac La Ronge	6629	LAC LA RONGE N° 156 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Non requis	Niveau II	Oui	Non requis	Niveau II
353	Lac La Ronge		LITTLE RED RIVER 106C - CAMIONS-CITERNES DE MONTREAL LAKE SIDE	Systèmes d'aqueduc	ATM	NR	Non requis	Non requis	Non	Non requis	Non requis
353	Lac La Ronge	6631	MORIN LAKE N° 217	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
353	Lac La Ronge	6632	STANLEY N° 157	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau II	Niveau II
353	Lac La Ronge	6633	SUCKER RIVER N° 156C	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
379	Little Black Bear	6664	LITTLE BLACK BEAR N° 84	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
340	Little Pine	6610	LITTLE PINE N° 116	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
396	Makwa Sahgaiehan First Nation	6682	MAKWA LAKE N° 129B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
374	Mistawasis	17038	ISLAND LAKE VILLAGE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
374	Mistawasis	6659	MISTAWASIS N° 103	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
374	Mistawasis	17041	PECHAWIS VILLAGE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
374	Mistawasis	17040	SOUTH VILLAGE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
374	Mistawasis	17039	WATSON VILLAGE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
354	Montreal Lake	6634	MONTREAL LAKE N° 106	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
354	Montreal Lake	6635	MONTREAL LAKE N° 106B - LITTLE RED RIVER	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau II	Niveau II

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

Données sur les Premières nations			Données sur les systèmes d'aqueduc			Données sur les opérateurs					
N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de système	Source d'eau	Existence d'un opérateur principal	Opérateur principal - classification du traitement	Opérateur principal - classification du réseau de distribution	Existence d'un opérateur de remplacement	Opérateur de remplacement - classification du traitement	Opérateur de remplacement - classification du réseau de distribution
342	Moosomin	6611	MOOSOMIN N° 112B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau II	Niveau I
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	6612	MOSQUITO N° 109	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau II	Niveau II
381	Muscowpetung	6666	MUSCOWPETUNG N° 80	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
381	Muscowpetung	15939	MUSCOWPETUNG N° 80 - ÉCOLE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Aucun opérateur	Oui	Aucune certification	Aucun opérateur
375	Muskeg Lake	6660	MUSKEG LAKE N° 102	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
371	Muskoday First Nation	6656	MUSKODAY N° 99 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Non requis	Niveau I	Non	Non requis	
392	Muskowekwan	6677	MUSKOWEKWAN N° 85 - ZONE CENTRALE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau II	Niveau II
380	Nekaneet	17035	PUTS DE MIDDLE CAMP	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
380	Nekaneet	6665	NEKANEET N° 160A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
380	Nekaneet	17034	PUTS DE UPPER CAMP	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
408	Ocean Man	6702	OCEAN MANN N° 69	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
363	Ochapowace	6649	OCHAPOWACE N° 71	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
382	Okanese	6667	OKANESE N° 82	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
373	One Arrow	6658	ONE ARROW N° 95	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
344	Onion Lake	6613	SEEKASKOOTCH N° 119	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau II	Niveau II
383	Pasqua First Nation N° 79	6668	PASQUA N° 79	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
384	Peepeskisis	6669	PEEPEEKISIS N° 81	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
405	Pelican Lake	6694	CHITEK LAKE N° 191 (les rives nord et sud sont desservies)	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6700	DESCHAMBEAULT LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7105	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
355	Peter Ballantyne Cree Nation	17036	KISKACIWAN N° 208 - PUTS	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6636	PELICAN NARROWS N° 184B	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau I	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16045	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	Systèmes d'aqueduc	ATM	NR	Non requis	Non requis	Non	Non requis	Non requis
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6637	SOUTHEND N° 200	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau II
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6638	STURGEON WEIR N° 184F	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau II	Niveau II	Oui	Aucune certification	Aucune certification
409	Pheasant Rump Nakota	6703	PHEASANT RUMP N° 68	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau	Niveau	Non	Non requis	Aucun opérateur
385	Pipot	6670	PIPOT N° 75	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau	Niveau	Oui	Niveau II	Niveau II
345	Poundmaker	6614	POUNDMAKER N° 114 - CENTRAL	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau	Niveau	Oui	Niveau II	Niveau II
345	Poundmaker	6615	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau	Niveau	Oui	Niveau II	Niveau II
345	Poundmaker	17037	POUNDMAKER N° 114-18B - PUTS	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Niveau	Niveau	Oui	Niveau II	Niveau II
356	Red Earth	6640	RED EARTH N° 29	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
346	Red Pheasant	6616	RED PHEASANT N° 108	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau	Niveau	Oui	Niveau II	Niveau II

364	Sakimay First Nations	6697	LITTLE BONE N° 74B	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Niveau I	Niveau I
364	Sakimay First Nations	6650	SAKIMAY N° 74	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Niveau I	Niveau I
347	Saulteaux	6618	SAULTEAUX N° 159	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Non	Aucune certification	Niveau I
347	Saulteaux	6617	SAULTEAUX N° 159A - BIRCH LAKE	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Aucune certification	Niveau I
357	Shoal Lake Cree Nation	6641	SHOAL LAKE N° 28A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Aucune certification	Aucune certification
386	Standing Buffalo	6671	STANDING BUFFALO N° 78	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Aucune certification	Aucune certification
387	Star Blanket	6672	STAR BLANKET N° 83	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Aucune certification	Aucune certification
387	Star Blanket	6779	WA-PII MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau		Niveau	Oui	Aucune certification	Aucune certification
360	Sturgeon Lake First Nation	6646	STURGEON LAKE N° 101 - STATION OUEST	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II		Niveau II	Oui	Niveau I	Niveau I
348	Sweetgrass	6619	SWEET GRASS N° 113	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II		Niveau II	Oui	Niveau II	Niveau II
368	The Key First Nation	6654	THE KEY N° 65	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Aucune certification		Aucune certification	Non	Non requis	Aucun opérateur
349	Thunderchild First Nation	17013	THUNDERCHILD 115C	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine (ESIDES)	Oui	Niveau I		Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
349	Thunderchild First Nation	6620	THUNDERCHILD N° 115B	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I		Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
358	Wahpeton Dakota Nation	6642	WAHPETON N° 94A	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I		Niveau I	Oui	Non requis	Aucun opérateur
402	Waterhen Lake	17009	WATERHEN 130	Systèmes d'aqueduc	Eau de surface	Oui	Niveau II		Niveau I	Oui	Niveau I	Aucune certification
365	White Bear	6651	WHITE BEAR N° 70	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Aucune certification		Aucune certification	Oui	Niveau II	Niveau I
372	Whitecap Dakota First Nation		STE DE DAKOTA DUNES CASINO	Systèmes d'aqueduc	ATM	Oui	Non requis		Aucune certification	Oui	Non requis	Aucune certification
372	Whitecap Dakota First Nation	6657	WHITE CAP N° 94	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II		Niveau II	Oui	Niveau II	Niveau II
407	Witchehan Lake	6696	WITCHEKAN LAKE N° 117	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I		Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
388	Wood Mountain	6673	WOOD MOUNTAIN N° 160	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau I		Niveau I	Non	Non requis	Aucun opérateur
376	Yellow Quill	6661	NUT LAKE N° 90	Systèmes d'aqueduc	Eau souterraine	Oui	Niveau II		Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I

Annexe D.2

Résumé des systèmes d'égout pour chaque Première nation

Tableau D.2 – 1. Résumé régional des systèmes de traitement des eaux usées

N° de la bande	Données sur les Premières nations			Données sur les systèmes de traitement des eaux usées										
	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Année de construction	Type de milieu récepteur	Classification du traitement	Capacité nominale [m³/j]	Volume journalier maximal [m³/j]	Type de système de traitement	Niveau de traitement des eaux usées	Désinfection des eaux usées au chlore	Désinfection des eaux usées par UV	Fréquence des vidanges	Traitement des boues d'épuration
406	Ahtahkakoop	7447	AHTAHKAKOOP N° 104	1985	Ruisseau	Niveau I	128	156	Étang facultatif	Secondaire			Autre	Non
369	Beardys and Okemasis	7408	BEARDY'S N° 97 AND OKEMASIS N° 96	1992	Milieux humides	Niveau I	110	130,3	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
399	Big Island Lake Cree Nation	7438	BIG ISLAND LAKE N° 124	1980	Milieux humides	Niveau I	150	58	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
404	Big River First Nation	7445	BIG RIVER N° 118	2009	Subsurface / sous-sol	Niveau I	230	108	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
403	Birch Narrows First Nation	16046	TURNOR LAKE N° 193B - ATM	1983	ATM	ATM	217	217	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM
359	Black Lake	7396	CHICKEN N° 224	1992	Lac ou réservoir	Niveau I	538	796	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
398	Buffalo River Dene Nation	7437	PETER POND N° 193	1994	Lac ou réservoir	Niveau I	403	292	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
394	Canoe Lake Cree First Nation	7432	CANOE LAKE N° 165	1981	Lac ou réservoir	Niveau I	424	418	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
394	Canoe Lake Cree First Nation	7450	EAGLES LAKE N° 165C	2001	Subsurface / sous-sol	Niveau I	81,1	28,0	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
378	Carry The Kettle	7416	ASSINIBOINE N° 76	1994	Subsurface / sous-sol	Niveau I	68,6	34,5	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Oui
401	Clearwater River Dene	7441	CLEARWATER RIVER N° 222	2000	Lac ou réservoir	Niveau I	324	397	Étang facultatif	Secondaire			Automne	Non
366	Cote First Nation 366	7405	COTE N° 64	1980	Rivière	Niveau I	114	114	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
361	Cowessess	7400	COWESSESS N° 73	1994	Rivière	Niveau I	383	274	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Oui
350	Cumberland House Cree Nation	7374	CUMBERLAND N° 20 - PEMMICAN PORTAGE	1996	Milieux humides	Niveau I	147	245	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
350	Cumberland House Cree Nation	7375	CUMBERLAND N° 20 - RESERVE CENTRE	1984	Milieux humides	Niveau I	6,8	10,1	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
389	Day Star	7427	DAY STAR N° 87	1993	Milieux humides	Niveau I	64,8		Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
400	English River First Nation	7439	LAPLONGE N° 192	1997	Subsurface / sous-sol	Niveau I	76	61	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
400	English River First Nation	7440	WAPACHEWUNAK N° 192D	1990	Rivière	Niveau I	103	333	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
390	Fishing Lake First Nation	7428	FISHING LAKE N° 89	1993	Milieux humides	Niveau I	61	41	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
395	Flying Dust First Nation	7433	MEADOW LAKE N° 105 - ATM	2008	Milieux humides	Niveau I	247	119	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps	Non
351	Fond du Lac	7377	FOND DU LAC N° 227	1998	Lac ou réservoir	Niveau I	634	474	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Continue	Non
391	Gordon	7429	GORDON N° 86	1991	Milieux humides	Niveau I	66		Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
352	Hatchet Lake	7378	LAC LA HACHE N° 220	1996	Milieux humides	Niveau I	548	674,4	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Continue	Non
397	Island Lake First Nation	7435	MINISTIKWAN N° 161	1994	Milieux humides	Niveau I	115	119	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
370	James Smith	7376	JAMES SMITH N° 100	1986	Évaporation	Niveau I	263	299	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
362	Kahkewistahaw	7401	KAHKEWISTAHAW N° 72	1979	Subsurface / sous-sol	Niveau I	28,4	49	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
393	Kawacatoose	7431	POORMAN N° 88	2001	Milieux humides	Niveau I	656	178	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Automne	Non
367	Keeseekoose	7406	KEESEEKOOSE N° 66	1975	Subsurface / sous-sol	Niveau I	111	78,7	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
377	Kinistin Saulteaux Nation	7415	KINISTIN N° 91	1991	Milieux humides	Niveau I	52	122	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
353	Lac La Ronge	7379	GRANDMOTHER'S BAY N° 219	1997	Milieux humides	Niveau I	168	125	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
353	Lac La Ronge	16042	KITSAKIE N° 156B - ATM	1995	ATM	ATM		135	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM
353	Lac La Ronge	7381	LAC LA RONGE N° 156	1996	Milieux humides	Niveau I	1 740	1 121	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
353	Lac La Ronge	7383	MORIN LAKE N° 217	1995	Subsurface / sous-sol	Niveau I	204	131	Étang facultatif	Primaire	Non	Non	Autre	Non
353	Lac La Ronge	7384	STANLEY N° 157	2007	Milieux humides	Niveau I	1 146	657	Étang aéré	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
353	Lac La Ronge	7385	SUCKER RIVER N° 156C	1996	Milieux humides	Niveau I	177	139	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
353	Lac La Ronge		SYSTEME DE TRANSPORT DES EAUX USÉES PAR CAMION-CITERNE	0	ATM	ATM	S.O.	60	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM
340	Little Pine	7362	LITTLE PINE N° 116	1997	Évaporation	Niveau I	133	122	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
396	Makwa Sahgaiehan First Nation	7434	MAKWA LAKE N° 129B	1999	Milieux humides	Niveau I	401	278	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
374	Mistawasis	7412	MISTAWASIS N° 103	1995	Milieux humides	Niveau I	63	149	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
354	Montreal Lake	7386	MONTREAL LAKE N° 106	1993	Milieux humides	Niveau I	202	163	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
354	Montreal Lake	17055	MONTREAL LAKE N° 106 - SUBDIVISION DE BITTERN LAKE	2008	Milieux humides	Niveau I	75	39	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
354	Montreal Lake	7387	MONTREAL LAKE N° 106B - LITTLE RED RIVER	1996	Subsurface / sous-sol	Niveau I	141	89	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
342	Moosomin	7363	MOOSOMIN N° 112B	1993	Milieux humides	Niveau I	57	152	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	7364	MOSQUITO N° 109	1994	Milieux humides	Niveau I	79	87	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
381	Muscowpetung	7419	MUSCOWPETUNG N° 80	1995	Évaporation	Niveau I	17,5	31	Étang facultatif	Primaire	Non	Non	Autre	Non
375	Muskeg Lake	7413	MUSKEG LAKE N° 102	1989	Subsurface / sous-sol	Niveau I	91	54	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
371	Muskoday First Nation	7409	MUSKODAY N° 99	1989	Milieux humides	Niveau I	121	168,9	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
392	Muskowekwan	7430	MUSKOWEKWAN N° 85 - ZONE CENTRALE ET MEC	1993	Milieux humides	Niveau I	97,8	77,6	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
380	Nekaneet	7418	NEKANEET N° 160A	1990	Subsurface / sous-sol	Niveau I	14,4	46	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Continue	Oui
408	Ocean Man	17008	OCEAN MAN N° 69	1993	Subsurface / sous-sol	Niveau I	55	29	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
363	Ochapowace	7402	OCHAPOWACE N° 71	2006	Subsurface / sous-sol	Niveau I	77		Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
382	Okanesse	7420	OKANESE N° 82	1993	Milieux humides	Niveau I	83	36	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
373	One Arrow	7411	ONE ARROW N° 95	1994	Milieux humides	Niveau I	39,9	163	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non

344	Onion Lake	7365	SEEKASKOOTCH N° 119 - CT	1994	Subsurface / sous-sol	Niveau I	441	253	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps	Non
344	Onion Lake		SEEKASKOOTCH N° 119 - RC	2007	Subsurface / sous-sol	Niveau I	248,3	123	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps	Non
383	Pasqua First Nation N° 79	7421	PASQUA N° 79	2008	Évaporation	Niveau I	56	43,2	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
384	Peepaekisis	7422	PEEPEEKISIS N° 81	1999	Évaporation	Niveau I	136	22	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
405	Pelican Lake	7446	CHITEK LAKE N° 191 – Étang de la subdivision de Northcote	1994	Subsurface / sous-sol	Niveau I	114	108	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
405	Pelican Lake	NEW001	CHITEK LAKE N° 191 – Étang de la subdivision de Southcote	2004	Subsurface / sous-sol	Niveau I	114	80	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7452	DESCHAMBEAULT LAKE	1997	Milieu humides	Niveau I	499	494	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7646	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	1997	Milieu humides	Niveau I	2,6	22,8	Étang facultatif	Primaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7388	PELICAN NARROWS N° 184B	1997	Milieu humides	Niveau I	740	691	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Continue	Non
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16119	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	1993	ATM	ATM	Inconnu	216	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7389	SOUTHEND N° 200	2007	Milieu humides	Niveau I	683	493	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7390	STURGEON WEIR N° 184F	2006	Milieu humides	Niveau I	33	21	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

N° de la bande	Données sur les Premières nations			Données sur les systèmes de traitement des eaux usées										
	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Année de construction	Type de milieu récepteur	Classification du traitement	Capacité nominale (m³/j)	Volume journalier moyen (m³/j)	Type de système de traitement	Niveau de traitement des eaux usées	Désinfection des eaux usées au chlore	Désinfection des eaux usées par UV	Fréquence des vidanges	Traitement des boues d'épuration
409	Pheasant Rump Nakota	7455	PHEASANT RUMP N° 68	1993	Évaporation	Niveau I	107	30	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
385	Papot	7423	PIAPOT N° 75	1994	Subsurface / sous-sol	Niveau I	48,2	48,9	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
345	Poundmaker	7366	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	1998	Subsurface / sous-sol	Niveau I	127	87	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
356	Red Earth	7391	CARROT RIVER N° 29A	1994	Milieu x humides	Niveau I	63	288	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
356	Red Earth	7392	RED EARTH N° 29	1997	Milieu x humides	Niveau I	132	144	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
346	Red Pheasant	7368	RED PHEASANT N° 108	1985	Milieu x humides	Niveau I	151	77,5	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
364	Sakimay First Nations	7403	SAKIMAY N° 74	1997	Subsurface / sous-sol	Niveau I	136,5	19	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
347	Saulteaux	7370	SAULTEAUX N° 159	1999	Autre	Niveau I	47	65,7	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
357	Shoal Lake Cree Nation	7393	SHOAL LAKE N° 28A	1995	Milieu x humides	Niveau I	227	286	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
386	Standing Buffalo	7424	STANDING BUFFALO N° 78	1995	Évaporation	Niveau I	83,3	158	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
387	Star Blanket	7425	STAR BLANKET N° 83	1994	Milieu x humides	Niveau I	83	31	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
387	Star Blanket	16059	RÉSERVE INDIENNE DE WA-PI-MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	1998	ATM	ATM		36,5	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM	ATM
360	Sturgeon Lake First Nation	7399	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG EST	1995	Milieu x humides	Niveau I	127	153	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
360	Sturgeon Lake First Nation	7398	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG OUEST	1977	Milieu x humides	Niveau I	56	99	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
348	Sweetgrass	7371	SWEET GRASS N° 113	1995	Milieu x humides	Niveau I	109	86	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
368	The Key First Nation	7407	THE KEY N° 65	1995	Subsurface / sous-sol	Niveau I	20,6	29,4	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
349	Thunderchild First Nation	7372	THUNDERCHILD N° 115B	1994	Subsurface / sous-sol	Niveau I	86	138	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps	Non
358	Wahpeton Dakota Nation	7394	WAHPETON N° 94A	1997	Subsurface / sous-sol	Niveau I	105	82	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Autre	Non
402	Waterhen Lake	7443	WATERHEN N° 130	1999	Milieu x humides	Niveau I	240	107	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
365	White Bear	7404	WHITE BEAR N° 70 - ETANGS DE L'ÉCOLE ET DU CENTRE DE VILLÉGIATURE	1991	Milieu x humides	Niveau I	20	16	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
372	Whitecap Dakota First Nation	7410	WHITE CAP N° 94	1996	Milieu x humides	Niveau I	350	113,7	Étang aéré	Secondaire	Non	Non	Continue	Non
407	Witchekan Lake	7448	WITCHEKAN LAKE N° 117	1990	Ruisseau	Niveau I	108	130	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non
376	Yellow Quill	7414	NUT LAKE N° 90	1993	Milieu x humides	Niveau I	137	39,4	Étang facultatif	Secondaire	Non	Non	Printemps, automne	Non

405	Pelican Lake	7446	CHITEK LAKE N° 191 – Étang de la subdivision de Northcore	Canalisations	Niveau I	260	53	0	0	2 257,3	42	Non	1	Inconnu	Conception et exploitation	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
405	Pelican Lake	NEW001	CHITEK LAKE N° 191 – Étang de la subdivision de Southcore	Canalisations	Niveau I	191	39	0	0	168	4	Non	2	Inconnu	Inconnu	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7452	DESCHAMBEAULT LAKE	Canalisations	Niveau I	1 190	205	0	1	6 125	29	Non	8	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Niveau II	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7646	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	Canalisations	Niveau I	55	11	0	0	629	57	Non	1	Inconnu	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7388	PELICAN NARROWS N° 184B	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	1 342	336	69	1	12 071,5	35	Non	8	Fréquence élevée ET importance élevée	Conception et exploitation	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16119	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	Canalisations	ATM	520	100	0	0	1 958	19	Non	1	ATM	ATM	Non	Non requis	Non requis	Non	Non requis	Non requis
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7389	SOUTHEND N° 200	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	1 553	200	11	0	4 698,1	23	Non	4	Inconnu	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7390	STURGEON WEIR N° 184F	Canalisations	Niveau I	60	12	0	0	1 040	86	Non	1	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
409	Pheasant Rump Nakota	7455	PHEASANT RUMP N° 68	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	163	12	1	1	1 253,1	104	Non	1	Inconnu	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Non	Aucun opérateur	Aucun opérateur
385	Piapot	7423	PIAPOT N° 75	Canalisations	Niveau I	683	25	0	0	1 770	70	Non	2	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
345	Poundmaker	7366	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	388	35	12	1	4 451	127	Non	1	Inconnu	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
356	Red Earth	7391	CARROT RIVER N° 29A	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	959	107	24	0	3 328	31	Non	2	Fréquence faible, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Aucune certification	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
356	Red Earth	7392	RED EARTH N° 29	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	491	50	17	1	4 486,9	89	Non	2	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Aucune certification	Niveau I	Oui	Aucune certification	Aucune certification
346	Red Pheasant	7368	RED PHEASANT N° 108	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	295	52	2	0	2 523	48	Non	1	Satisfait aux exigences	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
364	Sakimay First Nations	7403	SAKIMAY N° 74	Canalisations, camion-citernes	Niveau I	225	9	6	1	335	37	Non	1	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Niveau I	Niveau I
347	Saulteaux	7370	SAULTEAUX N° 159	Canalisations	Niveau I	386	30	0	0	2 382	79	Non	1	Inconnu	Inconnu	Oui	Niveau I	Niveau I	Oui	Aucune certification	Petit système

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

N° de la bande	Données sur les Premières nations		Données sur les systèmes de collecte										Qualité des effluents		Données sur les opérateurs						
	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de collecte	Classification du système de collecte	Population desservie	Habitatons desservis par un canalisations	Habitatons canalisations	Nombre de stations de pompage	Nombre de chemises en service	Longueur des canalisations	Longueur des branchements	Erreur à faible pression	Nombre de passes de relevement	Respecte les lignes directrices fédérales (1976)	Cause du non-respect des exigences	Existence d'un opérateur principal	Opérateur principal - classification du traitement	Opérateur principal - classification du système de collecte	Existence d'un opérateur de remplacement	Opérateur de remplacement - classification du traitement
357	Shoal Lake Cree Nation	7393	SHOAL LAKE N° 28A	Canalisations	Niveau 1	887	108	0	0	4 265	39	Non	1	Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification
386	Standing Buffalo	7424	STANDING BUFFALO N° 78	Camion-citene	Petit système	572	0	183	2			Non		Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification
387	Star Blanket	7425	STAR BLANKET N° 83	Canalisations	Niveau 1	290	16	0	1	1 640	102	Non	1	Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification
387	Star Blanket	16059	RÉSERVE INDIENNE DE WA-PII MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	Canalisations	ATM	88	22	0	0	713	32	Non		ATM	ATM	Oui	Non requis	Non requis	Oui	Non requis	Non requis
360	Sturgeon Lake First Nation	7399	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG EST	Canalisations, camion-citene	Niveau 1	742	70	38	1	2 305	32	Non	1	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Niveau 1	Niveau 1
360	Sturgeon Lake First Nation	7398	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG OUEST	Canalisations, camion-citene	Niveau 1	481	33	37	1	705	21	Non	2	Fréquence élevée, importance faible	Conception et exploitation	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Niveau 1	Niveau 1
348	Sweetgrass	7371	SWEET GRASS N° 113	Canalisations	Niveau 1	212	54	0	0	2 231	41	Non	1	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Niveau 1	Niveau 1
368	The Key First Nation	7407	THE KEY N° 65	Canalisations	Niveau 1	331	14	0	0	1 005	71	Non	1	Fréquence élevée, importance faible	Conception	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Non	Aucun opérateur	Aucun opérateur
349	Thunderchild First Nation	7372	THUNDERCHILD N° 115B	Canalisations, camion-citene	Niveau 1	453	76	6	2	6 861	90	Non	2	Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification
358	Wahpeton Dakota Nation	7394	WAHPETON N° 94A	Canalisations	Niveau 1	292	30	0	0	1 458,91	48	Non	1	Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Petit système	Petit système
402	Waterhen Lake	7443	WATERHEN N° 130	Canalisations	Niveau 1	666	117	0	1	7 665,6	65	Non	1	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification
365	White Bear	7404	WHITE BEAR N° 70 - ETANGS DE L'ÉCOLE ET DU CENTRE DE VILLÉGIATURE	Canalisations, camion-citene	Niveau 1	717	0	18	1			Non	1	Fréquence élevée, importance faible	Exploitation	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Non	Aucun opérateur	Aucun opérateur
372	Whitcap Dakota First Nation	7410	WHITE CAP N° 94	Canalisations	Niveau 1	208	73	0	0	1 817,4	24	Non	1	Fréquence faible, importance faible	Exploitation	Oui	Niveau 1	Niveau 1	Oui	Niveau 1	Niveau 1
407	Witchekan Lake	7448	WITCHEKAN LAKE N° 117	Canalisations	Niveau 1	495	58	0	0	2 552,7	44	Non	1	Incom	Incom	Oui	Aucune certification	Aucune certification	Oui	Aucune certification	Aucune certification
376	Yellow Quill	7414	NUT LAKE N° 90	Canalisations	Niveau 1	125	25	0	1	1 653,2	66	Non	1	Satisfait aux exigences	Incom	Oui	Niveau II	Niveau 1	Oui	Aucune certification	Aucune certification

Annexe E
Résumé du risque

Annexe E.1

Résumé du risque pour chaque Première nation

Tableau E.1. Résumé du risque associé à l'eau potable pour chaque Première nation

N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Source d'eau	Classification du traitement	Légende : Risque élevé Risque moyen Risque faible						
						Risque associé à la source	Risque associé à la conception	Risque associé à l'exploitation	Risque associé aux rapports	Risque associé aux opérateurs	Risque final	
406	Ahtahkakoop	6695	AHTAHKAKOOP N° 104	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	5,0	8,0	1,0	5,6	
369	Beardys and Okemasis	6655	BEARDY'S N° 97 AND OKEMASIS N° 96	Eau souterraine	Niveau I	9,0	3,0	8,0	4,0	1,0	4,8	
399	Big Island Lake Cree Nation	6686	BIG ISLAND LAKE N° 124	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	8,0	7,0	3,0	6,7	
404	Big River First Nation	6693	BIG RIVER N° 118	Eau souterraine	Niveau I	7,0	4,0	8,0	9,0	1,0	5,4	
403	Birch Narrows First Nation	6692	TURNOR LAKE N° 193B	Eau souterraine	Niveau I	6,0	3,0	8,0	7,0	1,0	4,8	
394	Canoe Lake Cree First Nation	6698	EAGLES LAKE N° 165C	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	8,0	10,0	1,0	6,7	
378	Carry The Kettle	6663	ASSINIBOINE N° 76	Eau souterraine	Niveau I	6,0	5,0	8,0	8,0	1,0	5,5	
401	Clearwater River Dene	6689	CLEARWATER RIVER N° 222	Eau souterraine	Niveau I	7,0	3,0	10,0	10,0	1,0	5,8	
401	Clearwater River Dene	6690	CLEARWATER RIVER N° 222 - THE LANDING	Eau souterraine	Niveau I	8,0	8,0	9,0	10,0	10,0	8,9	
361	Cowessess	6647	COWESSESS N° 73	Eau souterraine	Niveau II	7,0	6,0	8,0	1,0	1,0	5,2	
361	Cowessess	17032	PUITS N° 1	Eau souterraine	Aucune	6,0	8,0	9,0	10,0	1,0	8,0	
350	Cumberland House Cree Nation	6622	CUMBERLAND N° 20 - PEMMICAN PORTAGE	Eau souterraine	Niveau I	5,0	4,0	8,0	5,0	1,0	4,8	
350	Cumberland House Cree Nation	6623	CUMBERLAND N° 20 - RESERVE CENTRE	Eau souterraine	Niveau I	4,0	2,0	3,0	6,0	1,0	2,7	
389	Day Star	6674	DAY STAR N° 87	Eau souterraine	Niveau II	6,0	3,0	1,0	1,0	1,0	2,1	
400	English River First Nation	6687	LAPLONGE N° 192	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	8,0	7,0	1,0	6,3	
400	English River First Nation	17031	PUITS N° 2	Eau souterraine	Aucune	5,0	8,0	10,0	10,0	1,0	8,0	
390	Fishing Lake First Nation	6675	FISHING LAKE N° 89	Eau souterraine	Niveau II	6,0	3,0	5,0	4,0	1,0	3,6	
351	Fond du Lac	6625	FOND DU LAC N° 227	Eau souterraine	Niveau I	5,0	5,0	7,0	8,0	1,0	5,1	
391	Gordon	6676	GORDON N° 86	Eau souterraine	Niveau II	5,0	4,0	5,0	1,0	1,0	3,5	
397	Island Lake First Nation	6684	MINISTIKWAN N° 161A - MUDIE LAKE	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	8,0	8,0	1,0	6,5	
370	James Smith	6624	JAMES SMITH N° 100	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	10,0	10,0	1,0	8,0	
362	Kahkewistahaw	6648	KAHKEWISTAHAW N° 72	Eau souterraine	Niveau II	8,0	3,0	3,0	1,0	1,0	2,9	
393	Kawacatoose	6679	POORMAN N° 88	Eau souterraine	Niveau II	9,0	3,0	6,0	6,0	1,0	4,4	
367	Keeseekoose	6653	KEESEKOOSE N° 66	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	6,0	4,0	1,0	5,3	
377	Kinistin Saulteaux Nation	6662	KINISTIN N° 91	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	3,0	7,0	1,0	4,7	
353	Lac La Ronge	6631	MORIN LAKE N° 217	Eau souterraine	Niveau I	6,0	3,0	8,0	1,0	1,0	4,2	
379	Little Black Bear	6664	LITTLE BLACK BEAR N° 84	Eau souterraine	Niveau II	5,0	5,0	1,0	7,0	6,0	4,2	
340	Little Pine	6610	LITTLE PINE N° 116	Eau souterraine	Niveau I	7,0	4,0	2,0	8,0	1,0	3,5	
374	Mistawasis	17038	ISLAND LAKE VILLAGE	Eau souterraine	Petit système	5,0	4,0	1,0	8,0	1,0	3,0	
374	Mistawasis	6659	MISTAWASIS N° 103	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	1,0	8,0	1,0	4,4	
374	Mistawasis	17041	PECHAWIS VILLAGE	Eau souterraine	Petit système	6,0	8,0	1,0	5,0	1,0	4,0	
374	Mistawasis	17040	SOUTH VILLAGE	Eau souterraine	Petit système	5,0	4,0	1,0	5,0	1,0	2,7	
374	Mistawasis	17039	WATSON VILLAGE	Eau souterraine	Petit système	5,0	5,0	1,0	5,0	1,0	3,0	
354	Montreal Lake	6635	MONTREAL LAKE N° 106B - LITTLE RED RIVER	Eau souterraine	Niveau I	8,0	8,0	8,0	7,0	1,0	8,0	
342	Moosomin	6611	MOOSOMIN N° 112B	Eau souterraine	Niveau I	8,0	8,0	8,0	9,0	1,0	6,7	
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	6612	MOSQUITO N° 109	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	1,0	8,0	1,0	4,3	
381	Muscowpetung	6666	MUSCOWPETUNG N° 80	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	1,0	1,0	1,0	3,5	
381	Muscowpetung	15939	MUSCOWPETUNG N° 80 - ÉCOLE	Eau souterraine	Niveau I	5,0	1,0	8,0	10,0	1,0	8,0	
375	Muskeg Lake	6660	MUSKEG LAKE N° 102	Eau souterraine	Niveau I	9,0	8,0	8,0	10,0	1,0	6,9	
392	Muskowekwan	6677	MUSKOWEKWAN N° 85 - ZONE CENTRALE ET MEC	Eau souterraine	Niveau II	8,0	5,0	8,0	3,0	1,0	5,2	
380	Nekaneet	17035	PUITS DE MIDDLE CAMP	Eau souterraine	Petit système	10,0	10,0	8,0	10,0	1,0	8,0	
380	Nekaneet	6665	NEKANEET N° 160A	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	7,0	7,0	1,0	8,0	
380	Nekaneet	17034	PUITS DE UPPER CAMP	Eau souterraine	Petit système	10,0	9,0	10,0	10,0	1,0	8,0	
408	Ocean Man	6702	OCEAN MAN N° 69	Eau souterraine	Niveau I	4,0	1,0	3,0	5,0	1,0	2,3	
363	Ochapowace	6649	OCHAPOWACE N° 71	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	1,0	2,0	1,0	3,7	
382	Okanese	6667	OKANESE N° 82	Eau souterraine	Niveau II	5,0	3,0	8,0	7,0	1,0	8,0	
383	Pasqua First Nation N° 79	6668	PASQUA N° 79	Eau souterraine	Niveau II	4,0	5,0	1,0	1,0	1,0	2,5	
384	Peepseekisis	6669	PEEPEEKISIS N° 81	Eau souterraine	Niveau II	9,0	4,0	8,0	3,0	1,0	5,0	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7105	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	Eau souterraine	Niveau I	6,0	4,0	8,0	6,0	1,0	5,0	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	17036	KISKACIWAN N° 208 - PUIITS	Eau souterraine	Petit système	5,0	8,0	8,0	10,0	4,0	7,1	
409	Pheasant Rump Nakota	6703	PHEASANT RUMP N° 68	Eau souterraine	Niveau I	7,0	4,0	3,0	1,0	1,0	3,1	
385	Piapot	6670	PIAPOT N° 75	Eau souterraine	Niveau II	7,0	3,0	4,0	1,0	1,0	3,1	

Légende : Risque élevé Risque moyen Risque faible

N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Source d'eau	Classification du traitement	Risque associé à la source	Risque associé à la conception	Risque associé à l'exploitation	Risque associé aux rapports	Risque associé aux opérateurs	Risque final
345	Poundmaker	6614	POUNDMAKER N° 114 - CENTRAL	Eau souterraine	Niveau I	8,0	8,0	8,0	10,0	1,0	8,0
345	Poundmaker	6615	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Eau souterraine	Niveau I	9,0	8,0	8,0	10,0	1,0	8,0
346	Red Pheasant	6616	RED PHEASANT N° 108	Eau souterraine	Niveau I	7,0	4,0	5,0	8,0	1,0	4,4
364	Sakimay First Nations	6650	SAKIMAY N° 74	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	2,0	1,0	1,0	3,8
347	Saulteaux	6618	SAULTEAUX N° 159	Eau souterraine	Niveau I	6,0	8,0	9,0	10,0	1,0	6,9
347	Saulteaux	6617	SAULTEAUX N° 159A - BIRCH LAKE	Eau souterraine	Niveau I	5,0	8,0	9,0	10,0	1,0	6,8
386	Standing Buffalo	6671	STANDING BUFFALO N° 78	Eau souterraine	Niveau II	6,0	5,0	2,0	8,0	2,0	3,9
387	Star Blanket	6672	STAR BLANKET N° 83	Eau souterraine	Niveau II	6,0	5,0	8,0	2,0	1,0	8,0
387	Star Blanket	6779	WA-PII MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	Eau souterraine	Niveau I	6,0	10,0	3,0	10,0	1,0	5,7
348	Sweetgrass	6619	SWEET GRASS N° 113	Eau souterraine	Niveau I	4,0	2,0	8,0	5,0	1,0	8,0
368	The Key First Nation	6654	THE KEY N° 65	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	8,0	8,0	7,0	7,7
349	Thunderchild First Nation	6620	THUNDERCHILD N° 115B	Eau souterraine	Petit système	4,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,9
358	Wahpeton Dakota Nation	6642	WAHPETON N° 94A	Eau souterraine	Niveau I	7,0	8,0	9,0	7,0	1,0	8,0
365	White Bear	6651	WHITE BEAR N° 70	Eau souterraine	Niveau II	8,0	3,0	8,0	5,0	5,0	5,6
372	Whitecap Dakota First Nation	6657	WHITE CAP N° 94	Eau souterraine	Niveau I	4,0	3,0	3,0	1,0	1,0	2,5
407	Witchehan Lake	6696	WITCHEKAN LAKE N° 117	Eau souterraine	Niveau I	10,0	8,0	8,0	9,0	1,0	8,0
388	Wood Mountain	6673	WOOD MOUNTAIN N° 160	Eau souterraine	Niveau I	5,0	6,0	8,0	10,0	1,0	8,0
376	Yellow Quill	6661	NUT LAKE N° 90	Eau souterraine	Niveau II	6,0	3,0	2,0	6,0	1,0	2,9
366	Cote First Nation 366	6652	COTE N° 64	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau I	10,0	8,0	7,0	6,0	1,0	6,3
396	Makwa Sahaigehcan First Nation	6682	MAKWA LAKE N° 129B	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau I	9,0	8,0	8,0	4,0	5,0	7,1
344	Onion Lake	6613	SEEKASKOOTCH N° 119	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau II	9,0	8,0	9,0	7,0	1,0	8,0
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6637	SOUTHEND N° 200	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau II	9,0	5,0	8,0	8,0	1,0	5,8
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6638	STURGEON WEIR N° 184F	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau I	10,0	4,0	3,0	4,0	1,0	3,7
357	Shoal Lake Cree Nation	6641	SHOAL LAKE N° 28A	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau II	10,0	8,0	8,0	10,0	5,0	7,8
349	Thunderchild First Nation	17013	THUNDERCHILD 115C	Eau souterraine (ESIDES)	Niveau I	8,0	8,0	8,0	10,0	1,0	8,0
395	Flying Dust First Nation	6681	MEADOW LAKE N° 105 - ATM	ATM	ATM	1,0	8,0	3,0	1,0	1,0	3,7
353	Lac La Ronge	16041	KITSAKIE N° 156B - ATM	ATM	ATM	1,0	1,0	2,0	10,0	1,0	2,2
353	Lac La Ronge	6629	LAC LA RONGE N° 156 - ATM	ATM	ATM	1,0	1,0	8,0	8,0	1,0	3,8
353	Lac La Ronge		LITTLE RED RIVER 106C - CAMIONS-CITERNES DE MONTREAL LAKE SIDE	ATM	ATM	3,0	8,0	7,0	10,0	1,0	6,0
371	Muskoday First Nation	6656	MUSKODAY N° 99 - ATM	ATM	ATM	7,0	2,0	1,0	4,0	1,0	2,2
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16045	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	ATM	ATM	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0	1,6
345	Poundmaker	17037	POUNDMAKER N° 114-18B - PUITES	ATM	ATM	3,0	8,0	7,0	10,0	1,0	6,0
364	Sakimay First Nations	6697	LITTLE BONE N° 74B	ATM	ATM	2,0	8,0	2,0	9,0	1,0	4,3
372	Whitecap Dakota First Nation		STE DE DAKOTA DUNES CASINO	ATM	ATM	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0	1,6
359	Black Lake	6644	CHICKEN N° 224	Eau de surface	Niveau II	10,0	8,0	8,0	9,0	6,0	7,9
398	Buffalo River Dene Nation	6685	PETER POND N° 193	Eau de surface	Niveau II	8,0	7,0	8,0	5,0	1,0	6,0
394	Canoe Lake Cree First Nation	6680	CANOE LAKE N° 165	Eau de surface	Niveau II	8,0	5,0	8,0	10,0	1,0	5,9
400	English River First Nation	6688	WAPACHEWUNAK N° 192D	Eau de surface	Niveau II	10,0	8,0	5,0	10,0	2,0	6,3
352	Hatchet Lake	6626	LAC LA HACHE N° 220	Eau de surface	Niveau II	9,0	3,0	2,0	8,0	2,0	3,6
397	Island Lake First Nation	6683	MINISTIKWAN N° 161	Eau de surface	Niveau II	9,0	8,0	8,0	2,0	1,0	8,0
353	Lac La Ronge	6627	GRANDMOTHER'S BAY N° 219	Eau de surface	Niveau II	8,0	8,0	8,0	3,0	1,0	6,1
353	Lac La Ronge	6632	STANLEY N° 157	Eau de surface	Niveau II	8,0	8,0	2,0	1,0	1,0	4,1
353	Lac La Ronge	6633	SUCKER RIVER N° 156C	Eau de surface	Niveau II	8,0	3,0	2,0	4,0	1,0	2,9
354	Montreal Lake	6634	MONTREAL LAKE N° 106	Eau de surface	Niveau II	10,0	8,0	8,0	8,0	1,0	6,8
373	One Arrow	6658	ONE ARROW N° 95	Eau de surface	Niveau II	9,0	3,0	8,0	6,0	4,0	5,6
405	Pelican Lake	6694	CHITEK LAKE N° 191 (les rives nord et sud sont desservies)	Eau de surface	Niveau II	8,0	8,0	9,0	10,0	1,0	6,2
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6700	DESCHAMBEAULT LAKE	Eau de surface	Niveau II	8,0	8,0	8,0	4,0	1,0	6,2
355	Peter Ballantyne Cree Nation	6636	PELICAN NARROWS N° 184B	Eau de surface	Niveau II	8,0	8,0	3,0	1,0	1,0	4,4
356	Red Earth	6640	RED EARTH N° 29	Eau de surface	Niveau II	10,0	8,0	8,0	1,0	1,0	6,1
360	Surgeon Lake First Nation	6646	STURGEON LAKE N° 101 - STATION OUEST	Eau de surface	Niveau II	10,0	8,0	8,0	8,0	1,0	8,0
402	Waterhen Lake	17009	WATERHEN 130	Eau de surface	Niveau II	9,0	8,0	1,0	4,0	1,0	4,2

Annexe E.2

**Résumé du risque associé aux eaux usées pour
chaque Première nation**

Tableau E.2. Résumé du risque associé aux eaux usées pour chaque Première nation

Légende : Risque élevé Risque moyen Risque faible

N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de milieu récepteur	Classification du traitement	Risque associé aux effluents	Risque associé à la concentration	Risque associé à l'exploitation	Risque associé aux ramassis	Risque associé aux opérateurs	Risque final
406	Ahtahkakoop	7447	AHTAHKAKOOP N° 104	Ruisseau	Niveau I	9,0	4,0	8,0	10,0	1,0	6,0
407	Witchekan Lake	7448	WITCHEKAN LAKE N° 117	Ruisseau	Niveau I	10,0	5,0	9,0	10,0	7,0	7,9
370	James Smith	7376	JAMES SMITH N° 100	Évaporation	Niveau I	5,0	8,0	10,0	10,0	1,0	8,0
340	Little Pine	7362	LITTLE PINE N° 116	Évaporation	Niveau I	4,0	3,0	7,0	10,0	1,0	4,5
381	Muscowpetung	7419	MUSCOWPETUNG N° 80	Évaporation	Niveau I	4,0	5,0	6,0	10,0	1,0	3,8
383	Pasqua First Nation N° 79	7421	PASQUA N° 79	Évaporation	Niveau I	2,0	4,0	1,0	10,0	1,0	2,8
384	Peepeekisis	7422	PEEPEEKISIS N° 81	Évaporation	Niveau I	3,0	4,0	9,0	10,0	1,0	4,8
409	Pheasant Rump Nakota	7455	PHEASANT RUMP N° 68	Évaporation	Niveau I	2,0	2,0	5,0	9,0	1,0	3,2
386	Standing Buffalo	7424	STANDING BUFFALO N° 78	Évaporation	Niveau I	2,0	5,0	3,0	10,0	1,0	3,6
359	Black Lake	7396	CHICKEN N° 224	Lac ou réservoir	Niveau I	10,0	5,0	5,0	10,0	8,0	7,1
398	Buffalo River Dene Nation	7437	PETER POND N° 193	Lac ou réservoir	Niveau I	10,0	4,0	2,0	8,0	1,0	4,5
394	Canoe Lake Cree First Nation	7432	CANOE LAKE N° 165	Lac ou réservoir	Niveau I	10,0	6,0	6,0	10,0	1,0	6,2
401	Clearwater River Dene	7441	CLEARWATER RIVER N° 222	Lac ou réservoir	Niveau I	10,0	5,0	6,0	4,0	1,0	5,3
351	Fond du Lac	7377	FOND DU LAC N° 227	Lac ou réservoir	Niveau I	10,0	4,0	8,0	10,0	1,0	6,2
403	Birch Narrows First Nation	16046	TURNOR LAKE N° 193B - ATM	ATM	ATM	1,0	4,0	4,0	5,0	1,0	2,9
353	Lac La Ronge	16042	KITSAKIE N° 156B - ATM	ATM	ATM	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	1,2
353	Lac La Ronge	0	SYSTÈME DE TRANSPORT DES EAUX USÉES PAR CAMION-CITERNE	ATM	ATM	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0	1,5
355	Peter Ballantyne Cree Nation	16119	SANDY BAY (WAPASKOKIMAW) N° 202 - ATM	ATM	ATM	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0	1,5
387	Star Blanket	16059	RÉSERVE INDIENNE DE WA-PII MOOS-TOOSIS (WHITE CALF) N° 83A	ATM	ATM	1,0	3,0	7,0	10,0	1,0	3,9
347	Saulteaux	7370	SAULTEAUX N° 159	Autre	Niveau I	6,0	7,0	7,0	10,0	1,0	5,9
366	Cote First Nation 366	7405	COTE N° 64	Rivière	Niveau I	9,0	8,0	6,0	10,0	1,0	6,5
361	Cowessess	7400	COWESSESS N° 73	Rivière	Niveau I	5,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,9
400	English River First Nation	7440	WAPACHEWUNAK N° 192D	Rivière	Niveau I	9,0	5,0	7,0	10,0	1,0	6,0
404	Big River First Nation	7445	BIG RIVER N° 118	Subsurface / sous-sol	Niveau I	4,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,7
394	Canoe Lake Cree First Nation	7450	EAGLES LAKE N° 165C	Subsurface / sous-sol	Niveau I	2,0	2,0	4,0	10,0	1,0	3,1
378	Carry The Kettle	7416	ASSINIBOINE N° 76	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	2,0	7,0	10,0	1,0	3,6
400	English River First Nation	7439	LAPLONGE N° 192	Subsurface / sous-sol	Niveau I	4,0	8,0	8,0	4,0	1,0	5,4
362	Kahkewistahaw	7401	KAHKEWISTAHAW N° 72	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	8,0	6,0	10,0	1,0	4,9
367	Keeseekoose	7406	KEESEEKOOSE N° 66	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	3,0	7,0	10,0	1,0	3,9
353	Lac La Ronge	7383	MORIN LAKE N° 217	Subsurface / sous-sol	Niveau I	4,0	3,0	3,0	2,0	1,0	2,7
354	Montreal Lake	7387	MONTREAL LAKE N° 106B - LITTLE RED RIVER	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,5
375	Muskeg Lake	7413	MUSKEG LAKE N° 102	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	6,0	2,0	10,0	1,0	3,8
380	Nekaneet	7418	NEKANEET N° 160A	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	8,0	7,0	1,0	1,0	4,2
408	Ocean Man	17008	OCEAN MAN N° 69	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	1,0	5,0	9,0	1,0	2,8
363	Ochapowace	7402	OCHAPOWACE N° 71	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	8,0	8,0	10,0	1,0	5,8
344	Onion Lake	7365	SEEKASKOOTCH N° 119 - CT	Subsurface / sous-sol	Niveau I	2,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,3
344	Onion Lake	0	SEEKASKOOTCH N° 119 - RC	Subsurface / sous-sol	Niveau I	2,0	4,0	8,0	10,0	1,0	4,6
405	Pelican Lake	7446	CHITEK LAKE N° 191 - Étang de la subdivision de Northcore	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	5,0	4,0	1,0	1,0	3,1
405	Pelican Lake	NEW001	CHITEK LAKE N° 191 - Étang de la subdivision de Southcore	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	4,0	4,0	4,0	6,0	4,2
385	Piapot	7423	PIAPOT N° 75	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	3,0	5,0	9,0	1,0	3,7
345	Poundmaker	7366	POUNDMAKER N° 114 - ÉCOLE	Subsurface / sous-sol	Niveau I	3,0	4,0	8,0	10,0	1,0	4,8
364	Sakimay First Nations	7403	SAKIMAY N° 74	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	3,0	8,0	9,0	1,0	4,0
368	The Key First Nation	7407	THE KEY N° 65	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	8,0	9,0	10,0	7,0	6,8
349	Thunderchild First Nation	7372	THUNDERCHILD N° 115B	Subsurface / sous-sol	Niveau I	1,0	4,0	8,0	8,0	1,0	4,2
358	Wahpeton Dakota Nation	7394	WAHPETON N° 94A	Subsurface / sous-sol	Niveau I	4,0	2,0	6,0	10,0	1,0	4,0
369	Beardys and Okemasis	7408	BEARDY'S N° 97 AND OKEMASIS N° 96	Milieux humides	Niveau I	4,0	8,0	8,0	10,0	1,0	6,0
399	Big Island Lake Cree Nation	7438	BIG ISLAND LAKE N° 124	Milieux humides	Niveau I	4,0	1,0	3,0	10,0	4,0	3,6
350	Cumberland House Cree Nation	7374	CUMBERLAND N° 20 - PEMMICAN PORTAGE	Milieux humides	Niveau I	4,0	8,0	5,0	10,0	1,0	5,2
350	Cumberland House Cree Nation	7375	CUMBERLAND N° 20 - RESERVE CENTRE	Milieux humides	Niveau I	4,0	3,0	5,0	10,0	1,0	4,0
389	Day Star	7427	DAY STAR N° 87	Milieux humides	Niveau I	4,0	2,0	6,0	1,0	1,0	3,1
390	Fishing Lake First Nation	7428	FISHING LAKE N° 89	Milieux humides	Niveau I	4,0	4,0	8,0	10,0	1,0	5,0
395	Flying Dust First Nation	7433	MEADOW LAKE N° 105	Milieux humides	Niveau I	4,0	1,0	6,0	10,0	5,0	4,5

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

Légende : Risque élevé Risque moyen Risque faible

N° de la bande	Nom de la bande	N° du système	Nom du système	Type de milieu récepteur	Classification du traitement	Risque						
						associe aux effluents	associe à la concentration	associe à l'exploitation	associe aux équipements	associe aux opérateurs	Risque final	
391	Gordon	7429	GORDON N° 86	Milieux humides	Niveau I	2,0	8,0	5,0	10,0	1,0	4,8	
352	Hatchet Lake	7378	LAC LA HACHE N° 220	Milieux humides	Niveau I	3,0	5,0	4,0	10,0	1,0	4,0	
397	Island Lake First Nation	7435	MINISTIKWAN N° 161	Milieux humides	Niveau I	5,0	8,0	8,0	10,0	1,0	6,2	
393	Kawacatoose	7431	POORMAN N° 88	Milieux humides	Niveau I	2,0	4,0	5,0	10,0	1,0	3,3	
377	Kinistin Saulteaux Nation	7415	KINISTIN N° 91	Milieux humides	Niveau I	3,0	4,0	3,0	10,0	1,0	3,5	
353	Lac La Ronge	7379	GRANDMOTHER'S BAY N° 219	Milieux humides	Niveau I	5,0	4,0	2,0	1,0	1,0	2,8	
353	Lac La Ronge	7381	LAC LA RONGE NO. 156	Milieux humides	Niveau I	6,0	2,0	2,0	1,0	1,0	2,5	
353	Lac La Ronge	7384	STANLEY N° 157	Milieux humides	Niveau I	4,0	3,0	2,0	1,0	1,0	2,3	
353	Lac La Ronge	7385	SUCKER RIVER N° 156C	Milieux humides	Niveau I	6,0	2,0	3,0	1,0	1,0	2,7	
396	Makwa Sahgaiehcian First Nation	7434	MAKWA LAKE N° 129B	Milieux humides	Niveau I	4,0	3,0	8,0	10,0	5,0	5,5	
374	Mistawasis	7412	MISTAWASIS N° 103	Milieux humides	Niveau I	4,0	4,0	2,0	10,0	1,0	3,5	
354	Montreal Lake	7386	MONTREAL LAKE N° 106	Milieux humides	Niveau I	6,0	3,0	8,0	10,0	1,0	5,1	
354	Montreal Lake	17055	MONTREAL LAKE N° 106 - SUBDIVISION DE BITTERN LAKE	Milieux humides	Niveau I	5,0	3,0	5,0	1,0	1,0	2,8	
342	Moosomin	7363	MOOSOMIN N° 112B	Milieux humides	Niveau I	5,0	8,0	1,0	10,0	1,0	4,4	
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	7364	MOSQUITO N° 109	Milieux humides	Niveau I	3,0	8,0	8,0	10,0	1,0	5,8	
371	Muskoday First Nation	7409	MUSKODAY N° 99 - ATM	Milieux humides	Niveau I	3,0	4,0	2,0	10,0	1,0	3,3	
392	Muskowekwan	7430	MUSKOWEKWAN N° 85 - ZONE CENTRALE ET MEC	Milieux humides	Niveau I	2,0	7,0	8,0	10,0	1,0	3,3	
382	Okanece	7420	OKANESE N° 82	Milieux humides	Niveau I	2,0	8,0	1,0	10,0	1,0	3,8	
373	One Arrow	7411	ONE ARROW N° 95	Milieux humides	Niveau I	4,0	8,0	9,0	10,0	4,0	6,8	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7452	DESCHAMBEAULT LAKE	Milieux humides	Niveau I	3,0	5,0	3,0	1,0	1,0	2,9	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7646	KINOOSAO THOMAS CLARK N° 204	Milieux humides	Niveau I	2,0	6,0	7,0	4,0	1,0	4,2	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7388	PELICAN NARROWS N° 184B	Milieux humides	Niveau I	5,0	8,0	8,0	10,0	1,0	6,2	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7389	SOUTHEND N° 200	Milieux humides	Niveau I	4,0	4,0	5,0	4,0	1,0	3,6	
355	Peter Ballantyne Cree Nation	7390	STURGEON WEIR N° 184F	Milieux humides	Niveau I	6,0	4,0	3,0	1,0	1,0	3,2	
356	Red Earth	7391	CARROT RIVER N° 29A	Milieux humides	Niveau I	4,0	8,0	8,0	10,0	7,0	7,2	
356	Red Earth	7392	RED EARTH N° 29	Milieux humides	Niveau I	3,0	3,0	4,0	10,0	7,0	4,7	
346	Red Pheasant	7368	RED PHEASANT N° 108	Milieux humides	Niveau I	5,0	3,0	5,0	10,0	1,0	4,2	
357	Shoal Lake Cree Nation	7393	SHOAL LAKE N° 28A	Milieux humides	Niveau I	4,0	4,0	6,0	10,0	5,0	5,3	
387	Star Blanket	7425	STAR BLANKET N° 83	Milieux humides	Niveau I	2,0	3,0	6,0	10,0	1,0	3,8	
360	Sandy Lake	7399	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG EST	Milieux humides	Niveau I	4,0	3,0	10,0	10,0	1,0	5,2	
360	Sturgeon Lake First Nation	7398	STURGEON LAKE N° 101 - ÉTANG OUEST	Milieux humides	Niveau I	4,0	8,0	10,0	10,0	1,0	6,5	
348	Sweetgrass	7371	SWEET GRASS N° 113	Milieux humides	Niveau I	4,0	3,0	8,0	10,0	1,0	4,7	
402	Waterhen Lake	7443	WATERHEN N° 130	Milieux humides	Niveau I	4,0	2,0	8,0	10,0	1,0	4,5	
365	White Bear	7404	WHITE BEAR N° 70 - ÉTANGS DE L'ÉCOLE ET DU CENTRE DE VILLÉGIATURE	Milieux humides	Niveau I	2,0	5,0	8,0	10,0	7,0	6,0	
372	Whitecap Dakota First Nation	7410	WHITE CAP N° 94	Milieux humides	Niveau I	4,0	2,0	8,0	1,0	1,0	3,6	
376	Yellow Quill	7414	NUT LAKE N° 90	Milieux humides	Niveau I	3,0	1,0	1,0	10,0	1,0	2,3	

Annexe F

**Coûts associés au respect des protocoles et aux
services d'aqueduc et d'égout**

Tableau F : Coûts associés au respect des protocoles et aux services (aqueduc et égout)

N° de la bande	Nom de la bande	Nom de la communauté	Population actuelle	Habitations actuelles	Population prévue	Habitations prévues	Majoration pour la zone	Mise à niveau conforme aux protocoles	Mise à niveau par lot, conforme aux protocoles (habitations actuelles)	Services recommandés	Services recommandés par lot (habitations prévues)	E et E recommandés	E et E par lot (habitations prévues)
406	Ahtahkakoop	Ahtahkakoop	1 997	392	2 730	575	1,147	1 619 500 \$	4 100 \$	10 070 000 \$	17 500 \$	1 910 000 \$	3 300 \$
369	Beardys and Okemasis	Beardys and Okemasis	1 241	304	1 367	335	1,098	886 000 \$	2 900 \$	4 080 000 \$	12 200 \$	1 310 000 \$	3 900 \$
399	Big Island Lake Cree Nation	Big Island Lake	993	154	1 458	270	1,147	1 901 000 \$	12 300 \$	5 950 000 \$	22 000 \$	890 000 \$	3 300 \$
404	Big River First Nation	Big River 118	2 400	376	3 289	598	1,147	1 296 000 \$	3 400 \$	13 710 000 \$	22 900 \$	2 300 000 \$	3 800 \$
403	Birch Narrows First Nation	Tumor Lake 193B	524	82	787	147	1,504	289 500 \$	3 500 \$	4 620 000 \$	31 400 \$	440 000 \$	3 000 \$
359	Black Lake	Black Lake	1 919	220	2 707	417	2,491	5 974 000 \$	27 200 \$	26 050 000 \$	62 500 \$	800 000 \$	1 900 \$
398	Buffalo River Dene Nation	Buffalo River Dene Nation	791	227	1 085	325	1,222	2 193 000 \$	9 700 \$	8 240 000 \$	25 400 \$	840 000 \$	2 600 \$
394	Canoe Lake Cree First Nation	Canoe Lake	1 007	223	1 468	338	1,222	1 905 000 \$	8 500 \$	15 880 000 \$	47 000 \$	630 000 \$	1 900 \$
394	Canoe Lake Cree First Nation	Eagles Lake	141	31	206	47	1,222	2 746 000 \$	88 600 \$	3 600 000 \$	76 600 \$	155 000 \$	3 300 \$
378	Carry The Kettle	Assiniboine 76	1 002	201	1 307	277	1,086	2 295 000 \$	11 400 \$	5 510 000 \$	19 900 \$	540 000 \$	1 900 \$
401	Clearwater River Dene	Clearwater River Dene	1 038	163	1 606	305	1,504	1 732 500 \$	10 600 \$	11 980 000 \$	39 300 \$	700 000 \$	2 300 \$
366	Cote First Nation 366	Cote 64	664	251	896	367	1,086	280 000 \$	1 100 \$	5 480 000 \$	14 900 \$	430 000 \$	1 200 \$
361	Cowessess	Cowessess 73	712	214	994	308	1,086	3 338 000 \$	15 600 \$	8 520 000 \$	27 700 \$	380 000 \$	1 200 \$
350	Cumberland House Cree Nation	Cumberland House Cree Nation	1 042	215	1 597	353	1,147	3 012 000 \$	14 000 \$	13 610 000 \$	38 600 \$	770 000 \$	2 200 \$
389	Day Star	Day Star 87	167	50	203	62	1,086	400 000 \$	8 000 \$	2 150 000 \$	34 700 \$	267 000 \$	4 300 \$
400	English River First Nation	La Plonge	146	48	205	67	1,222	1 367 500 \$	28 500 \$	2 300 000 \$	34 300 \$	340 000 \$	5 100 \$
400	English River First Nation	Wapachewunak	802	176	1 117	254	1,222	4 050 700 \$	23 000 \$	12 730 000 \$	50 100 \$	550 000 \$	2 200 \$
390	Fishing Lake First Nation	Fishing Lake 89	569	152	740	209	1,086	155 000 \$	1 000 \$	8 590 000 \$	41 100 \$	320 000 \$	1 500 \$
395	Flying Dust First Nation	Flying Dust	464	196	655	291	1,053	125 000 \$	600 \$	1 660 000 \$	5 700 \$	530 000 \$	1 800 \$
351	Fond du Lac	Fond du Lac N° 227	1 143	280	1 517	373	2,491	583 500 \$	2 100 \$	10 650 000 \$	28 600 \$	530 000 \$	1 400 \$
391	Gordon	Gordon 86	1 248	262	1 493	323	1,086	193 000 \$	700 \$	13 210 000 \$	40 900 \$	580 000 \$	1 800 \$
352	Hatchet Lake	Hatchet Lake	1 521	221	2 244	401	2,491	6 614 500 \$	29 900 \$	24 430 000 \$	60 900 \$	790 000 \$	2 000 \$
397	Island Lake First Nation	Ministikwan	1 302	181	1 888	327	1,147	2 397 000 \$	13 200 \$	14 810 000 \$	45 300 \$	1 090 000 \$	3 300 \$
370	James Smith	James Smith 100	2 299	223	3 105	424	1,053	3 131 600 \$	14 000 \$	15 450 000 \$	36 400 \$	1 320 000 \$	3 100 \$
362	Kahkewistahaw	Kahkewistahaw 72	621	147	823	197	1,086	1 060 000 \$	7 200 \$	2 620 000 \$	13 300 \$	480 000 \$	2 400 \$
393	Kawacatoose	Poorman 88	1 182	182	1 533	269	1,086	727 000 \$	4 000 \$	16 310 000 \$	60 600 \$	420 000 \$	1 600 \$
367	Keeseekoose	Keeseekoose 66	747	154	979	212	1,086	325 000 \$	2 100 \$	2 920 000 \$	13 800 \$	290 000 \$	1 400 \$
377	Kinistin Saulteaux Nation	Kinistin	455	92	611	131	1,147	2 347 500 \$	25 500 \$	4 370 000 \$	33 400 \$	365 000 \$	2 800 \$
353	Lac La Ronge	Grandmother's Bay	301	87	425	128	1,222	2 246 000 \$	25 800 \$	4 190 000 \$	32 700 \$	570 000 \$	4 500 \$
353	Lac La Ronge	Kitsakie	657	143	927	210	1,222	409 000 \$	2 900 \$	5 190 000 \$	24 700 \$	900 000 \$	4 300 \$
353	Lac La Ronge	Lac La Ronge	1 576	404	2 225	620	1,222	198 000 \$	500 \$	5 860 000 \$	9 500 \$	730 000 \$	1 200 \$
353	Lac La Ronge	Little Red River	429	88	606	132	1,222	18 200 \$	200 \$	6 940 000 \$	52 600 \$	350 000 \$	2 700 \$
353	Lac La Ronge	Morin Lake	413	117	583	173	1,222	2 845 500 \$	24 300 \$	4 780 000 \$	27 600 \$	800 000 \$	4 600 \$
353	Lac La Ronge	Stanley Mission	1 761	415	2 478	594	1,222	2 474 000 \$	6 000 \$	7 080 000 \$	11 900 \$	710 000 \$	1 200 \$
353	Lac La Ronge	Sucker River	345	115	487	162	1,222	1 237 500 \$	10 800 \$	6 300 000 \$	38 900 \$	470 000 \$	2 900 \$
379	Little Black Bear	Little Black Bear 84	212	45	275	60	1,086	469 500 \$	10 400 \$	2 510 000 \$	41 800 \$	240 000 \$	4 000 \$
340	Little Pine	Little Pine 116	1 029	233	1 453	339	1,098	2 165 000 \$	9 300 \$	11 620 000 \$	34 300 \$	890 000 \$	2 600 \$
396	Makwa Sahgaiehan First Nation	Makwa Sahgaiehan	1 138	219	1 591	332	1,147	6 191 900 \$	28 300 \$	12 280 000 \$	37 000 \$	760 000 \$	2 300 \$
374	Mistawasis	Mistawasis	1 462	171	2 013	308	1,147	5 771 000 \$	33 700 \$	16 780 000 \$	54 500 \$	1 260 000 \$	4 100 \$
354	Montreal Lake	Little Red River	440	177	625	269	1,147	3 284 000 \$	18 600 \$	6 840 000 \$	25 400 \$	570 000 \$	2 100 \$
354	Montreal Lake	Montreal Lake	1 400	260	1 988	407	1,147	2 743 100 \$	10 600 \$	9 080 000 \$	22 300 \$	1 010 000 \$	2 500 \$
342	Moosomin	Moosomin 112B	1 303	195	1 813	322	1,008	3 289 500 \$	16 900 \$	10 020 000 \$	31 100 \$	780 000 \$	2 400 \$
343	Mosquito, Grizzly Bears Head, Lean Man First Nations	Mosquito 109	680	140	858	184	1,008	819 000 \$	5 900 \$	5 580 000 \$	30 300 \$	640 000 \$	3 500 \$
381	Muscowpetung	Muscowpetung 80	377	84	447	101	1,086	300 000 \$	3 600 \$	1 530 000 \$	15 100 \$	810 000 \$	8 000 \$
375	Muskeg Lake	Muskeg Lake Cree Nation 102	396	123	588	187	1,147	1 149 500 \$	9 300 \$	5 710 000 \$	30 500 \$	600 000 \$	3 200 \$
371	Muskoday First Nation	Muskoday First Nation	671	199	943	289	1,053	1 069 500 \$	5 400 \$	4 760 000 \$	16 500 \$	450 000 \$	1 600 \$
392	Muskowekwan	Muskowekwan 85	516	149	660	197	1,086	7 652 500 \$	51 400 \$	7 490 000 \$	38 000 \$	300 000 \$	1 500 \$
380	Nekaneet	Nekaneet Cree Nation	260	54	375	82	1,05	3 600 000 \$	66 700 \$	7 100 000 \$	86 600 \$	305 000 \$	3 700 \$
408	Ocean Man	Ocean Man	144	57	179	74	1,05	520 000 \$	9 100 \$	400 000 \$	5 400 \$	195 000 \$	2 600 \$
363	Ochapowace	Ochapowace 71	583	131	756	174	1,086	16 857 000 \$	128 700 \$	32 090 000 \$	184 400 \$	640 000 \$	3 700 \$
382	Okanese	Okanese 82	314	63	391	82	1,086	397 000 \$	6 300 \$	7 440 000 \$	90 700 \$	320 000 \$	3 900 \$
373	One Arrow	One Arrow	760	177	1 132	270	1,098	3 725 500 \$	21 000 \$	8 140 000 \$	30 100 \$	790 000 \$	2 900 \$

RÉGION: SASKATCHEWAN

Janvier 2011

N° de la bande	Nom de la bande	Nom de la communauté	Population actuelle		Habitations actuelles		Population prévue		Habitations prévues		Mise à niveau conforme aux protocoles	Mise à niveau par lot, conforme aux protocoles (habitations actuelles)	Services recommandés	Services recommandés par lot (habitations prévues)	E et E recommandés	E et E par lot (habitations prévues)
344	Onion Lake	Seekaskootch 119	3 572	710	5 166	1 108	1,098	2 457 000 \$	3 500 \$	17 500 000 \$	15 800 \$	3 400 000 \$	3 100 \$			
383	Pasqua First Nation N° 79	Pasqua 79	603	142	790	188	1,086	2 440 000 \$	17 200 \$	5 920 000 \$	31 500 \$	320 000 \$	1 700 \$			
384	Peepeekisis	Peepeekisis N° 81	596	125	728	158	1,086	8 583 000 \$	68 700 \$	6 690 000 \$	42 300 \$	250 000 \$	1 600 \$			
405	Pelican Lake	Chitek Lake	885	181	1 289	282	1,147	2 929 900 \$	16 200 \$	7 070 000 \$	25 100 \$	1 140 000 \$	4 000 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Deschambault Lake	1 190	205	1 710	335	1,222	2 361 000 \$	11 500 \$	12 460 000 \$	37 200 \$	700 000 \$	2 100 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Kinosiso	55	11	67	14	1,222	1 029 000 \$	93 500 \$	900 000 \$	64 300 \$	280 000 \$	20 000 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Kiskaciwan	60	13	85	19	1,222	562 000 \$	43 200 \$	655 000 \$	34 500 \$	160 000 \$	8 400 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Pelican Narrows	1 342	405	1 911	594	1,222	3 199 500 \$	7 900 \$	11 140 000 \$	18 800 \$	1 200 000 \$	2 000 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Sandy Bay	520	100	734	153	1,222	115 000 \$	1 200 \$	2 860 000 \$	18 700 \$	1 120 000 \$	7 300 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Southend	1 553	211	2 310	400	1,222	2 353 500 \$	11 200 \$	14 860 000 \$	37 200 \$	750 000 \$	1 900 \$			
355	Peter Ballantyne Cree Nation	Sturgeon Weir	60	12	85	18	1,222	1 615 000 \$	134 600 \$	2 015 000 \$	111 900 \$	320 000 \$	17 800 \$			
409	Pheasant Rump Nakota	Pheasant Rump	163	28	199	37	1,05	551 000 \$	19 700 \$	400 000 \$	10 800 \$					
385	Piapot	Piapot 75	683	145	843	185	1,086	536 000 \$	3 700 \$	3 180 000 \$	17 200 \$	950 000 \$	5 100 \$			
345	Poundmaker	Poundmaker	922	231	1 268	346	1,098	3 877 000 \$	16 800 \$	12 675 000 \$	36 600 \$	1 115 000 \$	3 200 \$			
356	Red Earth	Red Earth/Carrot River	1 450	198	2 070	353	1,147	10 352 000 \$	52 300 \$	16 750 000 \$	47 500 \$	780 000 \$	2 200 \$			
346	Red Pheasant	Red Pheasant	960	176	1 329	268	1,008	673 000 \$	3 800 \$	4 880 000 \$	18 200 \$	1 110 000 \$	4 100 \$			
364	Sakimay First Nations	Little Bone	33	9	45	13	1,086			40 000 \$	3 100 \$	88 000 \$	6 800 \$			
364	Sakimay First Nations	Sakimay	225	64	268	78	1,086	1 060 500 \$	16 600 \$	900 000 \$	11 500 \$	185 000 \$	2 400 \$			
347	Saulteaux	Saulteaux	846	140	1 241	238	1,008	1 210 500 \$	8 600 \$	8 030 000 \$	33 700 \$	990 000 \$	4 200 \$			
357	Shoal Lake Cree Nation	Shoal Lake 28A	911	110	1 305	208	1,147	5 521 000 \$	50 200 \$	13 910 000 \$	66 900 \$	535 000 \$	2 600 \$			
386	Standing Buffalo	Standing Buffalo 78	572	190	784	260	1,086	1 424 000 \$	7 500 \$	10 000 000 \$	38 500 \$	980 000 \$	3 800 \$			
387	Star Blanket	Star Blanket 83	290	58	355	74	1,086	554 500 \$	9 600 \$	3 840 000 \$	51 900 \$	215 000 \$	2 900 \$			
387	Star Blanket	Wa-Pi Moos-Toosis (White Calf) 83A	88	22	112	28	1,086	2 815 000 \$	128 000 \$	2 400 000 \$	85 700 \$	420 000 \$	15 000 \$			
360	Sturgeon Lake First Nation	Sturgeon Lake 101	1 703	248	2 330	404	1,147	6 460 000 \$	26 000 \$	13 280 000 \$	32 900 \$	1 330 000 \$	3 300 \$			
348	Sweetgrass	Sweetgrass	675	172	912	251	1,008	461 500 \$	2 700 \$	5 380 000 \$	21 400 \$	900 000 \$	3 600 \$			
368	The Key First Nation	The Key 65	331	52	447	81	1,086	2 655 000 \$	51 100 \$	5 070 000 \$	62 600 \$	290 000 \$	3 600 \$			
349	Thunderchild First Nation	Thunderchild First Nation	1 399	253	1 966	394	1,098	2 249 100 \$	8 900 \$	7 740 000 \$	19 600 \$	860 000 \$	2 200 \$			
358	Wahpeton Dakota Nation	Wahpeton Dakota	292	63	442	100	1,053	4 106 900 \$	65 200 \$	7 020 000 \$	70 200 \$	455 000 \$	4 600 \$			
402	Waterhen Lake	Waterhen Lake	1 127	198	1 556	305	1,147	1 343 500 \$	6 800 \$	7 070 000 \$	23 200 \$	650 000 \$	2 100 \$			
365	White Bear	White Bear 70	717	196	875	248	1,05	5 576 600 \$	28 500 \$	7 130 000 \$	28 800 \$	420 000 \$	1 700 \$			
372	Whitecap Dakota First Nation	Whitecap Dakota	308	108	423	165	1,008	331 500 \$	3 100 \$	354 000 \$	2 100 \$	540 000 \$	3 300 \$			
407	Witcheakan Lake	Witcheakan Lake 117	589	69	837	131	1,147	638 600 \$	9 300 \$	7 300 000 \$	55 700 \$	485 000 \$	3 700 \$			
388	Wood Mountain	Wood Mountain 160	17	9	20	12	1,05	301 000 \$	33 400 \$	197 000 \$	16 400 \$	141 000 \$	11 800 \$			
376	Yellow Quill	Yellow Quill	655	131	849	179	1,147	326 000 \$	2 500 \$	5 050 000 \$	28 200 \$	630 000 \$	3 500 \$			